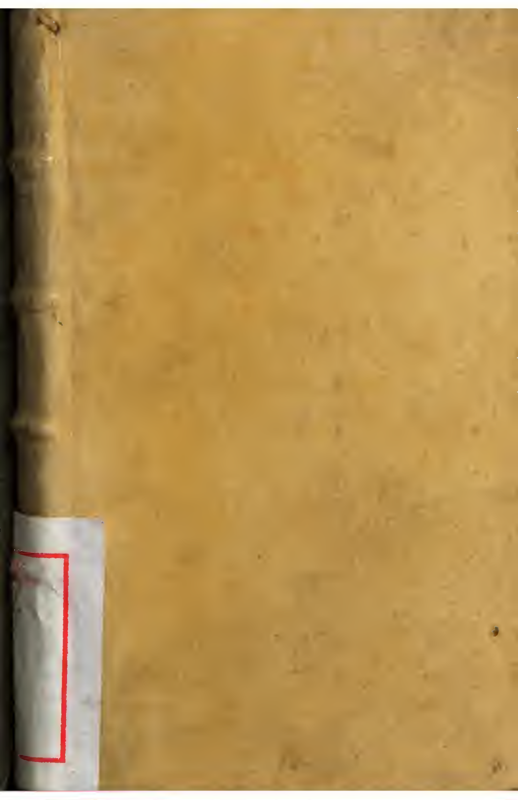


MEMOIRES

DU

BARON DE TOTT.

TOME I.



MÉMOIRES

DU

BARON DE TOTT

SUR LES TURCS

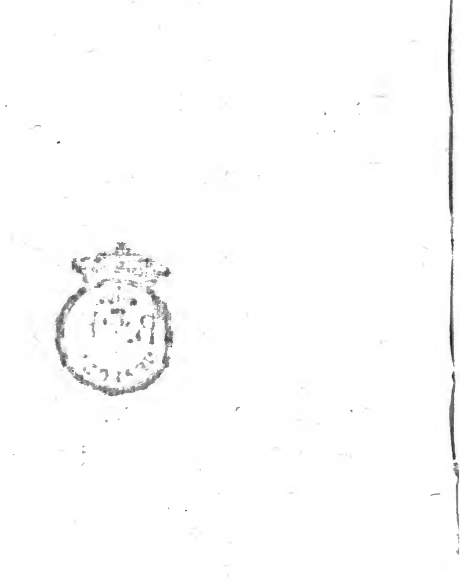
ET LES TARTARES.

PREMIERE PARTIE.



A AMSTERDAM.

DCC. LXXXV.





DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

L'HISTOIRE semble, au premier coup-d'œil, n'offrir qu'un théâtre d'horreur où l'on ne présente les victimes que pour illustrer les bourreaux qui les immolent à leurs passions; mais elle offre en même-temps le tableau précieux des mœurs, & cette partie de l'Histoire paroîtra sans doute la plus intéressante, si l'on considere que les usages d'une Nation la gouvernent, comme le caractere personnel gouverne les individus. Est-il une source plus féconde en moyens de connoître les hommes & de les diriger?

Sous ce point de vue, la politique des Gouvernemens doit s'en occuper. Elle appercevra que les usages, en créant & modifiant insensiblement les

mœurs, font par-tout le grand reſſort des actions des hommes ; ils préparent & conſomment les grandes révolutions des Empires ; ils étayent l'édifice & le rendent durable, ou bien ils le minent par degrés & le conduiſent à ſa deſtruction totale. Une marche lente couvre les progrès du mal ; & ces progrès funeſtes ne ſont apperçus qu'au moment où celui qui pourroit appliquer le remède, reçoit lui-même une atteinte qu'il ne pourroit repouſſer qu'avec des forces qui lui manquent.

Si on laiſſe dans l'obſcurité des temps ces torrens de brigands qui, en ravageant la terre, ont foulé aux pieds de petites ſociétés qui prenoient le titre faſtueux d'Empires ; ſi l'on excepte encore quelques peuplades, qui après avoir accru Rome naiſſante, ont porté la ſeule réputation de ſes forces, au point de lui ſoumettre pluſieurs peuples, par de ſimples ſommations de ſes héraults ; nulle Nation puiſſante n'a réellement ſuccombé ſous l'effort

d'une attaque ou d'une secousse étrangere ; nul Empire solidement établi, n'a jamais été détruit par le sort d'une bataille malheureuse. La Grèce asservie par les Romains, Rome elle-même anéantie par les Barbares, ont moins cédé à des forces étrangeres qu'à leur affoiblissement intérieur.

Cette vérité n'a pas besoin d'être examinée. C'est peut-être le seul point que l'histoire ait parfaitement éclairci, en traitant de l'origine & de la chûte des anciens empires ; mais l'examen des mœurs & des usages actuels ne pourroient-ils pas servir aussi à éclaircir l'histoire des peuples qui n'auroient même conservé aucune tradition ? Leurs mœurs seront pour eux ce que les marbres de Paros ont été pour les Grecs, un monument plus précieux sans doute ; il ne faut qu'en savoir déchiffrer les caracteres. Le moral de chaque nation tiendra lieu de ses inscriptions antiques ; on y trouvera le type des grands événemens qu'elle a dû subir dans les siècles qui ont pré-

cédé. Les peuples dont les mœurs paroîtront les moins simples, auront aussi essuyé plus de révolutions; & celui qui ne présentera dans les siennes que l'effet de l'influence physique du climat, sera censé n'avoir point été subjugué.

Si l'on considere en effet le despotisme tantôt sous la zône torride, tantôt vers le cercle polaire, croit-on que le climat seul ait pu régler les mœurs de la nation que l'on observe alors? Si l'on conçoit encore que l'esprit républicain ait précédé le despotisme, celui-ci aura-t-il effacé toutes les traces de l'ancienne liberté? Ces révolutions cependant ont couvert la surface du globe, & paroissent être la véritable cause de cette variété de mœurs qui différencie aujourd'hui les nations, au point d'avoir altéré si visiblement la ressemblance naturelle & primitive de toutes les sociétés humaines.

Rapprochez un Tartare-Manchoux

d'un Tartare de Beſſarabie, vous chercherez en vain cet intervalle de 1500 lieues qui les ſéparoit ; le climat diffère peu ; le gouvernement eſt le même. Conſidérez enſuite le Grec & le Turc dont les maiſons ſe touchent, vous retrouverez les 1500 lieues que vous cherchiez ; ils ſont cependant ſous le même ciel & le même régime : faites remplacer le Manchoux au nord de la Chine par l'Arabe qui ſous le tropique va ſe rafraîchir aux cataractes du Nil, il offrira plus d'analogie morale avec le Tartare, qu'il n'en avoit avec les Egyptiens ſes compatriotes ; mais il contraſtera bruſquement avec le ſoldat Ruſſe en paſſant le fleuve Amur ; & dans cet examen, on appercevra plus diſtinctement l'influence du gouvernement ſur le caractere des individus, que l'influence du climat. On verra les forces morales dominer conſtamment le phyſique, & donner l'explication des différentes nuances qui paroiſſent les moins explicables.

C'eſt en conſidérant ſous ce point de vue les deſcendans de Patrocle & d'Achille, qu'on apperçoit que ſous les impreſſions du même climat, le deſpotiſme qui a dompté les derniers Grecs précédemment conquis par Alexandre, en imprimant ſur eux le caractere de l'eſclavage, n'a pu effacer les traces de la puſillanimité religieuſe par laquelle l'Empire Grec a péri. C'eſt auſſi en remontant à l'époque de la gloire des anciens Grecs, qu'on trouveroit dans le reſſort de ces premiers Gouvernemens les correctifs d'un climat qui invite plus à jouir de la vie, qu'à la mépriſer. La foibleſſe du Bas-Empire devoit ſans doute énerver des ames que la gloire, la liberté, la vertu, avoient autrefois exaltées : & c'eſt ſous le joug des tyrans actuels, que le phyſique devoit reprendre ſon empire. Ce phyſique ne peut être dominé que par des forces morales : le deſpotiſme les anéantit. C'eſt auſſi de tous les Gouvernemens

celui qui influe le moins sur la foule que l'on sacrifie ; son grand ressort n'appuie que sur les principaux instrumens du malheur des peuples.

Si le climat que les Turcs habitent relâche leurs fibres, le despotisme auquel ils sont soumis les porte à la violence ; ils sont quelquefois féroces. L'opinion de la prédestination ajoute à leur férocité ; & ce préjugé, qui dans un climat froid les eût rendus braves, dans un climat chaud ne les conduit qu'à la témérité & au fanatisme (1). Cette fièvre chaude qui les

(1) Les Turcs ont constamment donné la preuve de cette assertion : dans leurs querelles particulieres, l'ivresse précède toujours la vengeance. L'assassinat est le seul moyen qu'elle emploie ; ils ne bravent aucun danger de sang-froid. Une armée Ottomane attaquée se débande avant d'être battue ; mais le premier choc des Turcs, lorsqu'ils se déterminent à attaquer les premiers, est toujours dangereux & difficile à soutenir. On les a vu, à l'affaire de Grotska, combler de leurs morts les fossés d'une redoute pour s'en emparer. Et le fanatisme en a porté quelques-uns, dans la derniere guerre contre les Russes, à braver le feu de l'artillerie, en allant comme des foux

exalte, leur fait toujours compter pour rien tout ce qui n'eſt pas Turc ; & de cette maniere de compter avec ſoi-même réſulte néceſſairement l'orgueil & l'ignorance. C'eſt auſſi dans le berceau des arts, dans la patrie de Péri-clès, d'Euclide & d'Homere, que les ſciences n'obtiennent aujourd'hui que le ſourire du mépris.

Cependant la célébrité a par-tout de l'attrait pour les hommes, ils ſont toujours mûs par l'amour-propre : mais les motifs ſont différens ; & les Turcs ſont peut-être les ſeuls qui ayent choiſi le meurtre pour y parvenir, ſans avoir aſſez d'énergie pour le commettre de ſang-froid. Quand le climat porte à la foibleſſe en même temps que le deſpotiſme entraîne à la violence, il faut s'enivrer pour acquérir la force néceſſaire au crime ; & c'eſt s'élever juſqu'à la puiſſance du deſpote que de le conſommer.

---

hacher à coups de ſabre la bouche du canon de leurs ennemis.

En réfléchiſſant ſur les rapports des mœurs & des uſages de chaque nation avec le climat & le gouvernement actuel, en obſervant avec ſoin les nuances qui réſultent des Gouvernemens paſſés, on voit avec effroi la multitude toujours entraînée vers le côté le plus vicieux, & conſervant toujours les inſtrumens de ſa deſtruction morale.

Peut-on en méconnoître l'effet ſur le peuple le plus célèbre, réduit à n'être plus que la derniere des nations, quoiqu'elle ſoit encore la plus nombreuſe & la plus répandue? Les Juifs qui couvrent la terre de leur induſtrie ſans y avoir conſervé aucun droit légitime de poſſeſſion, cédant par-tout aux impreſſions du gouvernement où ils ſe trouvent, conſervent encore, au milieu même de ces divers gouvernemens, une nuance de leur ancienne théocratie dans l'exercice d'une eſpèce de municipalité qu'on leur permet, & qui peut ſeule entretenir cet orgueil

ſtupide qui les rend inſen ſibles à l'outrage. Les Juifs portent cette inſenſibilité juſques dans les pays froids & montueux, où les hommes fortement conſtitués ſont toujours courageux & ſouvent vindicatifs. Le moral domine toujours le phyſique, lorſque la tyrannie ou l'abus de la liberté ne lui rendent pas tous ſes droits.

Si, pour mieux peſer cette derniere aſſertion, on entreprenoit de confronter le caractere diſtinctif de toutes les nations avec leur hiſtoire, il faudroit ſans doute, diſtinguer dans la foule des événemens qui les ont intéreſſées, ceux qui n'ont été que paſſagers, d'avec ceux qui ont été ſuivis de l'incorporation des vainqueurs & des vaincus. Les torrens dégradent ſeulement la ſurface de la terre, ſans en altérer le ſol. Cette diſtinction eſt eſſentielle, afin de ne pas confondre un fou qui parcourt l'Aſie pour ſubjuguer la terre après l'avoir dévaſtée; avec Alexandre bâtiſſant Alexandrie, pour

donner un centre à l'univers, & réunir les deux hémiſpheres du globe. Il n'eſt pas moins utile d'obſerver la nature du pays conquis, afin de ne pas conſidérer ſous le même aſpect les peuples montagnards qu'on ne domine jamais, & ceux des plaines qui ſont toujours faciles à ſubjuguer. Sous ce point de vue, il n'eſt point de royaumes, il n'eſt même pas de provinces qui n'offrent des peuples très eſſentiellement différens, quoique confondus ſous une même dénomination. On y diſtinguera auſſi facilement la différence des effets d'un même régime, & cette différence exiſtera toujours. L'homme tend invinciblement vers ſa liberté; dès qu'il entrevoit la poſſibilité d'en jouir, il ſe détermine à ſe la procurer. Dans un pays montueux, il y conſerve une indépendance que le ſite favoriſe : accoutumé à gravir les montagnes, il les franchit ſans difficulté, & c'eſt de leur ſommet qu'il brave le pouvoir auquel l'habitant des plaines n'eſt pas

moins soumis par l'habitude que par la nature du terrain qu'il habite, & dans lequel l'abondance & le repos le consolent de l'assujettissement qu'il éprouve; tandis que le seul attrait de la liberté dédommage l'habitant des montagnes des privations & des fatigues qu'elles lui causent.

En parcourant la côte de Syrie, on voit le despotisme s'étendre sur toute la plage, & s'arrêter vers les montagnes au premier rocher, à la premiere gorge facile à défendre; tandis que les Curdes, les Druses & les Mutualis, maîtres du Liban & de l'Anti-Liban, y conservent constamment leur indépendance, leurs mœurs, & le souvenir du fameux Facardin. Les Macédoniens anciennement conquis, n'ont pu réellement l'être que dans leurs plaines, & les montagnes ont dû leur offrir le même asyle contre la tyrannie des Romains, qu'elles leur offrent encore aujourd'hui contre celle des Ottomans. Nulle révolution n'a donc altéré chez ces

ces montagnards les influences du climat. Depuis le héros de la Grèce, aucune époque intermédiaire; cultivateurs infatigables & non moins braves que laborieux, toujours unis pour la défenſe de la cauſe commune, & chacun d'eux ſe ſuffiſant à lui-même pour venger une injure perſonnelle, ils chantent encore les victoires d'Alexandre avec la certitude d'en remporter ſur le premier ennemi qui ſe préſentera.

Il n'eſt point de nation ſur laquelle on ait plus écrit que ſur les Turcs, & peu de préjugés plus accrédités que ceux qu'on a adoptés ſur leurs mœurs. La volupté des Orientaux, l'ivreſſe du bonheur dont ils jouiſſent au milieu de pluſieurs femmes; la beauté de celles qui peuplent de prétendus ſérails; les intrigues galantes; le courage des Turcs, la nobleſſe de leurs actions, leur généroſité, que d'erreurs accumulées! leur juſtice même a été citée pour modèle. Mais comment ſe

pourroit-il [dit M. de Montefquieu] que le peuple le plus ignorant eût vu clair dans la chofe du monde qu'il importe le plus aux hommes de favoir ?

Cette objection ne pouvoit échapper à l'œil du génie ; M. de Montefquieu auroit également refufé aux Turcs cette volupté délicate & ces principes de grandeur d'ame & de générofité qu'on leur fuppofe ; il auroit apperçu qu'une nation ignorante ne peut rien pour fon bonheur, parce que fon ignorance tient à un principe qui détruit toujours & n'édifie jamais.

Qu'un particulier en France ou en Angleterre foit ignorant, mais qu'il foit riche, il y jouira toujours d'une apparence de bonheur qui pourra faire illufion. Sa maîtreffe fera aimable, il parviendra même à en avoir plufieurs qui s'accorderont enfemble ; le bon goût regnera dans fes meubles, il fera bien vêtu, voituré commodément ; l'habitude d'emprunter les idées des

autres fera disparoître jusqu'à son ignorance. C'est un corps opaque placé dans une grande masse de lumiere. Chez une nation éclairée, les richesses procurent tout ; elles ne sont chez un peuple ignorant qu'un fardeau d'autant plus à charge, que ne trouvant rien à acquérir, on se borne à conserver avec soin. On tient encore davantage à l'art d'amasser les richesses, quand l'impossibilité d'en jouir n'offre que la stérile ressource de les accumuler.

Il ne suffit pas non plus d'être riche pour jouir véritablement de son bien ; dans la classe des hommes opulens, les heureux sont rares, parce qu'il est plus aisé d'abuser que d'user. C'est peut-être le seul cas où l'ignorance prend le moyen le plus facile ; mais on ne peut disconvenir qu'il faut des connoissances pour jouir, comme il faut de la sobriété pour se conserver une bonne santé.

Si ces réflexions se présentent à qui veut & peut réfléchir, comment se fait-il que deux siècles de commerce entre l'Europe & les Turcs, n'ayent encore produit que des notions fausses ? Et pourquoi celui qui lit pour s'instruire, devroit-il ajouter plus de foi à celles que je vais lui présenter ? quels sont mes titres pour en être cru ?

Voilà des réflexions qu'on n'a point faites sur les prétendues Lettres de Milady Montagu ; elles ont plu, c'étoit ce que l'auteur desiroit, & ce dont le lecteur se contente trop souvent. Le tableau de la tête d'un Cadi qu'un Jénissaire vient offrir à cette Ambassadrice à la place des pigeons qu'elle demandoit & qu'on ne pouvoit trouver, devoit en effet plaire davantage que le tableau de la mort de trois Favoris du Sultan Mahamout que ce Prince dut sacrifier à la suite

d'une insulte faite à un autre Cadi (1).

Le ridicule du premier trait se cache sous sa gaieté; le second ne présente que l'abus du despotisme, & la foiblesse du despote, il fait frémir l'humanité.

Mais il n'y a rien de si commun

(1) Sultan Mahamout avoit donné toute sa confiance au Kislar-Aga, celui-ci à un jeune Turc nommé Soliman, & ce dernier s'étoit livré à Yacoub, Banquier Arménien : ce Triumvirat n'étoit occupé qu'à exciter & à servir les plaisirs du Sultan. Ce moyen, qui fournissoit à l'avidité des Favoris, assuroit aussi leur crédit. Ils gouvernoient l'Empire, toutes les Charges étoient vendues au plus offrant; leurs Sous-ordres disposoient du moindre emploi : parvenus enfin à ce degré d'insolence, qui se révolte contre le moindre obstacle, un de leurs gens osa menacer de son fouet le Juge de Scutary; celui-ci éleva la voix & fit parler la Justice. Sa maison fut abattue dans la nuit, & cette maniere d'étouffer la plainte produisit un tel mécontentement que chaque jour il se manifestoit par quelque nouvel incendie, moyen non moins étrange pour se faire écouter du Souverain; cependant il eut assez de succès pour déterminer le Grand-Seigneur à faire couper la tête à ses trois Favoris, & comme il étoit accoutumé par eux à varier ses plaisirs, il assista à l'exécution du jeune Soliman & de Yacoub; celle du Kislar-Aga se passa dans l'intérieur de la Tour de Léandre.

quand on ne ſait pas la langue du pays où l'on voyage, que de prendre & de donner des notions fauſſes avec la meilleure foi du monde, & avec le plus grand deſir d'être exact. En réfléchiſſant ſur ce que Milady Montagu raconte de ſon Jéniſſaire, du Cadi & de ſes pigeons, je retrouve dans le génie de la langue & de la nation Turque, ce qui a dû la tromper, nonobſtant la traduction littérale que ſon Interprête a pu lui faire de la réponſe du Jéniſſaire. En effet, fatigué de ſes courſes pour trouver des pigeons, qui moins ſoignés en Turquie y ſont plus ſauvages, peut-être même repouſſé brutalement par le Cadi, que les prétentions de la Voyageuſe auront excédé, ce ſoldat ſe ſera permis de demander ſi on vouloit qu'il apportât la tête du Cadi; & ſi l'on ajoute à cette réponſe l'air & l'accent de l'impatience, on ſentira qu'elle annonce plus de mépris pour l'Ambaſſadrice que pour le Juge; & voilà ce que l'Interprête n'au-

ra pas rendu avec aſſez de fidélité à Milady Montagu.

C'eſt ainſi que les voyageurs, privés du ſeul moyen qui peut les faire voyager avec fruit, ont écrit & accrédité une foule d'abſurdités, ſans avoir d'autres torts, que de ne s'être pas aſſez méfiés d'eux-mêmes. Ce jugement doit paroître impartial & modéré.

Une réflexion ſe préſente cependant contre ceux qui liſent avec confiance ce fatras de rêveries. J'en excepte ceux qui aiment à rêver, & je ne m'adreſſe qu'à ceux qui veulent s'inſtruire. Comment des contradictions abſurdes peuvent-elles vous échapper? N'exiſte-t-il point des règles sûres pour démêler la vérité? Croirez-vous, quand on vous le dira, qu'un manchot ſe ſoit ſervi de ſes deux mains, & qu'un borgne ait fermé ſon œil pour y mieux voir? & ſi vous ne croyez pas de ſemblables ſottiſes, comment pourrez-vous croire que le deſpotiſme ne détruiſe pas les facultés qui ren-

dent l'homme heureux? Etabliſſez ce monſtre politique, voyez-en les réſultats, ſuivez-en les détails, combinez-en les rapports, & l'on ne pourra plus vous tromper que ſur le coloris & ſur quelques détails peu importans; n'eſt-ce pas encore aſſez pour accréditer & perpétuer bien des erreurs?

Je tomberois moi-même dans ce défaut, ſi en écrivant ſur les Turcs, je me livrois aux ſentimens qu'ils m'ont inſpirés. Il faut être de bon compte, & ſe méfier de ſon propre jugement. C'eſt en vivant au milieu d'eux pendant vingt-trois ans, & dans différentes circonſtances, que j'ai pu les connoître [1]. Je n'ai donc pu les juger que ſur la maniere dont ils ſe ſont préſentés à moi. Les préſenter de même, faire

(1) Les principes que j'ai établis ſur la néceſſité d'apprendre la langue d'une Nation qu'on veut étudier, ne doivent pas laiſſer de doutes ſur les ſoins que je me ſuis donnés pour acquérir ce premier moyen de connoître les Turcs.

parcourir la même chaîne d'événemens à ceux qui voudront s'éclairer, c'eſt leur donner le même moyen. Que leur importe l'impreſſion que j'ai reçue d'un tableau que je puis leur offrir!

Cette réflexion m'a décidé à n'écrire que le Journal de mon ſéjour en Turquie, en Tartarie, & celui de mon dernier voyage dans toutes les Echelles du Levant: je ne me permettrai que les obſervations néceſſaires pour éclaircir les faits, ſans jamais haſarder des détails qui m'auroient perſonnellement échappé. Conſentir à ignorer, eſt un grand moyen d'inſtruction; & convenir qu'on ignore doit être ſans doute pour le lecteur un grand motif de confiance. Ce n'eſt pas là le ſyſtême qu'ont adopté ces Voyageurs ſi empreſſés à faire pénétrer leurs lecteurs dans l'intérieur du Sérail, intérieur abſolument impénétrable. L'étude des mœurs, celle de l'influence du climat & du gouvernement, l'examen des uſages particuliers, ſont cependant la ſeule

échelle qui puiſſe franchir les murs de l'ancienne Bizance [1] : mais de tous les objets d'étude que préſente une Nation telle que celle des Turcs, celui qui concerne les femmes eſt-il donc le plus intéreſſant ?

Qu'importe à l'humanité qu'un particulier auquel la fortune & les préjugés de ſon pays donnent la libre jouiſſance de quarante femmes, les raſſemble & les garde dans ſon bercail ? ce tableau n'invite qu'à gémir ſur ce groupe de malheureuſes victimes ; & l'on peut, ſans examen, garantir qu'elles n'y ſont pas réunies ſans éprouver quelqu'impatience. Mais ce qu'il importe de connoître, c'eſt ſans doute l'effet qui réſulte de cet étrange état des choſes, le plus éloigné qu'il ſoit poſſible de l'état de nature ; la réflexion ſeule en donneroit la ſolution, l'examen des mœurs confirmeroit les réſultats.

(1) L'enceinte de l'ancienne Bizance ne contient aujourd'hui que le Sérail du Grand-Seigneur.

Les circonſtances dans leſquelles je me ſuis trouvé, ne pouvant m'offrir que peu d'occaſions de parler des femmes Turques, je crois devoir eſſayer de remédier au déſordre des idées qui ſe ſont répandues à leur égard, en faiſant quelques obſervations ſur la pluralité des femmes, ſur leur maniere d'exiſter dans ce triſte genre de ſociété, enfin ſur les abus qui réſultent de cette aſſociation même.

En commençant par cet objet, je ſervirai également l'impatience du public & la mienne; s'il eſt empreſſé de pénétrer dans l'intérieur des harems [1], il partagera bientôt l'impatience que j'ai d'en ſortir pour me livrer à un examen plus digne de lui.

(1) Harem ne veut jamais dire que l'appartement des femmes, l'enclos qui les concerne; il ne faut donc pas le confondre avec ſérail qui ne veut dire que palais. Tous les Turcs ont un harem; le Viſir même n'a point de ſérail. Les Ambaſſadeurs des Couronnes ont un ſérail, & n'ont point de harem. Le Grand-Seigneur a l'un & l'autre.

Le Coran qui réunit le culte religieux, la morale, les loix civiles & criminelles, & qui, moyennant le droit d'interprétation attribué aux Juges, pourvoit à tout, restreint les Turcs à quatre femmes *Nikiahlus*, mariées; mais le mariage chez les Mahométans n'est qu'un acte civil, un contrat passé devant le tribunal du Juge, qui dans ce cas ne fait que l'office de Notaire. La dot, ainsi que le trousseau, l'objet le plus important, sont inventoriés dans cet acte. Voilà ses reprises dans le cas de répudiation: cet acte se nomme *Nikiah*.

Il se pratique encore une autre espèce de mariage, qui, en fixant également la somme des reprises, marque l'époque de la répudiation. Ce contrat se nomme Kapin, & n'est, à proprement parler, qu'un marché fait entre les parties pour vivre ensemble à tel prix pendant tel temps [1].

---

(1) Quand il est permis à un seul homme de s'em-

Une autre loi qu'on nomme *Namekrem*, défend aux filles nubiles & aux femmes de laiſſer voir leur viſage à découvert à aucun autre homme qu'à leur mari. Cette loi n'eſt pas ſans doute favorable aux mariages d'inclination. Un Turc épouſe donc la fille de ſon voiſin ou ſa veuve, ſans la connoître ; il ne peut ſe décider que ſur le rapport de ſes propres femmes, ou des entremetteuſes.

Il ne faut que réfléchir un inſtant pour appercevoir que la loi du *Namekrem* ne peut être obſervée auſſi ſcrupuleuſement par les femmes du peuple

---

parer de quarante femmes & de les garder ſous la clef, les trente-neuf hommes que ce partage inégal prive de la plus douce conſolation accordée à l'humanité, méritent auſſi quelques ménagemens. On voit par-tout qu'une loi qui contredit la nature, entraîne une loi qui déſavoue la premiere. De-là, le mariage au Kapin, les aſyles en faveur des débiteurs, les établiſſemens pour les enfans-trouvés ; les Gouvernemens reſſemblent à ces joueurs forcenés qui ſe souffletten, & ne ſe corrigent jamais.

qui agiſſent, que par celles de la claſſe aiſée qui ſe repoſent. L'artiſan a donc quelquefois la reſſource de ſes yeux, pour diriger ſon choix, quand le défaut de fortune annulle pour lui le droit de pluralité.

Le malheur a preſque toujours ſon dédommagement; il n'y a que l'abus du bonheur qui en ſoit privé.

La pluralité des femmes eſt dans ce dernier cas: elle aſtreint à des dépenſes conſidérables: quel eſt l'homme en état d'y ſuffire?

Excepté ceux qui ſont dans le commerce, & qui, riches de leur économie, doivent être exclus de la claſſe des gens faſtueux, les Turcs ne parviennent à l'opulence que par les emplois; ils ne les obtiennent que par la faveur des Grands, qui ſe ſont élevés de même. Leur fortune eſt en capitaux que leur avidité accumule, que la terreur enterre, que le luxe diſſipe, & que le caſuel renouvelle. L'incertitude de leur poſition ajoute encore

à l'empreſſement d'acquérir & de diſſiper.

Les Turcs laiſſent rarement de grandes fortunes à leurs enfans. Des ſommes aſſez conſidérables pour ſuffire à des partages, le ſeroient aſſez pour exciter l'avidité du Souverain ; il trouveroit dans la maniere dont elles ſont acquiſes, des prétextes ſuffiſans pour s'en emparer.

Un Turc ne peut donc, en général, ſe trouver aſſez riche pour entretenir un harem un peu conſidérable, que lorſqu'il eſt parvenu, par la faveur de ſon Patron, à des emplois dont l'autorité eſt grande, & où cette autorité devient lucrative à proportion de l'abus qu'il en fait.

Juſques-là confondu dans la foule des jeunes gens qui par le même motif d'ambition ſont attachés au même maître, réduit à ne vivre qu'avec des hommes, entraîné par la fougue de ſes paſſions, ſéparé des femmes, animé par

leur voiſinage, s'il doit céder à la nature, il ne peut que s'en écarter.

On voit déjà que les femmes Turques, celles qu'on ne peut ſe procurer ſans les épouſer, & qu'on ne peut connoître avant, ſont également réduites à ne vivre qu'entr'elles. Quelle doit être leur éducation ? nées dans l'opulence, elles ſont ou filles d'une femme légitime, ou filles d'une eſclave favoriſée un moment. Leurs freres & leurs ſœurs auront eu des meres différentes qui ne différeront pas des eſclaves réunies dans la même maiſon. Sans aucune occupation que la jalouſie qui les anime les unes contre les autres, ſachant à peine lire & écrire, & ne liſant que le Coran ; expoſées dans des bains d'étuves à tous les inconvéniens d'une tranſpiration forcée & trop fréquemment répétée pour ne pas détruire la fraîcheur de la peau & la grace des contours, avant même qu'elles ſoient nubiles; indolentes par orgueil, & ſouvent humiliées de l'i-

nutilité des moyens employés ſous leurs yeux pour plaire au propriétaire: deſtinées enfin au même ſort, ſans eſpérer de plus grands ſuccès : quel agrément de telles femmes pourront-elles répandre ſur la vie de celui qui les épouſera ? Mais il n'a pas compté ſur elles pour ſon bonheur : voyons s'il a mieux calculé l'avantage de multiplier ſes eſclaves, qu'il a le droit de choiſir, qu'il peut épouſer ſans formalité, qu'il a même le droit d'affranchir, droit plus précieux ſans doute.

C'eſt ici le moment de fixer les idées ſur les eſclaves Géorgiennes & Circaſſiennes dont la beauté eſt ſi célèbre. Il importe peut-être encore plus de déterminer les loix de l'eſclavage en Turquie ; & les hommes ſont déja aſſez coupables, ſans qu'une opinion vague & mal fondée ajoute encore à leur monſtruoſité.

Non plus que les Turcs, les Grecs, les Arméniens, les Juifs même, ne ſont ſoumis à aucun eſclavage naturel. Le

defpotifme du Sultan ne pourroit s'emparer d'une fille, quelque paffion qu'elle infpirât à fon Souverain ; & quoique le fang Grec préfente encore les mêmes formes qui ont fervi de modèles aux Praxitèles, les annales Turques n'ont encore fourni aucun exemple de cette atrocité.

La Géorgie & la Circaffie ne font pas plus fujettes à l'efclavage, qu'aucune autre province plus directement [1] foumife à la domination du Grand-Seigneur ; mais le droit de la guerre y fupplée au défaut du droit naturel. Il a procuré aux Turcs plus de vingt mille efclaves enlevés par le Kam des Tartares, dans la nouvelle Servie, & rendus en partie aux Ruffes à la paix. Krim-Gueray qui commandoit cette expédition, avoit précédem-

---

(1) La Géorgie eft plutôt une dépendance de la Perfe que de la Turquie; mais le Prince Héraclius a profité des troubles qui ont dévafté les Etats de fon Suzérain, pour jouir d'une forte d'indépendance.

ment, en ſuivant le même droit, dévaſté la Moldavie, ſans égard pour là ſouveraineté du Grand-Seigneur. Il ſeroit encore du droit de la guerre en Turquie, qu'une province qui ſe révolteroit, fût livrée au pillage, & ſes habitans réduits en eſclavage : voilà le droit public de toute l'Aſie, & c'eſt ſur des principes auſſi féroces que la moitié de la terre eſt encore gouvernée, & que la Géorgie & la Circaſſie approviſionnent le marché des eſclaves de Conſtantinople (1).

Les incurſions des Tartares Leſguis y fourniſſent conſtamment. Ces Tartares ſont placés entre la mer Caſpienne & la mer Noire, entre la Géorgie & la Circaſſie, & toujours en état de

(1) L'idée qu'on attache à une belle eſclave de Géorgie ou de Circaſſie, ſe réduit donc à ce que toutes les eſclaves en Turquie qui ont quelque beauté, ſont néceſſairement Géorgiennes ou Circaſſiennes, & cela ne prouve nullement qu'elles ſoient toutes belles.

guerre avec les peuples de ces deux provinces ; ils transportent à la côte orientale de la mer Noire les esclaves qu'ils y ont faits, & les vendent aux marchands Turcs qui s'y rendent par mer à des époques marquées. Les habitans de cette côte enlevent aussi aux villages voisins, leurs compatriotes, dont ils font commerce. On assure que les peres & meres y vendent quelquefois leurs enfans.

Un pays plus froid par ses montagnes que par sa latitude, un peuple assez misérable pour vendre ses enfans, assez mal gouverné pour se les dérober, assez foible pour céder à des rapines étrangeres, n'annonce aucun genre de recherche ni d'éducation. Les enfans sont donc les seuls esclaves dont on puisse soigner la beauté & préparer les graces. L'avarice du marchand s'en occupera, il cherchera même à augmenter la valeur de son esclave par quelque talent agréable ; une danse in-

décente accompagnée de caſtagnettes y mettra le plus grand prix.

Milady Montagu aſſure que ces danſes ſont voluptueuſes. J'ai vu dans ce genre ce qu'il y avoit de plus parfait, les maîtres de l'art; mais je n'ai point de terme pour les décrire, & je n'employerai jamais celui de volupté pour les peindre.

Je pourrois ajouter que les danſeuſes en Turquie y ſont mépriſées, & qu'une eſclave qui par ce talent auroit plu à ſon maître, ceſſeroit bientôt de l'exercer. Auſſi n'y ſont-elles deſtinées qu'à réveiller & ranimer des automates : la beauté ne peut y ſuffire, l'indécence a plus de ſuccès. Les graces, la vivacité, l'expreſſion, ont celui de ſéduire, & peuvent ſe paſſer de la régularité des traits; tandis qu'une nonchalante dignité, une ignorance profonde rend la beauté même inſipide.

C'eſt auſſi l'effet que les femmes Turques font ſur le maître. J'ai été à por-

tée de me convaincre par mes amis ; qu'excepté quelque nouvelle esclave qui peut piquer leur curiosité, le harem ne leur inspiroit que du dégoût. Nombre de Turcs n'y entrent que pour y rétablir la tranquillité, quand la Surintendante ne peut y suffire ; mais si l'on y punit sévérement le désordre, on ne peut en détruire les causes. Ce désordre né de la contrainte & de la réunion de plusieurs femmes, devoit être le second résultat de la loi qui établit la pluralité. La nature également contrariée dans les deux sexes, devoit aussi également les égarer.

La réunion des femmes fait encore que, constamment observées par leurs compagnes, elles ne cherchent pas même à dissimuler leur goût ni leur jalousie, elles ne doivent cacher que leurs querelles. Trop heureuses encore si la nature calmée, assoupie & trompée, ne les pousse pas à s'échapper de leur prison, pour courir après la réalité, excès dont elles sont toujours les victi-

mes, & dont j'aurai occaſion de parler.

A quelque gêne que ſoient aſſujetties les femmes Turques par les uſages, on ne doit pas croire cependant qu'elles ne puiſſent envoyer leurs eſclaves en commiſſion, & ſortir elles-mêmes pour acheter ce qu'elles deſirent. Je ne connois point de Turc qui les prive de cette liberté; elles ſortent même fréquemment enſemble pour aller à la promenade ou en viſite dans d'autres harems; & dans ce dernier cas, la ſtricte règle obligeroit le Turc dont les femmes ſont viſitées, à ne pas entrer dans ſon harem pendant qu'il y a des femmes étrangeres; mais combien de moyens n'a-t-il pas pour éluder la loi? & ſi les parties ſont d'accord, qui réclamera en ſa faveur? Si les rues ſont remplies de femmes qui vont & viennent librement pour leurs affaires; ſi les harems les mieux fermés s'ouvrent ſouvent pour en laiſſer promener le troupeau, il ne faut pas en conclure avec Milady Montagu que

les intrigues galantes ſont favoriſées dans les boutiques, où les femmes s'arrêtent quelquefois; elles y ſeroient facilement obſervées. Ce n'eſt auſſi que dans la campagne, ou ſur les rivages de la mer les plus écartés, que le déſordre va chercher un aſyle, en s'étourdiſſant ſur le danger d'y être découvert par les gardes qui furetent les lieux les plus cachés.

Le Boſtandgy-Bachi, dont le pouvoir s'étend toujours à pluſieurs lieues autour de la réſidence du Grand-Seigneur, a eſſentiellement l'inſpection ſur ces prétendues intrigues galantes; il fait à cet égard l'Office de Lieutenant de Police. C'eſt le caſuel le plus important de ſon emploi; il en réſulte des abus affreux. J'aurai occaſion d'en parler dans le cours de mes Obſervations, & je viens d'en faire aſſez ſur les femmes Turques, pour préparer le Lecteur ſur ce qu'il me reſte à en dire.



MÉMOIRES

DU

BARON DE TOTT.

PREMIERE PARTIE.

LA mort de Sultan Mahamout & celle de M. Défalleurs déterminerent la miſſion de M. de Vergennes à Conſtantinople. J'eus ordre de l'accompagner, pour y apprendre la langue & m'inſtruire ſur les mœurs & le gouvernement des Turcs. Embarqués à Marſeille ſur un bâtiment marchand noliſé par le Roi, nous fîmes voile dans les premiers jours d'Avril 1755 ; & notre navigation traverſée par les vents contraires ne nous permit d'entrer dans le détroit des Dardanelles que vers le 18 Mai. Nous apper-

çûmes avant d'y arriver une caravelle du Grand-Seigneur, mouillée vis-à-vis de Ténédos, & sa félouque cinglant vers nous, nous joignit par le travers de la côte de Troye; elle étoit envoyée pour nous connoître; mais la crainte de la peste nous fit desirer d'éviter toute communication. Feu mon pere, que le Roi envoyoit avec M. de Vergennes à Constantinople où il avoit déjà fait plusieurs voyages, & qui parloit la langue, obtint que les Turcs ne montassent point à bord, & jugea convenable de récompenser par quelques bouteilles de liqueurs, l'Officier qui commandoit cette félouque. Le Mousse chargé d'aller chercher ce présent, apporta six phioles d'eau de lavande; & l'on vouloit réparer cette erreur, lorsque mon pere assura que cela étoit égal. On livre l'eau de lavande, & nous nous séparons; mais l'impatience Turc attira bientôt notre attention : il saisit une phiole, en fait sauter le goulot, la vuide d'un seul trait, se retourne & nous fait un signe d'approbation. Excepté mon pere, nous craignions tous de voir bientôt ce malheureux tomber à la renverse; cependant nous ne tardâmes pas à nous rassurer : une seconde phiole ouverte,

(1) Vaisseau de guerre Turc.

vuidée & approuvée de même, nous tranquilifa fur fon compte.

Peu de temps après, nous fîmes notre entrée dans le détroit des Dardanelles, & le bâtiment ferra fa flamme pour éviter le falut des châteaux, ainfi que celui du Capitan Pacha (1), dont la flotte étoit mouillée à Gallipoli; & nous mouillâmes enfin dans le port de Conftantinople le 21 Mai 1755.

Cette ville fituée à l'extrémité orientale de l'Enrope, près de la mer Noire, n'eft féparée de l'Afie que par le Bofphore de Thrace. Ce canal qui fait communiquer les deux mers, verfe dans la partie du Sud l'excédent des eaux que le Nord répand dans la mer Noire, & que fa furface ne peut évaporer. Des courans violens defcendent à cet effet du canal, & fe portent fur la pointe du Sérail; ce cap les divife & en intercepte une partie, qui après avoir circulé dans le port, en reffort par la rive oppofée pour aller rentrer dans la file du premier courant. C'eft à ce méchanifme naturel que le port de Conftantinople doit l'avantage de fe dégager de tous les décombres & de toutes les immondices qu'on y précipite journellement. La mer s'y défend donc d'elle-même contre l'ignorance qui ne pré-

(1) L'Amiral Turc.

voit rien, & les vaisseaux de 80 canons peuvent sans danger y mettre une planche à terre.

Si l'ambition de dominer l'univers étudioit, sur la carte, le site le plus favorable pour y établir la capitale du monde, la situation de Constantinople seroit sans doute préférée. Placée entre deux mers, cette ville seroit aussi dans le centre des productions utiles & du commerce le plus florissant, si la pression du despotisme ne brisoit pas à vingt lieues à la ronde, tous les instrumens de la culture & de l'industrie. Renfermée dans l'enceinte de ses antiques murailles, Constantinople, du côté de la terre, n'offre au voyageur, que l'aspect de la destruction, tandis que les navigateurs, dans le centre d'un immense amphitéâtre, semblent accourir de toutes parts pour apporter le tribut que l'univers doit à sa Métropole.

L'ancienne Byzance, dont les murs servent aujourd'hui d'enceinte au Sérail du Grand-Seigneur, placée sur l'extrémité du cap qui ferme le port, présente une forêt de cyprès, dont les cimes dominées par une infinité de coupoles couvertes de plomb, enrichies de boules dorées, se pyramident avec la tour du Divan qui les surmonte. Ce groupe, d'une teinte sombre, semble se détacher du reste du tableau, qui n'offre d'ailleurs d'autre variété que quel-

ques grands édifices épars, dont les masses sont trop fortes pour les objets qui les environnent.

Le port, depuis la pointe du Sérail jusqu'aux eaux douces (1) prolonge sur plus de deux mille toises un des côtés du triangle que forme l'enceinte de Constantinople : il est bordé sur la rive opposée par d'immenses fauxbourgs, qui en enveloppant la ville de Galata, présentent un tableau dont la richesse est encore augmentée & variée par la continuité des villages qui se réunissent & se confondent pour border le Bosphore jusqu'à six lieues vers la mer Noire. Ces habitations continuées sur la côte d'Asie, viennent se rejoindre à Scutary; & cette ville placée à la distance de trois quarts de lieue vis-à-vis l'entrée du port, offre à Constantinople même, le point de vue le plus intéressant. Les bateaux qui traversent sans cesse l'espace com-

(1) On appelle ainsi la petite riviere qui se jete dans la mer au fond du port : elle arrose le vallon de Kiathana. Le Grand-Seigneur y a un Kiosk ; & Sultan Achmet avoit eu la prétention d'imiter Marly, en invitant toute sa Cour à bâtir sur les deux collines qui bordent la riviere ; mais ces édifices ont été détruits par les rebelles qui déposerent Sultan Achmet. Le préjugé, toujours contraire aux imitations européennes, fut le prétexte de cette destruction ; & l'avidité du pillage, le véritable motif.

pris entre ces deux villes, semblent unir l'Europe avec l'Asie. D'autres bâtimens servent le matin à transporter les habitans des villages du Bosphore, aux travaux de la capitale qui les nourrit, & le soir à les rendre à leurs foyers. Un nombre infini de batelets traverse le port pour les besoins momentanés des habitans; & si l'on y joint les transports pour l'approvisionnement de la capitale, auquel la mer Noire & l'Archipel fournissent journellement, & l'activité du commerce étranger, qui vient aussi de toutes parts fournir au luxe & aux vêtemens de cette ville, on aura peine à concevoir le mouvement dont ce tableau est constamment agité.

Mais si rien n'égale la beauté du coup-d'œil que présente Constantinople, le charme disparoît bientôt en pénétrant dans cette ville. La plupart des rues, assez étroites pour que la saillie des toîts laisse à peine un passage à la lumiere; un pavé de cailloux mal soigné; nulle précaution de propreté : ce sont les moindres désagrémens de cette capitale. Mais je réserve le détail de ces autres inconvéniens pour les développer successivement & à mesure que l'occasion s'en présentera.

L'étude de la langue turque pouvoit seule me conduire à celle des mœurs & des usages de cette nation; ce fut aussi mon premier soin, &

je crus devoir me refuser aux instances qu'on me fit alors de commencer par la lecture des voyageurs qui ont parlé des Orientaux; ce qu'il pouvoient abréger de mon ouvrage, me parut moins utile, que les erreurs qu'ils pouvoient me donner ne me parurent à craindre.

Mon maître Turc commença par me faire apprendre à écrire, c'est la regle. L'habitude du dessin m'y fit faire quelques progrès; je lus ensuite; & alors les difficultés se multiplierent. La suppression des voyelles (1) suffit pour donner une idée de mes premiers embarras & du travail pénible & fastidieux qu'il me fallut subir; mais il y a plus encore: les Turcs, en suppléant à la pauvreté de leur langue originelle par l'adoption totale de l'Arabe & du Persan, en se composant cinq alphabets dont les différens caracteres sont cependant au choix des écrivains, ont encore créé de nouveaux obstacles à l'instruction; & quand la vie d'un homme suffit à peine pour apprendre à bien lire, que lui reste-t-il

(1) Les voyelles n'étant exprimées que par des signes placés hors du corps d'écriture, les écrivains se dispensent d'un soin auquel le talent du lecteur doit suppléer; il en résulte des disputes littéraires sur les consonnes dont la valeur peut changer le sens; mais pour éviter le danger de ces discussions sur le Coran, jamais ce livre n'est écrit sans voyelles.

pour choiſir ſes lectures, pour profiter de ce qu'il aura lu ?

C'eſt eſſentiellement à cet inconvénient qu'il faut attribuer l'ignorance des Turcs, ſurtout en ce qui eſt du reſſort des ſciences abſtraites. Uniquement occupés à bien peindre leurs caractères & à les déchiffrer, leur amour-propre devoit ſe jeter du côté des difficultés de ce genre : un double ſens, des tranſpoſitions de lettres, bornent l'objet de leurs études & de leur littérature ; & tout ce que le mauvais goût peut inventer pour fatiguer l'eſprit, fait leurs délices & ravit leur admiration.

Mon maître de langue, Perſan d'origine, grand partiſan de la poéſie, s'enivroit également d'opium & d'eau-de-vie ; je paſſois deux heures chaque jour dans cet agréable tête-à-tête : je m'occupois ſurtout à employer tous les mots que ma mémoire accumuloit ; & je ne fus pas plutôt en état de l'entendre, qu'il me demanda d'un air empreſſé, ce que c'étoit qu'une odeur qu'il avoit remarquée en entrant chez moi. Je lui montrai un flacon d'eau de lavande ; & l'exémple du Commandant de la félouque, me fit conſentir ſans peine à un ſacrifice qu'il deſiroit, & qu'il ſupporta ſans aucun inconvénient ; mais je ne crus pas devoir continuer à l'abreuver d'une boiſſon auſſi dangereuſe.

Mon application à raſſembler beaucoup de

mots, & furtout mon empressement à les employer, me mirent, en peu de temps, en état de m'expliquer passablement; & j'étois déjà parvenu au point de me passer d'interprète, lorsque M. de Vergennes, voulant dans une fête assembler tous les Ministres étrangers ainsi que tous les Européens établis à Constantinople, en ordonna les préparatifs. Cette annonce excita la curiosité de quelques Turcs de distinction qui demanderent à y assister; & je me chargeai d'autant plus volontiers de leur en faire les honneurs, que je voyois une nouvelle occasion de m'exercer dans leur langue.

J'étois nouvellement marié, & la liaison qui existoit entre le plus considérable de ces Turcs & mon beau-pere, ajoutoit à l'intérêt que lui inspiroit mon zèle à m'instruire. Il me pria en arrivant de lui faire remarquer Madame de Tott dans le nombre des femmes qu'il appercevoit; & bientôt attentif à ses moindres mouvemens, il la suivoit des yeux, & paroissoit inquiet si elle lui échappoit un instant dans la foule. A cette inquiétude près, le coup-d'œil de cette fête sembloit absorber mes Turcs, dont les questions sur ce nouveau tableau n'étoient pas moins réjouissantes qu'instructives pour moi.

Cependant un menuet ouvre le bal : on me demande quel est le danseur ? c'est l'Envoyé de Suède. Quoi! me dit le Turc avec surprise....

l'Envoyé de Suède.... le Miniſtre d'une Cour alliée à la Sublime Porte!... non cela n'eſt pas poſſible... vous vous trompez, voyez mieux. Je ne me trompe point, lui dis-je, c'eſt lui : oui, lui-même. Le Turc alors convaincu, baiſſa les yeux, réfléchit, & ſe tut juſqu'à la fin de ce menuet auquel un autre ſuccéda : nouvelle queſtion pour en connoître le danſeur : c'eſt l'Ambaſſadeur de Hollande... Oh! pour celui-là, me dit le Turc gravement, je ne le croirai jamais. Je ſais, continua-t-il, juſqu'où peut s'étendre la magnificence d'un Ambaſſadeur de France; & malgré ma ſurpriſe, j'ai pu porter cette opinion juſqu'à concevoir qu'il fût aſſez riche pour faire danſer un Miniſtre du ſecond ordre; mais à quel prix pourroit-il obtenir ce ſervice d'un Ambaſſadeur ? il ne peut exiſter entr'eux cette énorme différence. J'employai alors tous les mots turcs que je ſavois pour lui faire entendre que ces miniſtres étoient l'objet de la fête, qu'ils n'en étoient pas les baladins; qu'ils y danſoient pour leur plaiſir, que l'Ambaſſadeur de France y danſeroit lui-même. Je perſuadai difficilement. Cependant un objet que le Turc croyoit ſans doute plus intéreſſant, l'occupa bientôt tout entier. Je ne vois plus votre femme, me dit-il.... Ah! bon, la voilà..... Mais quelqu'un lui parle! courez vîte rompre cet entretien. Pourquoi donc, lui dis-je? Il s'expliqua

alors plus clairement ; & j'entreprenois de le tranquillifer, lorfque Madame de Tott, continuant à caufer, entra dans le fallon du jeu, & difparut. Le Turc alors perdant toute contenance, fe lève & m'entraîne ; je me laiffe conduire, & le fpectacle de plufieurs tables où des femmes & des hommes fe difputoient, n'étoit pas fans doute celui que fon amitié redoutoit pour moi.

Le fouper fut fervi, & mon ami s'appercevant qu'on fe diftribuoit aux différentes tables, voulut s'en aller. Une inquiétude d'un genre plus férieux paroiffoit l'agiter. Je le preffai de voir la fin de la fête. Tout eft fini, me dit-il vivement ; ils commencent à boire : laiffez-nous aller ; & fi vous m'en croyez, emmenez votre femme, & retirez-vous auffi. J'entends, lui dis-je ; mais raffurez-vous ; tout fe paffera plus tranquillement que vous ne penfez. J'infiftai, & je parvins à promener mes curieux autour des tables & à les faire affeoir à celle qu'on leur avoit préparée. Quelques verres de liqueur, en leur donnant du courage, acheverent de les perfuader ; ils refterent jufqu'au matin, & m'apprirent en me quittant, que fi pareille fête fe donnoit entr'eux, elle ne finiroit pas fans trente affaffinats.

Les connoiffances morales que je venois d'acquérir, m'engagerent à me former des liaifons

capables de les étendre. Murad Mollach, de la famille de Damat Zadé, qui depuis la conquête de Conſtantinople a donné dans chaque génération des Muftis à l'Empire, deſtiné lui-même à cette dignité, fut une de celles que je cultivai le plus. J'aurai ſouvent occaſion d'en parler; & ce que j'aurai à en dire, en développant ſon caractere, ſervira également à éclairer ſur celui de la nation.

Pour ſuivre à-peu-près la marche des événemens dont j'ai été le témoin, jetons actuellement un coup-d'œil ſur les incendies, qui ravagent trop fréquemment Conſtantinople pour n'en pas faire mention. Je choiſis le plus frappant des tableaux de ce genre, je veux dire l'incendie qui conſuma les deux tiers de cette immenſe ville peu de temps après notre arrivée.

Le Palais de France ſitué dans le fauxbourg de Péra, domine le port & la ville de Conſtantinople. Le feu prit le matin dans une maiſon près de la Marine & des murs du Sérail. Le vent qui ſouffloit du Nord, fit que l'incendie prolongea ces murs & atteignit vers les ſept heures le Palais du Viſir ſitué à mi-côte. Le Grand-Seigneur s'y étoit tranſporté; mais ni ſes ordres, ni les efforts qu'on fit pour préſerver cet immenſe édifice ne purent le garantir; & le foyer qu'il forma donnant une nouvelle activité aux flammes, l'incendie continua à s'étendre dans le lit du vent avec

la plus grande rapidité. On pouvoit cependant espérer qu'en s'approchant de Sainte-Sophie la masse de cet édifice lui donneroit des bornes: tous les secours s'étoient portés de ce côté, & l'on se flattoit d'y arrêter le progrès des flammes, quand le plomb de la coupole, fondu par la chaleur de l'atmosphère, ruisselant par les gouttieres de pierres sur la foule des gardes & des travailleurs, laissa un champ libre à l'activité du feu. Dès ce moment on ne pensa plus à le contenir, & l'on consentit à lui laisser dévorer tout ce qui se trouvoit sur la direction du vent, jusqu'aux murs de la Marine, de l'autre côté de la montagne. La consternation étoit générale, & cependant on s'estimoit heureux de voir l'incendie arrivé à ce terme, quand le vent sautant à l'Est avec violence, prit en travers cette ligne de feu sur plus de douze cents toises d'étendue. Les flammes poussées alors vers le centre de la ville formerent treize branches de feu, dont les racines en se réunissant successivement firent bientôt de Constantinople une mer enflammée.

Les efforts qu'on fit alors, au lieu d'être secourables, ne firent qu'ajouter au désastre: un régiment entier de Jénissaires, occupé à abattre des maisons à la tête d'une des branches de l'incendie, fut enveloppé par les deux branches latérales. Les cris de ces malheureux, portés dans

des tourbillons de feu, avec ceux des femmes & des enfans qui fubiffoient le même fort; le bruit des édifices qui s'écrouloient; celui des planches enflammées pouffées dans l'atmofphère par la violence du feu; le tumulte des habitans que l'incendie menaçoit de toutes parts, & qui, pour fe garantir de la plus affreufe mifere, expofoient leurs vies pour fauver une partie de leurs biens; tout concouroit à former un enfemble dont l'horreur ne peut être décrite.

Ce qui fe concevra encore moins, c'eft que la reconftruction de ces maifons n'étoit pas achevée, qu'un nouvel incendie les confuma de nouveau; fans qu'il ait été poffible de faire prendre aux habitans aucune précaution pour s'en préferver. Sultan Ofman, alors fur le trône, voulut vainement aggrandir quelques rues, en percer de nouvelles pour la facilité des fecours; les propriétaires fe réunirent pour réclamer la jouiffance entiere du terrain de leurs peres: le Gouvernement, qui n'avoit fu qu'ordonner quand il falloit payer, ne fut auffi que céder à une réfiftance facile à vaincre; voilà le Defpotifme.

On avoit dû voir que les vols qui fe commettent avec facilité, fous le prétexte de porter fecours aux maifons voifines du feu, avoient fouvent été le motif des incendies; & le Gouvernement en croyant y remédier par la défenfe de travailler à les éteindre, avant l'arrivée des prin-

cipaux Officiers, n'avoit fait qu'augmenter le mal. C'étoit en effet donner aux flammes le temps de prendre de l'activité. Auſſi cette loi fut-elle abrogée : on augmenta même le nombre des pompes : gardées juſques-là chez les Gouverneurs des quartiers, elles furent diſtribuées aux différens corps-de-garde ; ils eurent ordre de les tranſporter au premier beſoin : mais qu'en eſt-il réſulté ? que l'activité des pompiers ne les fait accourir que pour rançonner les malheureux, & arroſer la foule pour ſe divertir ; que les gardes familiariſés avec ces déſaſtres, s'en ſont fait un jeu, & ajoutent à la miſere publique en maltraitant les malheureux ; que les travailleurs jettent inconſidérément ſur le feu des alimens qu'ils devroient en éloigner, & que la multitude pille de tous côtés (1).

Le Viſir & tous les grands Officiers de la Porte ſont obligés d'aller au premier avis au lieu

(1) La loi a prononcé contre ce genre de pillage ; elle condamne le voleur à être précipité dans le feu ; mais l'habitude de voir une foule de malheureux périr dans les flammes par la fréquence & la rapidité des incendies, fait que ce danger auquel on eſt ſoi-même expoſé journellement, conſidéré comme ſupplice, ſe réduit à-peu-près au malheur de mourir dans ſon lit. Les peines les plus ſéveres n'établiſſent pas le bon ordre ; il eſt le produit d'une ſurveillance éclairée que le deſpotiſme n'emploie jamais.

de l'incendie, afin d'y ordonner tout ce qui est jugé nécessaire. Le Grand-Seigneur lui-même ne se dispense jamais de s'y rendre, si le feu fait quelques progrès : les moyens de le transporter sont prêts au premier signal ; il a jour & nuit des chevaux sellés & des bateaux armés à cet effet. Les grands Officiers ont la même précaution ; & ces corvées qui sont fréquentes interrompent souvent leur sommeil.

Des gardiens de quartiers appellés *Passevans* sont destinés à veiller sur le feu pendant la nuit. Ils parcourent leur district armés de gros bâtons ferrés dont ils battent le pavé, réveillent le peuple par le cri de *Yangenvar* (il y a du feu) & lui indiquent le quartier où il s'est déclaré. Une tour fort élevée, bâtie dans le palais du Jénissaire Aga, domine tout Constantinople, ainsi qu'une autre tour construite à Galata ; chacune de ces tours contient une garde qui veille constamment pour le même objet. C'est là qu'une espèce de tocsin frappé sur de gros tambours, en accélérant l'alarme, la porte rapidement dans le canal, d'où un grand nombre d'intéressés accourent souvent trop tard à leurs boutiques qu'ils trouvent brûlées ou pillées.

C'est aussi pour mettre les marchandises les plus précieuses à l'abri des flammes, & les préserver du pillage dans le cas de soulevement ou

d'incendie,

d'incendie, que les Besestins ont été bâtis ou par des corps de marchands, ou par des particuliers qui en louent les magasins. Ces édifices qui servent en même temps de rues, sont élevés en pierres de taille & voûtés en brique dans toute leur longueur. Ils rassemblent chacun des marchandises à-peu-près du même genre; mais si celui des Orfévres est un des plus précieux, ce n'est ni par le goût ni par le fini du travail. J'aurai occasion de parler ailleurs de l'industrie des Turcs.

Après le désastre dont je viens de parler, la résidence des Ministres du Grand-Seigneur fut transférée (jusqu'à ce qu'on eût reconstruit le Palais du Visir) dans celui d'une Sultane, que le feu avoit épargné; & M. de Vergennes qui n'avoit eu d'abord que le titre d'Envoyé de France, ayant obtenu celui d'Ambassadeur, se disposa pour la remise de ses nouvelles lettres de créance.

Said-Effendi, le même qui avoit été Ambassadeur en France, étoit alors Grand-Visir. Nous nous rendîmes à son audience; nous ne comptions aller à celle du Grand-Seigneur que le second mardi, le premier étant trop voisin (1);

(1) Le Grand-Seigneur ne donne jamais audience aux Ambassadeurs que le mardi; c'est le jour du Divan

mais le Sultan, qui ſe trouvoit incognito à la Porte (1), fit dire à M. de Vergennes qu'il le recevroit le lendemain. Ce Prince, d'un caractere emporté, mais foible, impatient & curieux à l'excès, nous donna au retour une ſcène aſſez ſinguliere. Nous le trouvâmes déguiſé en homme de Loi & ſeulement accompagné de ſon Sélictar (2) & de ſon Divitdar (3), tous deux déguiſés en Tchoadars (4) ; il s'étoit arrêté dans une rue pour nous voir paſſer, & notre marche pé-

---

du Sérail ; il ſe tient dans le rez-de-chauſſée d'une tour quarrée qui en porte le nom. Le Viſir, ainſi que les grands Juges d'Europe & d'Aſie, le grand Tréſorier, &c, y ſiègent ſur des banquetttes qui bordent cette ſalle. On y voit au-deſſus de la place du Viſir, en face de la porte, une petite fenêtre grillée & élevée de neuf à dix pieds, d'où le Grand-Seigneur peut entendre ce qui ſe paſſe au Divan; mais d'où il ne peut, ainſi qu'on a voulu le faire croire, ni être poignardé ni poignarder perſonne.

(1) Cette expreſſion déſigne la réſidence du Viſir, où tous les bureaux ſont raſſemblés, & où tous les autres Miniſtres de la Porte ſiégent dans le jour pour vaquer aux affaires de leur département.

(2) Porte-épée qui fait l'office de Grand-Chambellan & de Capitaine des Gardes.

(3) Secrétaire-Garde de l'Ecritoire Impériale.

(4) Valets qui accompagnent à pied leurs Maîtres.

nétrant de-là dans l'*Atmeydan* (1), nous vîmes bientôt ce Prince arriver en courant à côté de nous, où ralentiſſant ſa marche près de M. l'Ambaſſadeur, il l'accompagna juſqu'au bout de cette place; recommençant alors à courir, il traverſa la rue à la tête de la premiere file, entra par une des portes du jardin du Sérail, en reſſortit vers la Marine pour nous rejoindre ſur l'échelle (2) où nous nous embarquâmes: Il y reſta juſqu'à notre départ; après quoi il rentra de nouveau dans l'enceinte de ſon Palais, où nous le perdîmes de vue.

Je remarquai que pendant tout le remps que ce Prince nous accompagna dans la place de l'Hippodrome, où nous avions également attiré pluſieurs curieux; aucun d'eux ne fit le moindre mouvement qui pût le décéler. Il n'y en avoit pas un cependant qui ne le reconnût & ne fût effrayé de ſa préſence: mais le deſpotiſme veut maîtriſer & faire diſſimuler juſqu'à la crainte même qu'il inſpire.

Je n'entrerai dans aucun détail ſur le cérémonial de l'audience du Grand-Seigneur; les voya-

(1) Place de l'Hyppodrome.

(2) Echelle, eſpèce de jetée en pierres ou en planches ſur pilotis, pour faciliter l'abord des bateaux, l'embarquement & le débarquement de ce qu'ils tranſportent.

geurs en ont aſſez parlé, pour que je me taiſe ſur les différens traits d'humiliation que les Ambaſſadeurs eſſuyent dans ces occaſions; il faudroit diſcuter les moyens de s'y ſouſtraire, & je ne décris que les mœurs des Turcs.

Il y eut cependant de remarquable dans cette audience, que le Grand-Seigneur, au lieu de s'adreſſer à ſon *Viſir* pour tranſmettre ſa réponſe, l'adreſſa lui-même à M. de Vergennes auquel le Drogman de la Porte la traduiſit, conçue en termes pleins de bonté pour cet Ambaſſadeur, & nul'ement formée ſur l'étiquette. Cette réponſe ne pouvoit avoir été préparée; une ſorte d'affabilité l'avoit dictée au Prince.

Sultan Oſman, d'ailleurs peu capable de cette énergie dont le deſpote a ſi ſouvent beſoin, y ſuppléoit par une impatience habituelle & quelques excès d'emportemens. Séliktar Pacha, jeune, plein de confiance, & fier de la faveur de ſon Maître qui l'avoit élevé au Viſiriat, crut pouvoir ſe livrer ſans crainte comme ſans meſures à des concuſſions, dont les exemples multipliés exciterent un murmure général. Ces plaintes qui arrivent toujours trop difficilement juſques au trône, parvinrent aiſément au Sultan dans les courſes qu'il faiſoit incognito; & ce Prince outré contre ſon favori, le fit venir au Sérail en préſence du Mufti qu'il avoit mandé à cet effet. L'accès de ſa colere fut ſi vif, que faiſiſſant une

maſſe d'armes il l'en auroit frappé lui-même, ſi le Chef de la Loi ne s'y fût oppoſé. C'étoit ſans doute irriter la colere de Sultan Oſman que d'en contenir le premier mouvement; elle ne tarda pas auſſi à s'immoler ſa victime, & le Viſir congédié de l'appartement intérieur, mais ſuivi d'un ordre, fut arrêté entre les deux portes (1); le Sélictar Aga lui retira le ſceau de l'Empire; & ſa tête coupée ſur le champ, fut expoſée dans un plat d'argent à la porte de la ſeconde cour, avant qu'on eût le moindre doute ſur la faveur dont jouiſſoit ce premier Miniſtre (2).

Les Ulemats, ce fameux corps de gens de Loi qui ſe ſaiſit toujours des reſtes de l'autorité quand elle foiblit, pour en opprimer l'autorité elle-même, contenu juſques-là par la faveur du Viſir, crut pouvoir après ſa mort dominer avec plus d'impunité. Les Ulemats diſpoſerent en effet de la foibleſſe du Sultan juſqu'au degré qui ne pouvoit manquer de l'irriter contre lui; ſa fureur éclata contre le Mufti.

---

(1) L'iſſue par laquelle on pénètre de la premiere cour du Sérail dans la ſeconde, eſt fermée par deux portes entre leſquelles il y a des logemens pratiqués dans les tours qui flanquent cette entrée; les portiers en occupent une partie; mais la pièce principale s'appelle le Dgellat Odaſſi, la chambre des bourreaux.

(2) L'écriteau portoit : *C'eſt ainſi que l'on traite ceux qui abuſent de la faveur de leur Maitre.*

Le fanatiſme qui par-tout a prononcé des lois ſanguinaires ou abſurdes, ſouvent l'un & l'autre, a établi en Turquie en faveur des Ulemats, que leurs biens ne pourroient être confiſqués, & qu'ils ne pourroient être punis de mort qu'en les faiſant piler dans un mortier. On ne ſent pas trop le plaiſir qu'il y a d'être traité d'une maniere auſſi diſtinguée; mais on apperçoit aiſément que les exemples d'un ſupplice auſſi horrible doivent avoir été d'autant plus rares, que les gens de Loi avoient plus d'intérêt à ne pas les laiſſer ſe multiplier. Ce fut ſans doute auſſi la confiance de l'impunité, qui porta le Mufti à recevoir avec hauteur les menaces de ſon Maître; & cette réſiſtance irrita Sultan Oſman au point qu'il ordonna de relever les mortiers que le laps du temps avoit enterrés. Cet ordre ſeul produiſit le plus grand effet. Le corps des Ulemats juſtement effrayé ſe ſoumit; & le fameux Racub-Pacha, appellé au Viſiriat, gouverna ſans contradiction.

Racub joignoit à l'eſprit le plus ſéduiſant beaucoup de force dans le caractere. Jamais Viſir n'a mieux poſſédé que lui les talens de ſa place; il ſavoit corrompre avec adreſſe & intimider les plus audacieux; toujours perfide, toujours méchant, mais toujours habile & maître de lui-même, il comptoit les hommes pour peu de choſe & leur vie pour rien.

Ce Miniſtre avoit précédemment occupé le

Pachalik du Caire, celui de tout l'Empire qui lui convenoit le moins; l'indiſcipline des Beys Mamelucs, étayée par la force, ne lui avoit laiſſé que la reſſource de la corruption pour ſe ſoutenir, ſans en être moins expoſé aux voies de fait. Il venoit d'échapper à un coup de piſtolet tiré ſur lui dans ſon propre Divan, lorſque le Grand-Seigneur l'appella au Viſiriat. Racub joignoit encore à tous les talens néceſſaires au deſpotiſme, des connoiſſances utiles aux affaires de l'Empire; il les avoit acquiſes au Traité de Belgrade, pendant lequel il occupoit la charge de Mektoubtchy (1).

Les différens emplois par leſquels ce Miniſtre avoit ſucceſſivement paſſé, ne laiſſant à perſonne l'eſpoir de lui être néceſſaire, il trouva tout le monde diſpoſé à ſervir ſes volontés; & l'on remarqua bientôt que l'habitude de l'autorité les lui faiſoit exprimer d'une maniere étrangement légere.

L'intervalle entre la mort de Séliđar Pacha, & l'élévation de Racub au Viſiriat, avoit été rempli par un grand nombre de Viſirs, dont quelques-uns n'étoient pas reſtés quinze jours

(1) Mektoubtchy eſt un des miniſtres de la Porte du ſecond ordre. Cette place ne pourroit être comparée qu'à celle de premier Commis du premier Miniſtre, ſi elle exiſtoit.

en place. Nous étions fatigués des fréquentes audiences que ces mutations occasionnoient ; mais il ne falloit pas moins nous rendre encore à celle du nouveau Ministre. Les cérémonies d'usage dans ces occasions étoient terminées, & cependant Racub continuoit à entretenir amicalement M. l'Ambassadeur, lorsque le Muzuraga (1) arrivant dans la salle, & s'approchant du Pacha, lui dit un mot à l'oreille. Nous observâmes bien qu'il n'en reçut pour toute réponse qu'un très petit mouvement horisontal de la main : après quoi son Altesse reprenant sur le champ un sourire agréable, continua à s'entretenir avec M. l'Ambassadeur pendant quelques instans encore. Nous sortîmes ensuite de la salle d'audience pour regagner le pied du grand escalier, où nous remontâmes à cheval ; & neuf têtes coupées & rangées en dehors de la premiere porte, nous donnerent en passant, l'explication du geste que le Visir venoit de faire en notre présence.

L'inutilité de presser de la sorte une exécution dont on peut toujours disposer avec une extrême facilité, pouvoit faire présumer que celle-ci avoit été ménagée pour établir notre opinion sur la prompte justice du nouveau Ministre : mais nous ne pouvions y voir que son attrocité ; c'est

(1) Le Grand-Prévôt.

la

le grand reſſort du deſpotiſme : il écraſe toujours & ne punit jamais ; c'eſt auſſi le moyen que Racub employa conſtamment (1).

Mais ſi tous les Grands de l'Empire étoient contraints de céder à l'uſage que ce Viſir faiſoit de ſes principes politiques, il étoit réſervé à une femme du peuple de lui réſiſter impunément ; & l'eſpèce de ſédition qu'elle occaſionna, intéreſſant la ſubſiſtance de Conſtantinople, il eſt important de faire connoître cette partie de l'adminiſtration Turque.

Le Grand-Seigneur qui fait publiquement le monopole du bled pour l'approviſionnement de la capitale, reçoit cette denrée des provinces maritimes où il a établi le droit d'Ichetirach (2). Il conſiſte dans l'obligation de livrer au Grand-Seigneur, à un très bas prix, une certaine quantité de bled qu'il fait tranſporter dans ſes magaſins par des bâtimens noliſés pour ſon compte. Il revend enſuite cette denrée en détail aux Boulangers, qui ſont obligés de la recevoir & de la

---

(1) Sous un gouvernement deſpotique, l'exiſtence de chaque perſonne en place eſt néceſſairement précaire : on ne peut s'y livrer à l'ambition de les occuper, ſans mépriſer ſa propre vie. Quel cas pourroit-on faire de la vie des autres ?

(2) Le produit de ce monopole appartient au tréſor public ; ſon adminiſtration eſt confiée au Teſterdar (Grand Tréſorier).

consommer au prix que sa Hautesse a fixé. Une suite nécessaire de cette maniere d'administrer, c'est la défense de l'exportation des bleds, la friponnerie inévitable des Officiers qui contreviennent à l'ordre, le dépérissement des grains emmagasinés & mal soignés, une nourriture souvent mal saine, & la famine pour dernier résultat.

Constantinople en étoit menacé ; le pain diminué de poids étoit considérablement augmenté de prix : on commençoit même à en altérer la composition, & l'on n'espéroit plus pour gagner le nouveau bled que sur l'arrivée de soixante-dix bâtimens attendus de la mer Noire ; quand on apprit la perte de tous ces bâtimens, naufragés à la côte pour avoir manqué dans la nuit l'entrée du canal. Constantinople fut consternée, & l'on ne peut penser sans horreur que cet événement étoit occasionné par un genre d'abus, qui ne paroîtroit pas même croyable, s'il n'existoit encore assez constamment.

Deux fanaux fort élevés & placés à l'embouchure de la mer Noire sur les deux caps d'Asie & d'Europe, y sont destinés à indiquer l'entrée du canal aux navigateurs. Le Gouvernement a pourvu à la dépense de l'huile qui doit y être consommée ; & des gardes sont payés pour les allumer & les entretenir jour-

nellement; mais ce même Gouvernement permet en même-temps, la fabrication des charbons ſur toute cette côte, quoiqu'il ait pu ſe convaincre, que ſous ce prétexte, les habitans allument des feux capables de tromper & d'égarer les navigateurs dans les temps orageux; il devroit ſavoir auſſi que les gardes des deux Phares interceptent en même-temps la lumiere des fanaux, pour ſe procurer des naufrages dont les débris leur ſont utiles (1).

Des ordres expédiés dans tout l'Empire pour enlever les ſemailles au laboureur, furent le premier moyen qu'on employa pour remédier au déſaſtre. Les malheurs qu'on préparoit pour l'avenir, ne pouvoient être apperçus par l'intérêt du moment, ſeul intérêt du deſpotiſme. On joignit encore aux moutures, des fêves & d'autres légumes farineux; & l'avarice qui profite de tout, s'empara des comeſtibles pour en altérer la qualité, ſans ſuffire à la quantité.

Les fours conſtamment aſſaillis par un peuple affamé, demanderent des gardes; on n'y livra plus à chaque perſonne, qu'un gâteau de

(1) L'humanité livrée à l'injuſtice, ſe fait bientôt un jeu de tous ſes crimes. Un déſordre en produit toujours un plus grand; ce produit eſt plus certain quand les lois en donnent l'exemple. Eſt-il un légiſlateur qui ne doive pas être effrayé de ce dilemme?

pâte mal cuite ; & les Turcs en s'y présentant, le pistolet ou le couteau à la main, y commettoient toutes sortes de désordres.

Dans cette détresse qui avoit fait également resserrer le riz, la fermeté du Visir entretenoit cependant une sorte de tranquillité dans la ville, lorsqu'une femme du peuple, vieille, mais courageuse, ameutant ses compagnes dans son quartier, grossit bientôt sa troupe en s'acheminant vers les magasins de riz. Elle insulte les gardes qui sur sa route demandent compte de cet attroupement. Le Jénissaire Aga (1) accourt avec une garde nombreuse ; il est repoussé par les pierres qu'on lui lance ; les magasins de riz sont enfoncés & le pillage commence, quand le Grand-Visir arrive lui-même : la vieille femme s'avance alors vers lui, le menace avec insolence, défie les forces de ses soldats, le harangue avec intrépidité, le persuade, ou plutôt lui fait sentir la nécessité de céder, obtient une portion de riz pour chaque combattant, & congédie sa troupe victorieuse.

Cependant l'excès des abus qui ramene momentanément à l'ordre, rendit pour quelque temps l'approvisionnement au commerce ; la famine disparut, mais les maladies préparées par

(1) Le Général de l'infanterie.

de mauvais alimens, ſe mêlant aux miaſmes de la peſte, ce fleau commença ſes ravages; il les étendit dans tout l'Empire.

Les recherches que l'on a faites ſur cette maladie, n'ont encore produit que quelques opinions qui ſe contrediſent, ou que les faits démentent. On avoit penſé qu'elle étoit originaire de l'Egypte; & l'on verra que mes obſervations faites ſur les lieux détruiſent abſolument cette derniere conjecture.

Quoi qu'il en ſoit, il n'y a point d'incertitude ſur le foyer qui la conſerve, ni ſur les cauſes qui la propagent. On retrouve l'un & l'autre chez les marchands Frippiers de Conſtantinople, & chez les particuliers qui conſervent dans leurs coffres tous les vêtemens, les fourrures même des perſonnes mortes de la peſte. C'eſt ſans doute prendre le moyen le plus efficace pour en fomenter & en perpétuer le germe; il ſe développe infailliblement ſur les individus dont les humeurs en ſont devenues ſuſceptibles. Dans la ſaiſon où ces humeurs fermentent, ſes progrès ſont plus rapides.

C'eſt auſſi aux approches du printemps qui ſuivit la diſette, qu'on apperçut les premiers indices de la peſte: elle emporta cette année plus de cent cinquante mille ames dans la ſeule ville de Conſtantinople; & le nombre des morts arriva au degré d'autoriſer des prieres publiques pour demander à Dieu la ceſſation de ce fléau. Il eſt

bon de remarquer que les Turcs le ſupportent patiemment ſans ſe plaindre, juſqu'à ce que le bulletin journalier des enterremens qui ſortent par la ſeule porte d'Andrinople ſoit de 999 : voilà le terme de leur réſignation.

On n'obſerve jamais cette maladie dans ſa naiſſance, comme dans ſes différens périodes, que par la fréquence des enterremens : mais ce fléau n'interrompt aucune affaire ; & le mouvement qu'elles occaſionnent, en entretenant la communication, augmente auſſi les progrès du mal. Cependant aucune remarque n'accuſe l'air d'y contribuer ; & l'habitude qui familiariſe avec les plus grands déſaſtres & les dangers les plus certains, procure aux malades des ſecours auſſi faciles, que les fièvres les moins épidémiques : les Turcs trouvent encore dans une aveugle prédeſtination une plus grande ſécurité.

Exempts de l'excès du même préjugé, les Grecs, les Arméniens, les Juifs ont étudié une ſorte de remède dont ils paroiſſent uſer avec une eſpèce de ſuccès ; ce n'eſt toutefois qu'après que les premiers efforts de la maladie ſont appaiſés : mais on remarque que chacune de ces nations s'eſt fait un régime différent qui ne peut convenir qu'à elle ſeule ; il faudroit ſans doute attribuer cette ſingularité aux différentes manieres dont elles ſe nourriſſent. Il eſt encore plus sûr de douter de ce fait, que pluſieurs Médecins aſſurent : je ne le garantis pas.

Les Européens ſont les ſeuls qui prennent quelques précautions contre la contagion; une trop longue habitude les leur fait ſouvent négliger, mais ce n'eſt jamais ſans le plus grand danger; & ceux que leurs affaires n'obligent pas à une réſidence abſolue, ſe retirent d'autant plus volontiers à la campagne pendant la peſte, que cette maladie qui commence ſes ravages dans le printemps, dure ordinairement juſqu'aux approches de l'hiver. L'iſle des Princes, ſituée à cinq lieues de Conſtantinople, à l'entrée du golphe que fait la mer de Marmora, vers l'ancienne Nicée, étoit le ſéjour que les François avoient affectionné: ils ſe ſont depuis répandus dans différens villages, qui bordent le canal du côté d'Europe; & ceux de Tarapia & de Buyukdéré, réuniſſent aujourd'hui la plus grande partie des Ambaſſadeurs & des Négocians de toutes les nations; le village de Belgrade, rendu célèbre par Miladi Montagu, avoit joui long-temps de cette préférence, qu'un air devenu mal ſain, lui a fait perdre depuis.

J'avois choiſi le petit village de Keffely Keuy, pour me ſouſtraire à toute communication pendant la peſte, dont je viens de parler: ce village eſt ſitué près de Buyukdéré, où Murad Mollach habitoit l'été, & prenoit quelques précautions, au grand ſcandale des vrais croyans. Je fus le voir: ſon goût pour l'ivrognerie que je

pouvois satisfaire, & mon zèle pour m'instruire qu'il pouvoit également favoriser, nous lierent plus intimement.

Cet Effendi (1) né dans l'opulence, fils de Mufti, & destiné lui-même au Pontificat, ne connoissoit d'autre Loi que sa volonté.

Entouré d'un nombreux domestique toujours prêt à exécuter ses ordres, il s'étoit arrogé la propriété & la Justice Prévôtale du village de Buyukdéré; il avoit encore étendu ses droits sur les deux villages contigus: faveurs, vexations, tout y dépendoit de lui; & le Gouvernement, loin de contrarier cette usurpation en renvoyant les plaignans, ajoutoit à leurs malheurs celui de s'être plaints sans fruit, & le danger de passer pour s'être plaints. Un moyen aussi efficace de s'approprier le bien d'autrui, a long-temps fourni à Murad Mollach, des sommes proportionnées à ses dépenses : jamais homme n'a su mieux que lui les multiplier, & je lui ai connu, depuis qu'il a été Kadilesker (2), neuf maisons dans chacune desquelles il avoit femme, enfans, valets, cuisine pour les nourrir, des ouvriers bâtissant par-tout, des voisins qui

(1) Effendi, homme de loi.

(2) Kadilesker; on devroit prononcer Kadi-el-Asker: ces trois mots signifient Juge des troupes; il y en a

le redoutoient, & des créanciers qui fuyoient sa présence.

Quoique Murad n'eût encore que le titre de Mollach de la Mecque (1) lorsque je commençai à me lier avec lui, on peut juger qu'il jouissoit déjà d'une grande réputation ; elle lui attiroit souvent la visite de gens en place, près desquels il avoit lui-même des ménagemens à garder.

Le Bostandgi Bachi, celui des Officiers extérieurs du Sérail, qui approche le plus souvent son Maître, celui qui par état doit lui rendre compte de tous les désordres, & qui fait fréquemment sa ronde pour les observer; dans une de ses courses maritimes, étoit venu jusqu'à Buyukdéré, où voulant faire une visite au Mol-

---

deux, celui d'Europe & celui d'Asie : ce dernier a le pas sur l'autre. Ce sont les deux grands Juges ; tout leur est soumis ; dans un Gouvernement militaire, il n'y a que des soldats.

(2) Mollach de la Mecque n'est qu'un titre auquel on parvient à son rang & qui prépare à être Stambol Effendiffi, espèce de Gouverneur & Lieutenant de police de Constantinople ; mais cette charge, ainsi que celle de Kadilesker & celle de Mufti ne suivent point l'ordre du tableau : parvenu au titre de Kiabé-Molaffi, Mollach de la Mecque, il faut attendre le choix du Grand-Seigneur qui dispose de ces places à son gré, pourvu que le sujet ait passé par la troisieme & la seconde, avant d'arriver à la premiere.

lach, un des gens de celui-ci lui dit qu'il étoit allé se promener vers la prairie : le Bostandgi Bachi s'achemine pour l'y joindre. On se hâte aussi de venir avertir l'Effendi, qui se trouvoit alors chez moi, où quelques bouteilles de marasquin l'avoient tellement occupé, qu'il me paroissoit hors d'état de s'occuper d'autres choses. Son homme arrive, lui annonce que le Bostandgi Bachi est dans la prairie voisine. Je cherche un expédient pour empêcher une entrevue que son état actuel me fait redouter pour lui. Il s'apperçoit de mes craintes : vous allez voir, me dit-il en souriant, ce que le moral peut sur le physique. Cependant il se laisse soutenir par ses gens, pour arriver jusqu'à la porte de la rue : là il les repousse, marche avec fermeté, entre précipitamment dans la mosquée, qui n'étoit qu'à dix pas, fait dire effrontément au Bostandgi Bachi qu'il est en priere : il se rend un moment après où son Officier l'attendoit, reçoit ses hommages, le congédie & revient ensuite rire avec moi de mes frayeurs.

Murad Mollach, trop accoutumé aux excès, n'étoit pas aisé à conduire ; il céda cependant aux instances que je lui fis d'user plus modérément des liqueurs, il consentit à ne se rendre que gai : nos conversations en devinrent plus intéressantes, j'en ai extrait ce que j'ai déjà dit sur les femmes ; & les siennes qui faisoient de fré-

quentes vifites à Madame de Tott, enrichirent beaucoup mes connoiffances à cet égard. Je voulus voir par mes yeux ce troupeau, que le Berger ne prifoit guere; j'entrai précipitamment dans l'appartement où elles étoient : le cri fut général : il n'y eut cependant que les vieilles qui s'empreffèrent à fe cacher le vifage, mais je trouvai les jeunes bien vaines dans leur lenteur.

On peut juger que Murad Mollach, conftamment dégoûté de celles qu'il avoit, n'en augmentoit le nombre que pour fe procurer de nouvelles efclaves, qu'il perdoit bientôt de vue. J'étois un jour avec lui dans un de fes kiosks : nous prenions du café; je travaillois à lui démontrer que puifque le fyftême de la prédeftination n'obligeoit pas un Turc à refter dans fa maifon, pendant qu'elle brûloit, il pouvoit également s'en éloigner quand la pefte s'y déclaroit; & notre querelle devenoit férieufe, lorfqu'un petit enfant d'environ quatre ans, nuds pieds, mal vêtu, vint lui baifer la main. Le Mollach le careffe, me fait remarquer cet enfant, & lui demande quel eft fon pere ? c'eft vous, répondit-il vivement. Quoi! je fuis ton pere ? ... Et comment te nommes-tu ? ... Jufuf... Mais quelle eft ta mere ? ... Katidgée. Ah ! bon, Katidgée ... Oui vraiment, me dit froidement l'Effendi, je ne le connoiffois pas. Comment, lui dis-je, vous ne connoiffez ni vos enfans, ni leurs me-

res ? Si tout cela vous eſt étranger, à quoi vous intéreſſez-vous donc ?

LE MOLLACH.

A peu de choſe, j'en conviens ; mais convenez auſſi que ce grand intérêt que vous paroiſſez me reprocher, de ne pas ſentir, eſt un peu fantaſtique. Né de l'illuſion, n'eſt-ce pas l'amour-propre qui l'alimente ? Puis-je deſirer une pareille reſſource ? non, ſans doute ; mais je ſuis curieux, c'eſt à quoi ſe réduit mon ſentiment.

LE BARON.

Je crois que c'eſt auſſi celui de bien des gens ; & je vous le pardonnerois, s'il n'étoit pas excluſif. Mais n'aimer rien, pas même ſes enfans, c'eſt vivre dans l'abandon le plus triſte, dans une ſolitude affreuſe.

LE MOLLACH.

Ce ne ſont là que de grands mots, cela n'éclaircit rien, cela ne donne aucune idée réelle ; ſoyons de bonne foi. Tous les hommes ont les mêmes ſenſations : leurs plaiſirs ne different pas ; mais leurs préjugés, ainſi que leurs uſages, ont des variétés d'ou réſultent les ſenſations morales qui modifient les ſenſations phyſiques. Ne les confondons pas : voudriez-vous aſſimiler les petits réglemens d'une petite ſociété avec les lois éternelles de l'Eternel ?

LE BARON.

Penfez-vous donc que fans faire une comparaifon auffi vaine & auffi abfurde on ne puiffe croire au fentiment filial ?

LE MOLLACH.

Il faut toujours croire ce que l'on fent, & fentir le plus que l'on peut. Mais il faut croire auffi, que tout ce que l'on fent, n'eft pas tellement dans la nature, que ce foit lui manquer que de ne pas l'éprouver. Nous venons de convenir qu'il y a des fenfations purement morales, qui en agiffant fur le phyfique, le dominent & ne lui appartiennent pas : on s'y livre, on les chérit par habitude ; elles font peut-être précieufes, tout cela eft poffible. Vous voyez que je vous devine, devinez-nous auffi. Il ne faut pas faire un grand effort pour appercevoir que la facilité de fatisfaire tous fes goûts, conduit à l'indifférence : c'eft la faute de nos ufages ; nous ne pouvons les changer, ils nous procurent des bénéfices fans charge, & des charges fans bénéfices : tout eft compenfé ; mais tant que je ferai curieux, je ne ferai point fi malheureux que vous le penfez.

On pouvoit entrevoir que Murad étendoit cette curiofité au-delà des bornes prefcrites ; mais c'eft ce que fa métaphyfique n'entreprenoit pas de juftifier : il fe contentoit d'en ufer librement.

Dans le nombre des gens qui l'environnoient,

le nom de Haidout Mustapha m'avoit plusieurs fois frappé : le premier mot signifie voleur. C'étoit en effet l'ancien métier de Mustapha : il s'honoroit encore de ce titre, & son maître lui ordonna de me raconter les crimes qu'il avoit commis. Le narré de cent actions héroïques n'auroit pas été fait avec plus de noblesse & plus de modestie que ce scélérat en mit à nous faire le tableau des assassinats & des infamies dont il s'étoit souillé. Un grand nombre de valets accourus pour jouir de ce récit, lui applaudissoit ; & lorsqu'il eut fini : Convenez, me dit le Mollach, que ce coquin a bien du courage. Il y a au moins, lui répondis-je, une grande témérité à braver les lois en convenant de ses crimes ; & sans votre appui, je suppose qu'il en auroit déjà reçu le prix. Point du tout, répliqua froidement le Mollach ; la loi ne peut plus rien sur lui, il n'a point été décrété pendant qu'il exerçoit son métier, il ne pouvoit être recherché après l'avoir quitté (1).

Ce même homme, chargé ensuite par son maître du soin d'une espèce de bergerie, la surveilloit avec un de ses camarades, qui fut

(1) Les voleurs sont, en Turquie, comme les chamberlands ; s'ils échappent aux Jurés, & que du produit de leurs bénéfices ils achetent une charge, ils sont libres d'exercer leurs talens ; un Pachalik, en Turquie, vaut la maitrise.

trouvé mort d'un coup de hache dans la même cabane où ils couchoient ensemble. Haidout-Mustapha vint effrontément annoncer cet événement. Il passa pour constant qu'il étoit le meurtrier ; mais le fait étoit sans doute trop récent pour qu'il osât encore s'en vanter. Cependant le Mollach qui n'en doutoit pas, le gardoit toujours à son service, & se faisoit accompagner dans ses promenades par ce brave homme qui donnoit de si fréquentes preuves de courage.

Les inconvéniens de la chasse dans un pays où les coquins sont plus communs que les perdrix, m'avoient fait préférer la pêche, où je pouvois présumer plus de tranquillité. Je jouissois fréquemment de ce plaisir, en me transportant en bateau dans une anse de la côte d'Asie, près de l'embouchure de la mer Noire, & en dehors des derniers Châteaux que les Turcs avoient alors. Quelques jeunes gens m'accompagnoient ; nous prenions chacun nos fusils pour tuer, chemin faisant, des gabians, espèce d'oiseaux aquatiques dont le canal est couvert. Deux bateliers Grecs conduisoient notre bateau, & servoient à amorcer nos lignes dormantes & à jeter nos filets.

Nous étions six tireurs, & l'attrait des oiseaux nous ayant fait traverser le canal, pour gagner la côte d'Asie que ces animaux affectionnent

plus particuliérement à cauſe des courans, nous la prolongeâmes en les fuſillant de temps en temps. Cette diſpoſition nous forçoit à paſſer près du Château d'Aſie, devant lequel j'abattis un gabian. Un Officier des Boſtangis qui y commandoit, étoit accroupi au pied de ſon donjon, où il reſpiroit gravement avec la fumée de ſa pipe tout l'orgueil de ſon autorité. Il nous fit un ſigne d'aborder, que mes bateliers me firent remarquer. Je lui demandai alors ce qu'il vouloit : vous parler, dit-il: & moi je n'ai rien à vous dire, ajoutai-je ; je vais à la pêche à tel endroit ; ſi vous aimez la promenade, venez-y, je vous écouterai. Le Turc affectant alors quelques égards pour moi, déclara qu'il n'en vouloit qu'à mes bateliers, qui d'abord effrayés, jugerent que c'étoit pour les rendre reſponſables du coup de fuſil que j'avois tiré près du Château ; mais je les raſſurai bientôt par la promeſſe de ne pas les abandonner. J'invitai de nouveau le Turc à venir à la pêche s'il en étoit curieux ; & piqué ſans doute de mon ton de mépris, il me répondit froidement : j'irai vous y trouver. Nous continuâmes notre route.

Dans le nombre des jeunes gens qui m'accompagnoient, un ſeul paroiſſoit inquiet de la réponſe du Turc ; né dans le pays, il avoit ſucé avec le lait une crainte puſillanime dont

nous

nous nous amuſions en lui diſant à tout moment : voilà les Boſtandgis qui viennent. Aucun de nous ne croyoit en effet qu'ils vinſſent nous chercher, & nous n'appercevions aucun motif aſſez grave pour les y déterminer. Cependant nous entrions à peine dans l'anſe poiſſonneuſe où nous comptions nous amuſer, que nous apperçumes réellement le bateau de garde qui venoit à nous.

Il fallut alors nous réſoudre à guerroyer : cela pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes, mais nous étions ſi éloignés de tout ſecours, qu'il falloit bien nous déterminer à être battans ou battus. Il n'y avoit pas à héſiter. Je m'emparai du commandement ; politique, militaire, tout me fut ſoumis. J'ordonnai d'abord à mes bateliers de jeter leurs lignes & leurs filets, afin que cette opération obſervée par l'ennemi, fît preuve de bonne contenance. J'aſſurai auſſi mes deux Grecs qu'il ne leur arriveroit rien ; & nos armes étant préparées, je donnai ordre à la mouſqueterie de coucher en joue les Boſtandgis, lorſque je ferois cette politeſſe à leur Officier ; mais en obſervant ſurtout de ne pas tirer avant moi. Ces diſpoſitions faites & le bateau Turc déjà près de nous, je crus qu'il étoit de la dignité Européenne d'aller ſur lui. Ce drôle avoit auſſi ſa dignité Turque ; & voulant interpréter ma démarche comme une preuve de

ma soumission, il cessa de ramer pour m'attendre. Je changeai aussi-tôt de manœuvre pour m'en éloigner; & sur l'invitation qu'il me fit de continuer de m'approcher, je lui répondis que c'étoit à lui à venir me chercher, s'il persistoit à vouloir me parler: à la bonne heure, me dit-il. Cependant mon bateau présentoit alors le côté à la proue du sien, qui étoit d'ailleurs beaucoup plus gros. Il donna ordre à ses gens de ramer de maniere à nous couler bas, en nous passant sur le corps. C'est aussi ce qui seroit arrivé infailliblement, si en prenant mon parti de le coucher en joue, mouvement qui fut suivi par mes camarades, je ne lui eusse crié en même temps que s'il donnoit encore un coup de rames, je le tuerois comme le gabian. Le seul aspect du bout de nos fusils avoit fait changer le gouvernail, & abattre toutes les rames de mes braves. Nos bateaux se prolongerent; & tenant toujours les ennemis en respect, nous ouvrîmes la conférence.

J'eus quelque peine d'abord à m'y procurer le principal rôle, parce que le Turc auquel je venois d'en imposer disoit aux bateliers: ce Franc ne m'entend pas; parlez, vous autres. Il faudroit connoître le degré de bassesse d'un Grec vis-à-vis d'un Turc, pour juger de l'insolence de mes bateliers, en répondant à l'Officier que je parlois le Turc mieux que lui. Il fut enfin forcé de s'adresser à moi.

LE TURC.

Conſtantinople a-t-il paſſé ſous le joug des infidèles? de quel droit oſez-vous réſiſter à la sûreté & au bon ordre du canal?

L'EUROPÉEN.

Et de quel droit oſez-vous vous-même violer les engagemens de votre Maître en moleſtant ſes meilleurs amis?

LE TURC.

Je ne vous moleſte point; mais il eſt défendu de chaſſer ſans permiſſion: montrez-moi l'ordre qui vous y autoriſe.

L'EUROPÉEN.

Où avez-vous vu qu'on tuât des lievres dans un bateau? Je ſuis à la pêche, elle eſt libre.

LE TURC.

Non, rien n'eſt libre ici, pas même les promenades; & j'ai un long firman (1) auquel vous devez vous ſoumettre.

L'EUROPÉEN.

Oui, quand je l'aurai vu.

---

(1) Ordre émané de la Porte au nom du Grand-Seigneur.

LE TURC.

Vous ne ſavez pas lire.

L'EUROPÉEN.

Mieux que vous : mais, je le vois, vous n'en avez point; vous êtes un drôle qui cherche de faux pretéxtes; nous ſommes en regle.

LE TURC.

Comment ! n'avez-vous pas tiré un coup de fuſil vis-à-vis la forteresse Impériale?

L'EUROPÉEN.

Devant vous, j'en conviens ; mais devant la forteresse cela eſt impoſſible, à moins que vous ne donniez ce nom à un mauvais pigeonnier au pied duquel vous étiez aſſis; cela n'étoit pas ſans doute bien reſpectable; & je vous ferai repentir de votre inſolence : le Boſtandgi-Bachi eſt de mes amis; je le prierai de vous faire donner cent coups de bâton à ma porte; c'eſt un petit divertiſſement que je veux me procurer.

LE TURC.

Pourquoi vous fâchez-vous? vous ai-je donc fait quelque mal?

L'EUROPÉEN.

Non, ſans doute, grâce à mon fuſil, qui vous a fait peur.

LE TURC.

Ne peut-on s'expliquer avec vous sans vous mettre en colere? Moi je ne me fâche pas; je suis de vos amis; traitez-moi de même, & amusez-vous.

L'EUROPÉEN.

Oh je vous entends; une piastre vous feroit grand plaisir: mais vous ne l'aurez pas.

LE TURC.

Quoi? rien.

L'EUROPÉEN.

Non, rien que de la pluie qui va vous mouiller si vous ne vous dépêchez de gagner votre pigeonnier. Adieu.

Cette aventure terminée par la retraite des assaillans & à la vue de plusieurs pêcheurs Turcs habitués sur cette côte, nous procura de leur part l'accueil le plus favorable; & nous les trouvâmes, en mettant pied à terre, beaucoup plus prévenans que de coutume. Je ne négligeai pas, à mon retour, de porter plainte au Bostandgi-Bachi contre l'Officier; il eut ordre de me faire des excuses, & nous devînmes les meilleurs amis.

Il y eut cette année à Constantinople un de ces vents redoutés dans toute l'Asie, que les Turcs nomment *Cham-Yeli*, vent de Damas:

il souffle du Sud-Sud-Est modérément, mais en chargeant l'air d'une brume terreuse qui l'obscurcit & qui contribue sans doute encore plus que son excessive chaleur à étouffer les voyageurs & les gens de la campagne, qui ne savent pas se préserver en respirant de temps en temps la bouche contre terre : dans les maisons même, on en est très-incommodé ; & j'étois contraint pendant les trois jours que ce vent dura, d'appuyer souvent la bouche contre la muraille pour respirer plus commodément.

A ce vent-là près qui souffle très rarement, le climat de Constantinople ajoute encore à la beauté du site. On n'y connoît guere que les vents du Sud & du Nord ; ils se succédent toujours, & se disputent souvent à la pointe du Sérail. Les derniers sont presque alisés en été ; ils se calment au coucher du soleil, & ne commencent à souffler que vers les dix heures du matin ; & dans les grandes chaleurs, beaucoup plus tard. C'est en hiver que les vents du Sud regnent communément ; ils succèdent infailliblement aux ouragans de neige que le Nord y apporte, & qu'ils fondent avec une extrême promptitude. On observe cependant que le premier jour du vent de Sud après la neige, apporte toujours sur Constantinople un froid vif qui y procure les plus fortes gelées ; il s'adoucit ensuite, opere le dégel, & donne quelquefois d'assez grandes chaleurs.

La ſituation du mont Olympe, conſtamment couvert de neige, cauſe ce phénomène, & en fournit l'explication. Cette haute montagne, au pied de laquelle eſt bâtie l'ancienne ville de Brouſſe, eſt ſituée en Aſie, en vue & dans la direction du méridien de Conſtantinople. Les nouvelles neiges qui y ſont portées par les vents du Nord, y fourniſſent au premier ſouffle de vent du Sud, un froid exceſſif, que ce vent porte d'abord ſur Conſtantinople ; & ce n'eſt qu'après avoir nétoyé l'atmoſphère de cet air glacé, qu'il reparoît avec le caractere qui lui eſt propre. La poſition de cette ville fait auſſi que les orages qui y ſont aſſez fréquens, ſont toujours ſuivis d'un éclairci rapide au Nord-Oueſt, dont le vent amoncelle bientôt tous les nuages ſur l'Aſie-Mineure. C'eſt du moins le tableau que le ciel de ces contrées préſente le plus communément.

Les briſes du vent du Nord en rafraîchiſſant le canal, ſe réuniſſent à la beauté des différens ſites qui le bordent ſur les deux côtes d'Aſie & d'Europe, pour y attirer tous les Grands de l'Empire qui ſe rendent l'été dans leurs maiſons de campagne ; & ſi les plus beaux emplacemens ſont occupés pour loger le Grand-Seigneur, ou le recevoir dans ſes promenades, ces Palais y ſervent auſſi à la décoration du canal. Ils y fourniſſent des points de vue d'autant

plus agréables, qu'on n'apperçoit nulle part la nature fatiguée par des plantations alignées, des élaguemens en berceaux & des masses de pierres destinées à substituer une terrasse sablée & brûlante à une pelouse naturelle & fraîche que les Turcs préférent.

Ce n'est peut-être ni au défaut d'art, ni au bon goût qui prise la simplicité, qu'on doit attribuer le soin que les Turcs ont de conserver la nature pour en jouir telle qu'elle se présente ; ils chérissent sur-tout l'ombre des grands arbres ; ils sacrifient pour les conserver jusqu'au plan de leurs maisons. J'en ai vu une où un bel orme de plus ancienne date que le propriétaire, avoit été conservé par l'architecte dans le milieu d'une galerie, qu'il traversoit pour en ombrager le toît. Tous les arbres d'un terrain y sont conservés, de quelque maniere qu'ils y soient placés ; ils règlent communément le dessin des bâtimens, & cela sans doute, parce que si dans un climat chaud l'ombre des grands arbres est nécessaire, sous un Gouvernement despotique il faut jouir de ceux qu'on trouve ; on n'a pas le temps de les voir croître.

Hanum Sultane, nièce du Grand-Seigneur, habitoit pendant tout l'été le canal où elle avoit un joli Palais : son oncle la visitoit souvent, & cette Princesse avoit assez de crédit sur l'esprit

de

de Sultan Osman pour autoriser la médisance. Jeune encore & mariée depuis long-temps, elle n'avoit gueres connu son mari; il avoit été nommé à un Pachalik peu de temps après son mariage. L'intérêt des Visirs le tenoit éloigné. Les lois ne permettoient pas à la Sultane de l'aller joindre; & le sentiment de l'oncle pour la nièce n'étoit peut-être pas propre à rapprocher les deux époux.

L'abus qu'on fait en Europe du mot de Sultane, m'invite à quelques observations qui serviront, j'espere, à détruire l'erreur où l'on est à cet égard.

Le mot *Sultan* n'est qu'un titre de naissance réservé aux Princes Ottomans nés sur le Trône, & à ceux de la famille Ginguisienne. Ce mot qui se prononce *Soultan*, est sans doute aussi la véritable étymologie de *Soudan*, & ce titre pouvoit être en Egypte substitué à celui de *Roi*; mais en Turquie, ni en Tartarie, il n'entraîne aucune idée d'autorité souveraine. Le titre de *Kam* est particulierement affecté au souverain des Tartares; il équivaut à celui de *Chach*, qui signifie *Roi* chez les Perses, & sert de racine à *Padi Chach*, *Grand Roi*, dont l'orgueil de la maison Ottomane s'est emparé pour le disputer ou l'accorder à des Puissances qui n'ont peut-être pas apperçu qu'il y auroit

eu plus d'adreſſe & de dignité à méconnoître ce titre, qu'à y prétendre.

Celui de Sultan rend habile à ſuccéder ; & l'ordre de ſucceſſion établi chez les Turcs, appelle toujours le plus âgé de la famille ; il doit, comme on l'a déjà dit, être né ſur le Trône.

Sultan Mahamout, mort ſans enfans après un règne de vingt ans, laiſſa l'Empire à ſon frere Oſman, l'aîné de quatre fils qui reſtoient de Sultan Achmet leur pere, détrôné par une révolution. Muſtapha qui ſuccéda à Oſman, Bajazet mort dans le Sérail, & Abdul-Amid qui règne aujourd'hui, étoient à-peu-près du même âge qu'Oſman ; & celui-ci en ne laiſſant point de poſtérité, menaçoit ſa famille d'une entiere deſtruction, ſi ſon règne eût été auſſi long qu'il pouvoit l'être. Il ne dura que trois ans ; & Sultan Muſtapha donna bientôt deux héritiers à l'Empire, dont un ſeul vit aujourd'hui dans la perſonne de Sultan Sélim, enfermé après la mort de ſon pere, mais deſtiné à ſuccéder à ſon oncle Abdul-Amid, au préjudice de ſes couſins nés & à naître. On peut eſpérer que ce Prince, jeune encore, montera ſur le Trône dans un âge capable d'aſſurer la durée de la dynaſtie des Princes Ottomans, que cet ordre de ſucceſſion a déjà pluſieurs fois menacé de détruire ; événement qui ſuffiroit pour anéantir

aussi l'Empire, à la possession duquel aucune loi n'appelle les Princes Ginguisiens. Ce préjugé, qui s'est accrédité, m'a invité à m'en éclaircir avec le Kam des Tartares, & ce Prince m'a garanti qu'il n'avoit nul fondement. On peut cependant présumer que dans le cas de l'extinction de la famille Ottomane, les factions qui déchireroient son héritage, décideroient les Gens de Loi à appeller au Trône un des Sultans Tartares, faute des branches collatérales, que la foiblesse du despote, armée de la barbarie la plus atroce, coupe dans sa naissance.

Je ne parle point de celles que produiroient les Princes que la politique resserre dans l'intérieur du Sérail, & auxquels on donne cependant des femmes; leurs enfans nés entre le Trône & l'Etat, n'appartiendroient ni à l'un ni à l'autre. Le mensonge peut d'ailleurs sauver à la nature l'horreur de les savoir détruits. Le préjugé peut encore répandre l'erreur consolante que les femmes destinées à ces Princes sont d'un âge à ne pas contraindre au crime.

Mais les filles & les sœurs du Grand-Seigneur, mariées aux Visirs & aux Grands de l'Empire, habitent chacune séparément dans leurs Palais; l'enfant mâle qui y naît doit y être étouffé dans le même instant, & par les

mains qui délivrent la mere. C'eſt la loi la plus publique & la moins enfreinte. Nul voile ne vient cacher l'horreur de ces aſſaſſinats ; une lâche crainte les ordonne plus que l'intérêt du trône. Quel bien peut conſoler ces malheureuſes Princeſſes ? Mais quelle nouvelle horreur ! L'orgueil de leur naiſſance, qui néceſſite ce crime, plus monſtrueux que lui, non content de la victime, étouffe encore le cri de la nature.

Si les filles ſeules échappent à cette loi meurtriere, elles ne conſervent le titre de Sultane qu'en y joignant celui de Hanum, commun à toutes les femmes un peu aiſées; & les enfans des deux ſexes que ces Princeſſes peuvent conſerver, rentrent alors par ce degré dans la claſſe générale. Aucun titre ne les diſtingue plus. Nés d'une petite-fille du Grand-Seigneur, ils ſont déjà dénués de toute influence des ſentimens paternels. Le Biſaïeul les a perdus de vue dans l'obſcurité de leur naiſſance.

Tel eſt l'ordre qui fixe le titre de Sultane chez les Turcs. Les Tartares plus humains, parce qu'ils ne ſont pas deſpotes, n'étouffent perſonne ; ils ſe contentent de faire prendre au fils d'une Sultane, le nom, le rang & les titres du Mirza qu'elle aura choiſi pour en être le pere.

Celle des Eſclaves du Sérail devenue mere

d'un Sultan, & qui vivroit aſſez long-temps pour voir ſon fils monter ſur le trône, eſt auſſi la ſeule femme qui puiſſe à cette ſeule époque, acquérir ſans naiſſance le titre de *Sultane Validé*, Sultane mere. Juſques-là, ſoignée dans l'intérieur de ſa priſon avec ſon fils, elle ne jouit que de la conſidération qu'il a pour elle. On apperçoit que le titre de Sultane favorite, eſt d'autant plus abſurde, que ſi elle eſt Sultane, elle ne peut avouer ce genre de faveur, & que ſi elle peut en jouir, elle n'eſt pas Sultane.

Le titre de *Bache-Kadun*, femme en chef, eſt auſſi la premiere dignité de l'intérieur du Harem du Grand-Seigneur; elle a un appanage plus conſidérable que celles qui n'ont que les titres de ſeconde, troiſieme & quatrieme femme; mais ces avantages ne déſignent pas toujours la faveur actuelle. Le Grand Seigneur régnant avoit conſacré ces diſtinctions à ſa reconnoiſſance, en les conférant aux femmes qui avoient partagé ſa retraite. Il peut en diſpoſer à ſon gré en reléguant dans le vieux Sérail celles qui en ſont pourvues. Aucune de ces quatre femmes ne ſont épouſées; elles repréſentent ſeulement les quatre femmes libres que la loi permet. On peut préſumer auſſi qu'elles n'y ſont que pour la repréſentation.

J'ai déjà dit que l'impénétrabilité du Harem

du Grand-Seigneur, où quelques médecins n'entrent qu'après qu'on en a écarté tout ce qui eſt étranger à la maladie qui les appelle, ne permettoit d'en juger que par la connoiſſance des uſages qui s'obſervent dans les Harems des particuliers.

Le Palais même d'une Sultane, où, juſqu'à ſon mari, tout lui eſt également ſoumis, ne peut éclairer ſur l'intérieur du Sérail. Ce n'eſt donc pas un rayon de lumiere que je prétends porter dans cet antre vraiment inacceſſible ; ce ne ſont point des objets de comparaiſon que je vais préſenter, mais de ſimples détails dont on doit être curieux ; ils peignent les mœurs, & je me fais un plaiſir de ſatisfaire à cet égard à l'empreſſement du public, en décrivant ſous la dictée de Madame de Tott, une viſite qu'elle a faite avec ſa mere à Aſma Sultane, fille de l'Empereur Achmet, & ſœur de ceux qui lui ont ſuccédé juſqu'à ce jour.

Sous le regne de Sultan Mahamout, cette Princeſſe encore jeune & portée par l'exemple de ſon frere à une ſorte de prédilection en faveur des Francs, deſira de cauſer avec une femme Européenne. Ma belle-mere, quoique née en Turquie, ſuffiſoit à ſa curioſité, & fut invitée avec ſa fille à ſe rendre chez elle. L'Intendante de l'extérieur du Palais fut chargée de les venir prendre & de les conduire juſqu'à la

Sultane. Arrivée au Sérail de cette Princeſſe, (le même où le Viſir fut logé, ainſi que je l'ai dit, après l'incendie), la conductrice fit ouvrir une premiere & une ſeconde porte de fer, gardée par des Portiers différens, mais qui ne différoient pas de l'eſpèce ordinaire des hommes, non plus que le Gardien de la troiſieme porte, qui en s'ouvrant également à l'ordre de l'Intendante, découvrit pluſieurs Eunuques noirs, leſquels un bâton blanc à la main précéderent les étrangeres pour leur faire traverſer une cour intérieure dont la garde leur étoit confiée, & les introduiſirent dans une grande piece nommée la chambre des étrangers.

La Kiaya Cadun, ou l'Intendante de l'intérieur, vint en faire les honneurs; & les eſclaves qu'elle avoit amenées avec elle, aiderent aux deux étrangeres à ſe démaſquer, & à plier leurs voiles, tandis que leur maîtreſſe fut prévenir la Sultane de leur arrivée. Cependant la Princeſſe, livrée aux préjugés de ſa religion, ne vouloit recevoir la viſite que derriere des jalouſies, afin de voir ſans être vue; mais ma belle-mere ayant déclaré qu'elle ſe retireroit, ſi la Sultane perſiſtoit à ſe cacher, les allées & venues pour cette négociation furent terminées par le conſentement de la Princeſſe, qui en ajoutant une invitation de ſe repoſer avant de monter chez elle, ſe ménageoit pour elle-même

le temps de songer à sa parure. Aussi ma belle-mere & sa fille, conduites quelque temps après par l'Intendante & un grand nombre d'Esclaves à leur suite, trouverent-elles en entrant dans ses appartemens, la Sultane richement vêtue, parée de tous ses diamans, & assise dans l'angle d'un riche sopha qui meubloit son sallon, & dont les tapisseries (1) & les tapis de pied étoient d'étoffes de Lyon, or & argent, cousues par lez de différentes couleurs; des séliçtés (2) couverts de satin rayé d'or, apportés & étendus devant la Sultane, servirent à les asseoir, en même temps que soixante jeunes filles, richement vêtues & robes détroussées, se partagerent à droite & à gauche en entrant dans la salle, & vinrent de chaque côté se ranger en haie, les mains croisées sur la ceinture.

Après les premiers complimens, les questions de la Princesse porterent sur la liberté dont nos femmes jouissent. Elle en fit la comparaison

---

(1) Les Turcs connoissoient peu ce genre de luxe. On ne le trouve que dans l'intérieur des Harems, où une espèce de rideau regne derriere les coussins, & couvre la muraille à moitié de sa hauteur ; mais la salle du trône dépourvue de sopha, est tapissée entiérement.

(2) *Séliçté* est un petit matelas de coton recouvert d'une étoffe.

avec les uſages du Harem, & témoigna quelque peine à concevoir que la figure d'une jeune fille pût être vue avant le mariage par celui qui devoit l'épouſer; mais ces différentes queſtions débattues, elle tomba d'accord de l'avantage qui devoit réſulter de nos uſages; & ſe livrant au ſentiment de ſon exiſtence perſonnelle, elle ſe récria ſur la barbarie qui l'avoit livrée à treize ans à un vieillard décrépit, qui, en la traitant comme un enfant, ne lui avoit inſpiré que du dégoût. *Il a enfin crevé*, ajouta-t-elle; mais en ſuis-je plus heureuſe ? Mariée depuis dix ans à un Pacha qu'on dit jeune & aimable, nous ne nous ſommes pas encore vus.

La Princeſſe dit enſuite des choſes fort honnêtes aux deux Européennes, donna ordre à ſon Intendante de les bien traiter, de les promener dans le jardin, de les y fêter, & de les lui ramener après pour terminer ſa viſite.

L'Intendante conduiſit alors les étrangeres dans ſon appartement; elles y dînerent ſeules avec elle, tandis qu'un grand nombre d'Eſclaves n'étoient occupés qu'à les ſervir & à border en haie le tour de la table. Le dîner fini & le café diſtribué, on offrit les pipes que les Européennes refuſerent, & que l'Intendante ne ſe donna pas le temps d'achever, afin de conduire plus promptement ſes hôtes dans le jardin: de nouvelles troupes d'Eſclaves avoient été diſpoſées

près d'un fort beau Kiosk où la compagnie devoit se rendre. Ce pavillon richement meublé & décoré, bâti sur un grand bassin d'eau, occupoit le milieu d'un jardin, où des espaliers de roses élevées de toutes parts, cachoient aux yeux les hautes murailles qui fermoient cette prison. De petits sentiers très étroits & cailloutés en mosaïque, formoient, selon l'usage, les seules allées du jardin; mais un grand nombre de pots & de corbeilles de fleurs, en offrant à l'œil un petit fouillis agréablement coloré, invitoit à en jouir dans l'angle d'un bon sopha, le seul but de ces promenades. On y fut à peine assis, que les Eunuques qui avoient précédé la marche, se rangerent en haie à quelque distance du Kiosk pour faire place à la musique de la Princesse. Elle étoit composée de dix femmes esclaves qui exécuterent différens concerts, pendant lesquels une troupe de danseuses, non moins richement, mais plus lestement vêtues, vint exécuter différens ballets assez agréables par les figures & la variété des pas; ces danseuses étoient aussi de meilleure compagnie qu'elles ne le sont ordinairement dans les maisons particulieres: bientôt une nouvelle troupe de douze femmes, vêtues en hommes, arriva pour ajouter sans doute à ce tableau l'apparence d'un sexe qui manquoit à la fête. Ces prétendus hommes commencerent alors une espèce de joû-

te, pour se disputer & s'emparer des fruits que d'autres Esclaves venoient de jeter dans le bassin. Un petit bateau conduit par des bateliers femelles, également déguisés en hommes, donna aussi aux Etrangeres le plaisir de la promenade sur l'eau; après quoi ramenées chez la Sultane, elles en prirent congé avec les cérémonies d'usage, & furent conduites hors du Sérail par la même route & dans le même ordre qui les y avoit introduites.

On apperçoit dans ce tableau que les Eunuques étoient plus aux ordres de la Sultane, que disposés à la contrarier. Ces êtres ne sont en Turquie qu'un objet de luxe; il n'est même apparent qu'au Sérail du Grand-Seigneur, & dans ceux des Sultanes. L'orgueil des Grands s'est étendu jusques-là, mais avec sobriété; & les plus riches ont à peine deux ou trois Eunuques noirs: les blancs, moins difformes, sont réservés au Souverain, pour former dans le Sérail la garde des premieres portes; mais ils ne peuvent ni approcher des femmes, ni parvenir à aucun emploi, tandis que les noirs ont au moins dans le crédit de la place de Kislar-Aga un motif d'ambition qui les soutient & les anime. Le caractere de ceux-ci est toujours féroce; & la nature offensée chez eux semble exprimer constamment le reproche.

Quoique les fêtes de Tchiraghan (1), dont le Grand-Seigneur se donne quelquefois le divertissement, ne puissent servir à faire juger de l'intérieur de son Harem, les détails pourront en paroître intéressans, en donnant une idée de ses plaisirs (2).

Le jardin du Harem, plus grand sans doute que celui d'Asma Sultane, mais certainement disposé dans le même goût, sert de théâtre à ces fêtes nocturnes : des vases de toute espèce, remplis de fleurs naturelles ou artificielles, sont apportés pour le moment, afin d'augmenter le fouillis qu'éclaire un nombre infini de lanternes, de lampes colorées & de bougies placées dans des tubes de verre qui sont répétés par des miroirs disposés à cet effet. Des boutiques garnies de différentes marchandises, construites pour la fête, sont occupées par les femmes du Harem, qui y représentent sous des vêtemens analogues les marchands qui doivent les débiter. Les Sultanes, sœurs, nièces ou cousines, sont

(1) La fête des Tulipes ; elle est ainsi nommée, parce qu'elle consiste à illuminer un parterre, & que cette fleur est celle que les Turcs affectionnent le plus.

(2) On peut même croire que ceux dont il jouit habituellement, sont moins vifs que ceux qu'il se procure en illuminant ses tulipes.

invitées à ces fêtes par le Grand-Seigneur, & elles achetent, ainsi que sa Hautesse, dans ces boutiques des bijoux & des étoffes dont elles se font mutuellement présent ; elles étendent aussi leur générosité sur les femmes du Grand-Seigneur qui sont admises auprès de lui, ou qui occupent les boutiques. Des danses, de la musique, & des jeux du genre de la joûte dont j'ai parlé, font durer ces fêtes fort avant dans la nuit, & répandent une sorte de gaieté momentanée dans un intérieur qui semble essentiellement voué à la tristesse & à l'ennui.

C'est encore d'après Madame de Tott que je donne ces détails ; ils lui ont été fournis par Hanum Sultane, que son oncle chérissoit, & dont j'ai déjà parlé.

Mon beau-frere s'étoit lié d'amitié avec l'Intendant de cette Princesse, afin d'en diriger le crédit en faveur de ses amis, ou pour ses propres affaires. Le Chef de ses Eunuques étoit également bien disposé pour lui : la Sultane l'avoit apperçu plusieurs fois à travers ses jalousies ; il étoit d'une jolie figure, & tout s'étoit réuni pour lui attirer sa bienveillance. Privée depuis long-temps de son mari dont elle avoit un fils & une fille, cette Princesse paroissoit chercher à se consoler de son absence, & avoir profité du degré qui la rapprochoit des particuliers, pour en adopter les mœurs. On

appercevoit en effet autour d'elle de vives nuances de la jaloufie qui regne entre les femmes Turques. Le foin qu'elle prit de coëffer elle-même Madame de Tott qu'elle avoit defiré de voir, déplut à celle de fes femmes qu'elle affectionnoit le plus au point de la faire évanouir ; & Madame de Tott revint chez elle plus frappée des témoignages d'intérêt que la Sultane lui avoit prodigués, que de la magnificence exceffive qui régnoit dans fon Palais & parmi fes Efclaves.

Le Patriarche Kirlo occupoit alors la chaire œcuménique de Conftantinople ; cet homme, né dans la lie du peuple, où par le fanatifme il avoit fu fe former un parti, s'étoit fait craindre des premiers de fa nation, dont l'orgueil le méprifoit : aidé de quelques membres du Synode, il avoit imaginé & foutenu la néceffité du baptême par immerfion : l'anathême qu'il prononça à ce fujet dans fa Métropole contre le Pape, le Roi de France, & tous les Princes catholiques, acheva de déterminer fon troupeau à fe faire rebatifer ; & les femmes & les filles, toujours plus particuliérement dévotes, accoururent à cette fainte cérémonie, dont la médifance faifoit cependant un crime à l'Apôtre & à fes profélytes.

Outre l'infolence d'une excommunication

qui ne pouvoit avoir d'autre but que l'insulte ce Patriarche conſtamment occupé à alimenter le fanatiſme de ſa nation, payoit aux Turcs une récompenſe des vexations qu'ils faiſoient éprouver aux Catholiques. Il étendit encore ſes avanies ſur les Evêques de ſon égliſe qui oſoient ne pas ſervir ſes vues; & la barbarie la plus cruelle pourſuivoit ces malheureux deſpotis, après les avoir dépouillés du temporel. De ce nombre étoit Kalinico, Archevêque d'Amaſie; il s'étoit réfugié dans notre quartier pour ſe ſouſtraire à l'arrêt qui le reléguoit au Mont-Sinaï, & ſollicitoit le crédit de mon beau-frere auprès de Hanum Sultane, pour obtenir du Grand-Seigneur le recouvrement de ſon Archevêché. C'étoit ſans doute une bonne œuvre à faire, mais qui n'eût excité probablement aucun intérêt en faveur de ce Prélat, ſi le deſir de chaſſer Kirlo ne nous avoit invités à faire de ſa victime ſon compétiteur. Pendant que mon beau-frere négocioit cette affaire par l'entremiſe & le crédit de Hanum Sultane auprès du Grand-Seigneur, des gens apoſtés par le Patriarche pour enlever Kalinico, penſerent un ſoir le ſaiſir près de ma maiſon, où il eut à peine le temps de ſe réfugier. Ce fut auſſi pour le mettre également en sûreté & à portée de ſes affaires, que je conſentis à le garder dans un kiosk conſtruit au-deſſus des toits, où je le

fis ſoigner & nourrir ſecrétement juſqu'à ſon exaltation au Patriarchat, que mon beau-frere marchanda long-temps, & obtint enfin moyennant une ſomme aſſez conſidérable ſpécifiée en ſéquins neufs (1).

Le Katti-Chérif (2) du Grand-Seigneur, qui dépoſoit Kirlo & lui donnoit Kalinico pour ſucceſſeur, parvint au Viſir ſans que ce Miniſtre eût eu aucun ſoupçon de ce qui ſe tramoit. Ce fut auſſi pour juſtifier une dépoſition auſſi ſubite, que l'arrêt motivé en termes très forts, ſuppoſoit au Patriarche un eſprit inquiet, diſpoſé à la révolte, finiſſoit par l'injonction de prendre de bonnes meſures pour appréhender ſa perſonne, & l'empêcher de ſe dérober par la fuite à l'exil du Mont-Sinaï, où le même arrêt le reléguoit. Cependant les Miniſtres de la Porte aviſerent auſſi-tôt aux moyens de parer au danger imaginaire que leur puſillanimité leur faiſoit croire très preſſant : des compagnies de Jéniſſaires eurent ordre d'aller de grand matin s'emparer de toutes les ave-

(1) Ce fut le Grand-Seigneur lui même qui exigea cette clauſe ; l'on fut obligé d'avoir recours à l'Hôtel des Monnoies pour la remplir, & la ſomme paſſa directement de deſſous le balancier dans les mains du Sultan Oſman qui la partagea avec ſa niècé.

(2) Katti-Cherif, ſigne Impérial ou diplôme : il a force de loi, & doit être exécuté ſans réplique.

nues du quartier des Grecs : les gardes furent doublées dans les environs ; & le Palais Patriarchal encore plus ſoigneuſement entouré, livra Kirlo ſans aucune réſiſtance à ceux qui devoient remporter cette victoire ; ils le conduiſirent ſur le champ dans un bateau de charbonnier, où ils le conſignerent. A cette circonſtance près, qui n'ennoblit pas la ſcène, jamais Grec ne fut moins digne des précautions dont on illuſtra ſa chûte ; & ſes compatriotes étoient ſi loin de penſer à le ſouſtraire aux ordres du Grand-Seigneur, que ſans la circonſtance triviale du bateau de charbonnier, leur vanité eût été ſatisfaite.

Il reſtoit à la Porte à inſtaller ſon ſucceſſeur ; & elle n'auroit ſu où le trouver, ſi le Grand-Seigneur, prévenu ſur les plus petits détails de cette affaire, n'eût indiqué ſa demeure. Des gens du Viſir expédiés ſur le champ, vinrent le demander chez moi pour le conduire à la Porte ; & ce malheureux deſpoti (1), plus accoutumé à la crainte qu'à l'eſpérance, me ſupplioit de ne pas le livrer à ſes ennemis, lorſque je lui annonçai ſon exaltation. Je ne pus

(1) Titre que les Evêques Grecs ſe ſont attribué pour déſigner le pouvoir abſolu dont ils ſont revêtus ; mais dont le Grand-Seigneur leur fait mieux ſentir la valeur.

le raſſurer; mais forcé d'obéir, il ſuivit ſes guides, en croyant ſuivre ſes bourreaux, & fut proclamé Patriarche une heure après.

Je reçus le même jour des remercimens de ſa part; il vint enſuite me voir en bonne fortune, pour me prier de lui ménager toujours ſa retraite, dont il croyoit avoir bientôt beſoin. Je m'apperçus alors que nous avions fait un aſſez pauvre choix.

C'étoit cependant pour moi une occaſion favorable d'aſſiſter aux cérémonies qu'on a conſervées, & je me rendis un jour de grande fête à l'Egliſe Métropolitaine: des gens du nouveau Patriarche m'y attendoient, & me firent placer par ſon ordre dans une ſtalle à la droite de ſa chaire, où il vint bientôt ſe placer; & tout étant diſpoſé pour commencer l'Office, il en deſcendit & fut s'aſſeoir dans un fauteuil apporté à cet effet, & placé en face du *Sacra Sanctorum*. Là, pluſieurs Diacres procédérent à le vêtir pontificalement, & lui mirent enſuite ſur la tête une couronne de diamans fermée, & ſurmontée d'une double croix ſur le globle.

Le Patriarche prit alors de la main gauche le bâton patriarchal, & dans la droite un petit cierge à trois branches, dont il ne tenoit que deux, pour indiquer l'union du Pere & du Fils, ſans y joindre le Saint-Eſprit. Il ob-

ferva la même forme, en pliant les deux doigts du milieu de la main, lorfqu'il donna la bénédiction : de cette maniere le Saint-Efprit, défigné par le petit doigt, refte ifolé du Fils, dont les Grecs ne croient pas qu'il procéde. Le Patriarche fut alors introduit dans le Sanctuaire dont on ferma le rideau; & le peuple, dont l'Eglife étoit pleine, & qui jufqu'alors avoit obfervé un filence affez refpectueux, commença à s'agiter auffi tumultueufement que les flots du parterre à nos fpectacles. A des ris indécens, que ce mouvement occafionnoit, fe mêlerent bientôt les cris des malheureux qu'on étouffoit. Un de ceux-ci, après avoir été foulé aux pieds pendant quelque temps, fut élevé devant moi au-deffus des têtes tellement rapprochées & ferrées, qu'avec le fecours des mains qui le foulevoient & le pouffoient en arriere, il parvint au fond de l'Eglife, où de cette étrange maniere on l'envoya refpirer. Cet événement que je confidérai fans rifque du haut de ma ftalle, en froiffant quelques oreilles, augmenta le tapage, au point que le Patriarche ouvrant brufquement le rideau qui le cachoit au peuple, lui adreffa un difcours auffi peu modéré que le bruit qui en étoit le motif; & cette exhortation paftorale fe termina par *envoyer le troupeau à tous les diables* : mais le calme qui réfulta de cette exhortation ne dura gue-

res ; & le moment du facrifice approchant, il fallut avoir recours à un moyen plus efficace que ne l'avoit été l'éloquence du Pontife.

Ce fut à grands coups de bâtons que le Jéniffaire attaché au Patriarche, rendit à l'affemblée l'attention qu'elle devoit au faint Myftère qu'on alloit lui préfenter. Les portes latérales du *Sacra Sanctorum* s'ouvrirent alors, & les Diacres en fortirent avec tous les inftrumens de la Liturgie grecque, pour venir les offrir fucceffivement à la porte du milieu, où ils annonçoient l'un après l'autre, & à haute voix, chacun des inftrumens qu'ils portoient. La Couronne patriarchale qui terminoit la marche, fut feule refufée, & ce témoignage du mépris des richeffes, rapproché de l'adoration des faints Évangiles & des vafes facrés, ajoutoit fans doute aux marques de refpect que le Patriarche venoit de donner.

Les dernieres cérémonies de l'Office n'eurent rien de remarquable : j'accompagnai le Patriarche chez lui ; il me retint à dîner. Je profitai auffi de ma courfe au fanal (1) pour y rendre vifite au Drogman de la Porte, dont la famille particuliérement attachée à Madame de

(1) Quartier des Grecs.

Tott, lui avoit fait promettre d'aller passer quelques jours dans la maison de campagne qu'elle occupoit sur le canal. Dans le nombre des Archontes (1) que je rencontrai chez cet Interprète du Grand-Seigneur, le nommé Manoly Serdar (2), fidélement attaché au sort de Racovitza, Prince de Valachie destitué, me parut avoir plus d'esprit & de connoissances que ses compatriotes. Il me séduisit surtout par le zèle désintéressé qui lui faisoit préférer la médiocrité près de son ancien bienfaiteur, aux avantages que son ingratitude auroit trouvés au service des nouveaux Princes. L'appât d'aucun bien n'avoit pu l'ébranler, & toutes ses démarches n'avoient que le rétablissement de Racovitza pour objet. C'est sans doute aussi dans cette vue & d'après l'opinion que l'élévation de Kasinus avoit pu lui donner du crédit de mon beau-frere, que Manoly Serdar, desirant de s'en rapprocher, fut aussi empressé de se lier avec moi, que je l'étois de connoître un homme qui pouvoit m'éclairer sur le caractère & les mœurs de sa nation. Nos liaisons se fortifièrent à la campagne, où ce Grec vint se loger près de moi. Nous ne nous séparions

(1) Titres que les Grecs aisés s'arrogent encore.
(2) Serdar, mot turc (Gouverneur).

plus, & je me plaisois à lui entendre dire fréquemment que de l'ancien Empire des Grecs, sa nation ne conservoit que l'orgueil & le fanatisme qui avoit causé sa ruine. Cependant Manoly Serdar ne vivoit plus que sur le capital qu'il avoit amassé pendant le temps que son Prince Racovitza avoit possédé la principauté de Valachie; & je voyois avec regret que le luxe de sa femme, joint à un assez grand nombre d'esclaves, se réunissoit pour exposer sa vertu aux conseils de la nécessité, tandis que sa vnaité éloignoit ceux de l'économie.

La familiarité dans laquelle nous vivions, me mettoit à portée de bien apprécier son intérieur, & j'y découvrois journellement le mêlange des mœurs Grecques & Turques. Une petite lampe constamment allumée devant le tableau de la Panaghia (1), éclairoit en même temps les jeunes esclaves qui habilloient & déshabilloient le Serdar : ce Grec, ainsi que tous ceux assez aisés pour introduire chez eux le service Turc, avoit aussi l'habitude de s'endormir après dîner sur son sopha, tandis qu'une femme, en écartant les mouches avec un grand éventail de plume, rafraîchissoit l'air qu'il respiroit. D'au-

(1) La Vierge.

tres esclaves agenouillés à ses pieds, les frottoient doucement à nud avec leurs mains. Cette mollesse asiatique permet sans doute de soupçonner plus d'étendue à ces détails; & les mauvais traitemens que ce Grec faisoit éprouver à ses esclaves pour les moindres fautes, font seulement connoître qu'où la facilité est sans mesure, toute délicatesse est détruite.

Il fallut enfin me résoudre à acquitter la promesse que Madame de Tott avoit faite à Madame la premiere Drogmane, de passer quelques jours chez elle. Nous nous rendîmes à sa campagne; la famille étoit composée du vieux Drogman, dont les connoissances routinieres suppléoient un esprit lourd, fort ignorant, & dont l'étude des langues étrangeres s'étoit bornée à un mauvais Italien. Sa femme, d'un âge moins avancé, & dont la beauté avoit été remplacée par un air majestueux, gouvernoit l'intérieur de sa maison, & en faisoit les honneurs avec une sorte de bonhommie qui cachoit foiblement l'orgueil d'être, par la place de son mari, la premiere personne de sa nation. L'aîné de ses fils, qu'on verra succéder à son pere dans la principauté de Moldavie pour y finir malheureusement, étoit d'un caractere naturellement doux, mais foible & vain; le cadet plus orgueilleux annonçoit déjà cet esprit d'intrigues & d'ambition qui a coûté

la vie à ſon frere : une fille aînée, veuve à dix-neuf ans, plus fraîche que la roſe du matin, d'une taille ſvelte ſans être grande, réuniſſoit aux graces les plus piquantes une modeſtie, une douceur & un air de langueur dont l'attrait étoit irréſiſtible ; la cadette, moins jolie, mais vive & intéreſſante, venoit d'être fiancée à un jeune Grec du voiſinage. Ce futur époux fut ſans doute curieux de faire connoiſſance avec nous ; & nous étions à peine arrivés, que deux ou trois eſclaves vinrent l'annoncer : en entrant précipitamment dans le ſallon où la famille étoit réunie, elles ſe jettent ſur la fiancée, la couvrent de leurs robes & l'enlevent en criant comme des forcenées, *ſauvez-vous, le voilà.* Nous vîmes en effet entrer ce jeune homme qui, careſſé par toute la famille, ne pouvoit jeter les yeux ſur l'objet de ſes vœux que par ſurpriſe. C'eſt auſſi ce qu'il avoit ſouvent tenté, mais toujours ſans ſuccès. On le retint à ſouper, & la jeune fille fut reléguée juſqu'à ſon départ.

L'heure de ſe retirer étant venue, nous fumes conduits dans une grande pièce voiſine, au milieu de laquelle on avoit établi un coucher ſans bois de lit & ſans rideaux ; mais dont la couverture & les oreillers effaçoient en magnificence la richeſſe du ſopha dont cet appartement étoit décoré. Je prévoyois peu de

repos

repos sur ce lit, & je fus curieux d'en examiner les détails. Quinze matelas de coton, piqués, d'environ trois pouces d'épaisseur, posés l'un sur l'autre, formoient une base très molle que recouvroit un drap de toile des Indes cousu sur le dernier matelas. Une couverture de satin verd, chargée d'une broderie d'or trait, relevée en bosse, étoit également réunie au drap de dessus, dont les bords retroussés étoient faufilés tour-à-tour. Deux grands oreillers de satin cramoisi, couverts d'une pareille broderie où l'on avoit prodigué les lames & la canetille, s'appuyoient sur deux coussins du sopha, rapprochés pour servir de dossier, & étoient destinés à soutenir les têtes. Une petite tour octogone en marqueterie d'ébène & de nacre de perle, formoit une table placée à côté de ce lit; elle supportoit un grand flambeau d'argent, garni d'un cierge de cire jaune, épais de deux pouces, haut de trois pieds, & dont la mèche grosse comme le doigt répandoit une épaisse fumée. Trois soucoupes de porcelaine, remplies de conserve de roses, de fleurs d'orange & de zestes de cédra, une petite spatule d'or à manche d'écaille, ainsi qu'un vase de crystal plein d'eau, environnoient cet obscur luminaire qui devoit nous servir de bougie de veille; précaution dont on ne peut se passer par-tout où les maisons rapprochées peu-

vent faire craindre les funeſtes ravages des incendies. La maiſon du Drogman étoit dans ce cas, & tout m'y préparoit une mauvaiſe nuit. La ſuppreſſion des oreillers auroit été une reſſource, ſi nous avions eu un traverſin; & l'expédient de les retourner n'ayant ſervi qu'à nous découvrir la broderie de deſſous, il fallut enfin ſe réſoudre à y étendre des mouchoirs qui ne nous garantiſſoient pas de l'impreſſion des fleurs. Notre réveil ne pouvoit être pareſſeux, & nous vîmes avec joie l'aube du jour que nous deſtinions à nous procurer des oreillers plus commodes pour la nuit ſuivante.

Une partie de pêche, projetée la veille, précéda le déjeûner qu'on fit tranſporter en Aſie, où une petite prairie, un café turc, & quelques petits chariots couverts & traînés par de petits buffles, promettoient aux Dames tout ce que le pays offre de plus agréable. La pêche fut médiocre; les Dames furent bien cahotées; des femmes turques, qui ſe promenoient auſſi, nous furent très incommodes par leurs queſtions, & ſe montrerent fort inſolentes dans leurs réponſes. On rapporta de cette promenade quelques vaſes de lait caillé, du creſſon recueilli dans une fontaine; & il n'y eut qu'une voix ſur les délices dont on venoit de jouir.

Nous trouvâmes à notre retour chez le Drogman pluſieurs femmes Grecques du voiſinage, in-

vitées à dîner, & qui s'y étoient déjà réunies. Une grande parure, dans laquelle il étoit aisé de juger que la vanité avoit été plus consultée que la saison, étaloit sur un grand sopha des robes de velours noir ou cramoisi, chargées de grands galons d'or sur toutes les coutures. Le poids de ces vêtemens, joint à la chaleur qu'il faisoit, rendit ces Dames comme immobiles & presque muettes. On se dit cependant quelques lieux communs, on les répéta & l'on se mit à table. Le dîner étoit servi à la Françoise, table ronde, chaises autour, cuillers & fourchettes, rien n'y manquoit que l'habitude de s'en servir. On vouloit cependant ne rien négliger de nos usages; ils commençoient à prendre chez les Grecs autant de faveur que nous en accordons à ceux des Anglois; & j'ai vu une femme pendant notre dîner prendre des olives avec ses doigts, & les piquer ensuite avec sa fourchette pour les manger à la Françoise. Si les santés ne sont plus à la mode chez nous, il n'en est pas moins agréable de retrouver cet ancien usage dans d'autres pays. Nos Grecs n'y manquerent pas; les hommes s'acquitterent même de cette cérémonie debout & tête nue; & ce qui paroîtra moins recherché, c'est que le même verre de vin fournit à toute la ronde. Après le dîner, où la profusion régna plus que l'élégance & la propreté, la

compagnie ſe rangea ſur le ſopha de la même ſalle où on avoit ſervi le repas : les pipes ſuccéderent au café. On parla modes, on finit par médire, & c'eſt ce que j'ai vu de plus parfaitement imité d'après nos mœurs. Les jeunes filles s'amuſoient pendant ce temps d'une eſcarpolette ſuſpendue à l'autre bout de la ſalle, où des eſclaves la faiſoient mouvoir. Les femmes voulurent auſſi jouir du même plaiſir, elles y furent remplacées par des hommes à longue barbe ; & le tout-de-table, les échecs, le panguelo (1) terminerent les divertiſſemens de la journée. Vers le ſoir, toute la compagnie deſcendit pour prendre l'air ſur l'échelle, eſpèce de jetée qui s'avance dans la mer, pour faciliter l'abord des bateaux.

La lune commençoit à paroître, & le calme invitoit à ſe promener ſur l'eau, quand les cris confondus des battans & des battus avertirent de l'arrivée du Boſtandgi-Bachi. Les ſouris ſont moins promptes à diſparoître à l'approche du chat, que toutes les femmes ne le furent à ſe cacher. Madame la premiere Drogmane & Madame de Tott qui n'avoient rien à en craindre, ſoutinrent ſeules l'aſpect de ce grand Officier qui parut dans un bateau armé de vingt-

(1) Eſpèce de jeu qui reſſemble au Berlan.

quatre rameurs. Il venoit de faire châtier quelques ivrognes, & de faire saisir quelques femmes un peu trop gaies qui étoient tombées sous sa main. Il continua sa route en rasant l'échelle où nous nous saluâmes réciproquement.

L'orgueil des Grecs fugitifs cherchoit déjà une excuse à leur crainte, quand un pêcheur interrogé en passant, sur la route que le Bostandgi-Bachi tenoit, répandit une alarme bien plus vive, en annonçant, qu'après avoir abordé sans bruit le Kiosk d'une Dame Grecque, & avoir écouté quelques minutes la conversation qui s'y tenoit, cet Officier avoit escaladé les fenêtres avec plusieurs de ses gens, & que c'étoit tout ce qu'il en savoit; mais c'étoit en apprendre assez pour que l'effroi fût général, ainsi que l'attendrissement sur le sort de la Dame du Kiosk; & l'on se perdoit en réflexions sur son sujet, quand le futur époux de la fille cadette du logis arriva pour faire fuir de nouveau sa fiancée, & satisfaire l'impatiente curiosité qui désoloit la compagnie. Rassurez-vous, dit-il à une de nos étrangeres; votre cousine & son ami en sont quittes pour tous les diamans, tous les bijoux & tout l'argent qu'ils avoient sur eux; il n'y avoit pas à hésiter: le Bostandgi-Bachi les a surpris, les a fait saisir pour les mettre dans son bateau & les conduire dans ses prisons; son avarice

l'a enfin rendu traitable, mais il les a laiſſés beaucoup moins contens de leur ſoirée qu'ils ne s'en étoient flattés.

La fureur des femmes Grecques ne connut plus de bornes après ce récit, & les diſcuſſions ſur le droit & ſur le fait ne furent interrompues que par le bruit de quelques autres petits bateaux, que la crainte du Boſtandgi-Bachi faiſoit paroître d'une grandeur énorme. Cependant dès qu'on étoit raſſuré ſur ſon compte, on ouvroit tous les avis propres à ſe ſouſtraire à ſes vexations; & l'on ne ceſſa de s'occuper de lui qu'après qu'on l'eut vu redeſcendre par le milieu du canal pour retourner à Conſtantinople. Alors la liberté de ſe promener en réveilla le deſir. En très peu de temps, la mer ſe trouva couverte d'un nombre prodigieux de petits bateaux où les Dames ſe promenoient au ſon des inſtrumens. Notre compagnie ſe joignit bientôt à la flotille; on prolongeoit les maiſons, on critiquoit les propriétaires, qui de leurs kiosks critiquoient à leur tour; & je prenois, chemin faiſant, des notions dont le Boſtandgi-Bachi auroit pu faire un grand profit.

Je m'étois mis de préférence dans un petit bateau avec le futur époux dont la figure & la gaieté m'avoient intéreſſé; le jeune homme s'apperçut bientôt qu'il me plaiſoit, & me

parla confidemment du chagrin qu'il avoit de ne pouvoir contempler sa Belle. Je fus touché de sa peine, & je lui donnai l'heure à laquelle je la lui serois voir le lendemain. Il fut aussi exact au rendez-vous que je l'avois été moi-même à lui en ménager le moyen: mais une maudite esclave qui le guettoit pensa déconcerter tous mes projets, en jetant le cri d'alarme. La Demoiselle apperçoit en même temps mon protégé & se sauve du côté d'un corridor, à l'entrée duquel je courus la saisir, en appellant le jeune Grec, qui me joignit aussi-tôt. Cependant un renfort de deux harpies accourt du fond du corridor, en criant comme les oyes du Capitole; mais elles ne purent arriver assez promptement pour empêcher un baiser du futur, par lequel je fus bien aise de franciser mes jeunes gens; après quoi nous lâchâmes notre proie aux ennemis qui venoient s'en saisir. Cependant le pere & la mere approuverent ma petite facétie, & nos fiancés obtinrent dans le même jour le droit de se voir librement.

Le Diako, espèce de Précepteur ecclésiastique, auquel l'instruction de la Demoiselle étoit confiée (c'étoit l'usage dans toutes les maisons Grecques) fut le seul qui blâma ma conduite; il en parla même avec assez d'emportement pour me faire juger qu'il regrettoit de ne pouvoir achever l'éducation de sa pupille.

Nous reſtâmes encore quelques jours chez le Drogman, dans le même cercle d'amuſemens, d'ennui ou d'impatience. Je revins enſuite chez moi, pour me repoſer. J'y retrouvai Manoly Serdar, qui m'apprit en arrivant qu'un Grec attaché comme lui à Racovitza venoit de l'abandonner pour paſſer au ſervice du nouveau Prince que la Porte venoit de nommer. Manoly me parut exagérer ce crime avec une affectation qui me devint ſuſpecte.

J'eſſayai de lui perſuader que, pouvant lui-même être contraint par la néceſſité à prendre un parti ſemblable, il devoit par prudence ménager les termes, & ne point juger ſi ſévérement un homme qu'il étoit peut-être à la veille d'imiter. Regardez-moi, dit-il, comme le dernier des hommes, ſi je varie jamais; & continuez à m'eſtimer, ſi je ne me rends pas coupable d'une auſſi noire trahiſon. Je lui promis l'un & l'autre, & je ne tardai pas à être dans le cas de lui tenir parole. En effet, il partit quelques jours après, pour aller, diſoit-il, eſſayer encore quelques démarches en faveur de ſon bienfaiteur; mais j'appris qu'il venoit de l'abandonner, en s'attachant également au ſervice du nouveau Vayvode (1). Il m'écrivit lui-même pour me faire

(1) C'eſt le titre que les Turcs donnent aux Princes de Valachie & de Moldavie. On les nomme auſſi Beys.

part de ſa démarche & pour me demander fort humblement ce que j'en penſois. Je ſentis que les circonſtances auroient pu le rendre excuſable, s'il n'eût pas aggravé lui-même ſa faute, par ſes proteſtations d'honneur & de fidélité. Je lui répondis qu'il m'avoit lui-même dicté l'opinion que je devois avoir de ſa conduite, & que j'y tiendrois plus conſtamment qu'il n'avoit ſu tenir à ſes principes.

Cet homme eſt devenu lui-même Prince de Valachie, pendant la derniere guerre des Turcs; mais cette place a plus ſervi à ſes intrigues, qu'elle n'a montré ſes talens; & je l'ai perdu de vue dans l'obſcurité où rentrent tous ces êtres éphémeres que l'avarice du deſpote fait briller un moment, en vendant à leur orgueil une lueur paſſagere de ſon autorité.

On va voir Sultan Oſman obligé d'employer celle d'un Bas-Officier dans un fait peu important, mais ſingulier & digne de remarque.

Un Jéniſſaire ivre & pourſuivi par la Garde, qui n'a ordinairement pour toute arme que de gros bâtons, profitoit de la ſupériorité que lui procuroit ſon Yatagan (1), pour ſe défendre comme un lion; il avoit déjà mis pluſieurs de

(1) Eſpèce de couteau large, fort long & recourbé ſur le tranchant: il tient lieu de ſabre.

ſes ennemis hors de combat ; & fatigué de ſes propres efforts, il ſe ménageoit de nouveaux ſuccès en ſe repoſant ſur les marches d'un Khan (1), tandis que la garde réduiſoit l'attaque en blocus. Le Grand-Seigneur qui parcouroit fréquemment la ville ſous un incognito qui ne trompoit perſonne, ſe trouvant à portée, s'approche du coupable, ſe nomme, lui ordonne de dépoſer ſon arme & de ſe rendre à la garde ; mais rien n'émeut le héros, qui, nonchalamment couché, fixe ſon Souverain, & menace le premier qui oſera s'approcher. Sultan Oſman lui demande alors de quel Orta (2) il eſt. Sur ſa réponſe il envoie chercher ſon Caracoulouctchi (3). On court le chercher ; il arrive. Déſarmez cet homme, lui dit le Grand-Seigneur, & conduiſez-le au Château (4).

---

(1) Lieux publics où logent les marchands & les voyageurs.

(2) Compagnies de Jéniſſaires qui n'ont d'autres noms que le numéro du rang qu'elles tiennent entr'elles, & dans leſquelles le nombre des ſoldats n'eſt pas fixé. On compte près de trente mille Jéniſſaires dans la trente-cinquieme compagnie.

(3) Marmiton de la compagnie : il eſt un des Officiers de l'Etat Major.

(4) Le Château d'Europe ſur le canal : c'eſt là qu'on envoie les Jéniſſaires qu'on veut étrangler ; & s'ils échappent de ce lieu de détention, ils en ont eu au moins la peur.

L'officier défait alors ſa ceinture (1) qu'il tient de la main droite, s'avance auprès du rebelle, lui tend la main gauche en lui diſant : compagnon, donne-moi ton couteau & ſuis-moi : ce qui fut exécuté ſans réplique & avec l'air de la plus grande ſoumiſſion.

Le préjugé aura toujours plus d'empire que la crainte, plus de force que le deſpotiſme.

Sultan Oſman fut bientôt lui-même obligé de payer à l'opinion un tribut dont il fut la victime. En vain l'art des médecins s'efforçoit de rétablir la ſanté de ce prince, en même temps que la politique en cachoit le dépériſſement; il dut enfin, cédant au mal, ſe renfermer dans ſon intérieur, & réſerver ſes forces pour ſe rendre chaque vendredi à la moſquée. Cette cérémonie publique, & que l'uſage a conſacrée, ne pouvoit être négligée ſans exciter les clameurs des corps militaires & du peuple.

La contradiction que préſente au premier aſpect une loi qui contraint le deſpote, diſparoît quand on réfléchit qu'elle eſt néceſſairement dictée par le deſpotiſme de la multitude, l'objet de la crainte perpétuelle du deſpote.

(1) Ceinture de cuivre qui peſe quinze livres, & avec laquelle ces Officiers peuvent aſſommer un Jéniſſaire. Les ſoldats reſpectent infiniment ce ſigne d'un grade qui, quoiqu'inférieur, a beaucoup d'autorité.



Isolé dans l'impénétrabilité de son Sérail, sa vue seule peut prouver légalement son existence. On sent encore que sans cette précaution, un Visir assez craint ou assez adroit pour dominer ou corrompre deux ou trois personnes après la mort de son maître, pourroit la céler assez long-temps pour tout entreprendre impunément.

Ce ne fut pas non plus sans occasionner des murmures très vifs, que Sultan Osman se dispensa de paroître en public un vendredi ; & ce fut pour les calmer qu'il se détermina le vendredi suivant à se rendre en cérémonie à Sainte Sophie, la mosquée la plus voisine du Sérail, malgré l'état de foiblesse & de langueur extrême où l'avoit réduit sa maladie. Ce Prince à son retour, déjà chancelant sur son cheval, & soutenu par les gens de pied qui l'environnoient, perdit connoissance entre les deux portes qui séparent les cours du Sérail ; on lui jeta un chal (1) sur la tête, & il mourut quelques inf-

(1) Etoffe de laine fine fabriquée en Perse & aux Indes, dont les Turcs se servent pour s'envelopper la tête, lorsqu'ils sortent, soit pour se préserver du froid ou pour n'être pas reconnus ; ils ont aussi des manteaux qui les garantissent ; mais les Princes d'Orient ne peuvent, lorsqu'ils paroissent en public, user de cette ressource contre l'intempérie de l'air ; l'usage les assujettit à s'en priver. Le motif qui les force à paroître, les oblige également à ne rien vêtir qui puisse empêcher de les reconnoître.

tans après avoir été transporté dans ses appartemens.

Le Visir, le Mufti & les grands Officiers de l'Empire se rendirent aussi-tôt au Sérail, pour vérifier la mort de Sultan Osman & y saluer Mustapha III, l'aîné des Princes qui restoient de Sultan Achmet. Dans le même jour le canon du Sérail annonça cette mort au peuple; & les Muczzins (1) joints aux Crieurs publics proclamerent le nouvel Empereur.

Le deuil, connu chez les Tartares, n'est point d'usage chez les Turcs. Mais si cette maniere d'honorer ses parens est indifférente, ce qui ne l'est certainement pas c'est la promptitude avec laquelle ils enterrent les morts. Il semble que cette nation, naturellement si grave & si nonchalante, n'ait d'activité que pour ce seul objet. Ils attendent à peine cinq ou six heures, pour rendre à leurs parens ce dernier devoir; & la crainte d'enterrer un homme en léthargie ne les arrête pas (1).

---

(1) Muczzins, Crieurs des Mosquées qui appellent les vrais croyans à la priere, en disant avec une espèce de chant: Dieu est grand, Dieu est Dieu; il n'y a qu'un seul Dieu; accourez aux bonnes œuvres, accourez à la priere; Dieu est Dieu, & Mahomet est son Prophête. Cette derniere phrase est aussi la profession de foi.

(2) Les malheurs qui résultent de cet usage ne sont presque jamais connus. J'ai cependant vu déterrer



A cette abominable promptitude, les Turcs ajoutent une extrême célérité dans la marche de ceux qui portent la bierre : les Mahométans croient l'ame du défunt en souffrance jusqu'à la fin de cette cérémonie.

Celle de l'enterrement du Grand-Seigneur ne differe des autres que par l'importance des Grands Officiers qui l'accompagnent à sa Mosquée. Chaque Empereur est dans l'usage d'en faire bâtir une; & dans la cour de cette mosquée l'on construit la coupole sous laquelle son corps doit être déposé. Au reste, on observera que les Empereurs Turcs sont enterrés aussi promptement que leurs sujets.

Plus de trente ans qui s'étoient écoulés depuis la mort de Sultan Achmet, pere du nouvel Empereur, n'avoient pas préparé à celui-ci des lumieres fort étendues. Renfermé pendant ce long intervalle dans l'intérieur de ses appartemens avec quelques Eunuques pour le servir, & quelques femmes pour le désennuyer, la conformité de son âge avec celui des Princes qui devoient le précéder, lui laissoit peu d'es-

---

un Turc qui avoit recouvré assez de force en revenant de sa léthargie, pour crier sous terre à se faire entendre; mais peu s'en fallut qu'il ne fût encore la victime des formes ou plutôt de la crainte que le Juge & l'Iman, déjà payés, avoient de restituer.

poir de régner à son tour. Une inquiétude plus réelle devoit encore l'agiter. Ses deux freres n'avoient point donné d'héritiers à l'Empire. Le peuple en avoit murmuré sous le dernier regne; & de nouvelles craintes ou de nouveaux murmures de ce genre pouvoient lui coûter la vie Anciennement l'on avoit attenté à ses jours par le moyen qu'une politique barbare emploie sans scrupule dans ce pays envers les Princes voisins du trône. Sa méfiance & l'étude de la médecine l'avoient préservé.

Ainsi que ses freres, ce Prince avoit les jambes très courtes, & ne paroissoit grand qu'à cheval. Une pâleur qu'on attribuoit aux effets du poison, de gros yeux à fleur de tête qui voyoient mal, le nez un peu applati, n'annonçoient aucune vivacité, promettoient peu d'esprit. Cependant le goût du changement décida la multitude en sa faveur. Les Grands le croyoient foible, & se flattoient de le gouverner. Le peuple espéra qu'il feroit prodigue, & tout le monde se trompa. On verra cet Empereur dans des circonstances qui le feront connoître; & les bontés dont il m'a honoré, me fourniront l'occasion de développer les nuances de son caractere.

Le premier soin d'un Prince Ottoman qui parvient au trône est de se laisser croître la barbe (1). Sultan Mustapha y ajouta celui de

(1) Les Princes resserrés dans le Sérail ne portent

la teindre en noir, afin qu'elle fût plus apparente le jour de sa premiere sortie publique, dont l'objet est d'aller ceindre le sabre. C'est la prise de possession, le couronnement des Empereurs Turcs. Cette cérémonie se fait toujours dans la mosquée de Youb, petit village renommé aussi par ses poteries & son laitage, & qui sert de fauxbourg à la ville, vers le fond du port. Tout fut disposé pour cette fonction, le neuvieme jour; & dès le matin, toutes les rues depuis le Sérail jusqu'à Youb, furent bordées des deux côtés par les Jénissaires en habit & bonnet de cérémonie, mais sans armes & les mains croisées sur la ceinture (1).

Les Ministres, les Grands Officiers, les Gens de Loi, & généralement toutes les personnes qui par état sont attachées au Gouvernement, se rendent de bonne heure au Sérail, afin de précéder le Grand-Seigneur dans sa marche. Cette marche commence, ainsi que nos processions, par les gens les moins importans qui

---

que la moustache, ainsi que les jeunes gens, qui ne laissent croître leur barbe que pour prendre un état. C'est ce qu'ils appellent communément devenir sages.

(1) Excepté la chaussure rouge, de grandes culottes bleues & le bonnet, auxquels ils sont assujettis, les Jénissaires se vêtent de la couleur qui leur plaît, & ce n'est que dans la coupe de l'habit qu'on retrouve l'uniforme.

défilent

défilent ſans ordre. Ils ſont tous à cheval; & chacun d'eux eſt entouré d'un groupe de valets à pied, proportionné à l'état & aux facultés du maître.

Les Gens de Loi ſont remarquables par la groſſeur de leurs turbans & la ſimplicité des houſſes de leurs chevaux. Mais le groupe du Jéniſſaire Aga préſente le tableau le plus riche dans la claſſe des grands Officiers. Outre le nombre de valets qui environnent ſon cheval, il eſt précédé par deux files de Tchorbadgi (1), qui à droite à gauche marchent à pied devant leur Général. Ces premiers Officiers en bottes jaunes, les coins de leur robe retrouſſés dans leur ceinture, chacun un bâton blanc à la main, & coëffés d'un caſque brodé en or, ſurmonté d'un grand panache à la Romaine, forment une longue allée de plumes, au fond de laquelle on apperçoit le Jéniſſaire Aga qui domine au milieu de la foule de ſes gens: mais un objet vraiment curieux, c'eſt le vêtement de l'Achetchy-Bachy (2) qui marche à pied au milieu des deux files de Colonels dont je viens

(1) Colonel de Jéniſſaires, dont le mot traduit littéralement ſignifie *donneur de ſoupe.*

(2) Chef de cuiſine : chaque compagnie a le ſien qui fait l'office de Major, il veille à la ſubſiſtance & à la grande police; celui du Jéniſſaire Aga fait l'office de Major-Général.

de parler, & ſeulement quelques pas en avant de ſon Général. Une énorme dalmatique de cuir noir, chargée de gros clous d'argent, recouvre un corſet également de cuir, & non moins bizarrement décoré. Ce petit gillet eſt fixé ſur ſa perſonne par une large ceinture à gros crochets & à charniere, qui ſoutient deux énormes couteaux dont les manches couvrent preſqu'entiérement le viſage du Major, tandis que des cuillers, des taſſes & d'autres uſtenciles d'argent ſuſpendus à des chaînes du même métal, lui laiſſent à peine l'uſage de ſes pieds. Il eſt en effet tellement chargé, que dans toutes les occaſions publiques qui obligent cet Officier à ſe vêtir ainſi, deux Jéniſſaires doivent lui ſervir d'accolites pour ſoutenir ſon habit.

Le Tchaouche-Bachi, l'un des Miniſtres de la Porte, dont l'office a eſſentiellement rapport aux affaires civiles, eſt précédé par les Huiſſiers dont il eſt le chef; chacun d'eux porte une plume d'autruche ſur le côté de leur turban. Le Boſtandgy-Bachy eſt également précédé par deux files de Boſtandgys, le bâton à la main, & dont les habits & les coëffures de drap rouge préſentent au coup-d'œil une uniformité aſſez agréable. Ces différens Officiers de l'Empire ſaluent à droite & à gauche les Jéniſſaires qui bordent la haie, & qui y répondent en s'inclinant; mais ils rendent cet honneur avec bien

plus de respect aux seuls turbans du Grand-Seigneur qui précedent sa Hautesse, & qu'on porte en cérémonie. Deux de ces coëffures chargées de leurs aigrettes, n'étoient d'abord destinées qu'à changer celle que l'Empereur porte lui-même au cas où il le jugeroit à propos; mais cet usage de pure commodité devint dans la suite un objet de pompe & d'ostentation.

Ces turbans placés sur des espèces de trépieds de vermeil, sont portés de la main droite par deux hommes à cheval, entourés d'un grand nombre de Tchoadars; & ces Officiers doivent seulement faire incliner un peu les turbans à droite & à gauche, à mesure que les Jénissaires, au nombre de sept ou huit à la fois, se courbent profondément pour saluer les aigrettes Impériales.

Dans cette marche aussi curieuse à voir que pénible à décrire, le Visir & le Mufti, tous deux vêtus de blanc, le premier en satin, le second en drap, marchent à côté l'un de l'autre, entourés de leurs gens, & précédés des chevaux de main & des Chatirs (1) du Visir. A côté de ce Ministre marchent les Alaytchaou-

(1) Ce sont des espèces de valets-de-pieds distingués par des ceintures de vermeil.

ches (1), qui font conftamment mouvoir leurs bâtons d'argent garnis de petites chaînes affez femblables à des hochets, & dont le bruit l'accompagne jufques dans fon propre Palais. Un chariot couvert, groffiérement conftruit, mal fculpté, mais richement doré, contient un petit fopha, & fuit ordinairement le Mufti pour le recevoir quand il eft fatigué.

Viennent enfuite les Capitaines des Gardes de l'intérieur, & le grand & le petit Ecuyers, qui précedent les chevaux de main du Grand-Seigneur. Ces chevaux font couverts de houffes très riches qui traînent jufqu'à terre, & qui ne laiffent appercevoir que la tête de ces animaux, dont le front eft orné d'une aigrette de héron : ils portent auffi chacun une queue de cheval fufpendue à la fous-gorge; & fur la felle un fabre & une maffe d'armes, paffés dans le furfait, font recouverts d'un bouclier. Chaque cheval eft conduit par deux hommes à pied qui tiennent chacun une longe fixée à la tête de ces animaux. Immédiatement après fuivent deux files d'Afſékis (2) le fabre pendu en fautoir & le bâton blanc à la main; une troupe de Zu-

(1) Efpèce d'Huiffier à Verge appartenant à la dignité de Pacha.

(2) Les Affékis font un corps d'élite tiré de celui des Boftandgis.

luſtchis (1), coëffés d'un caſque de vermeil & la lance haute, marche également ſur deux files & précéde les Peisk. Ceux-ci, vêtus à la Romaine, portent des faiſceaux que ſurmonte une hache d'argent, & marchent avant les Solacks (2), qui chauſſés d'une eſpèce de cothurne, armés d'arcs & de flèches, ſont coëffés d'un riche caſque, ſurmonté d'un panache en éventail dont les extrémités en ſe réuniſſant forment deux haies au milieu deſquelles le Grand-Seigneur marche ſeul à cheval. L'aigrette du Prince domine au-deſſus de ce ſuperbe grouppe. Son approche inſpire un ſilence morne; les Jéniſſaires s'inclinent profondément avant que la haie de plumes ait dérobé l'Empereur à leurs regards; de ſon côté, Sa Hauteſſe a l'attention de répondre à ce ſalut par un petit mouvement de tête à droite & à gauche.

Un nombre infini de Tchoadars environnent & ſuivent le Grand-Seigneur. Ils entou-

---

(1) Les Zuluftchis ſont une autre ſorte de troupe de l'intérieur ; ils ſont vêtus richement, & portent deux longues boucles de cheveux qui attachées au bonnet vers les tempes, deſcendent auſſi bas que les épaules.

(2) Solacks veut dire gauchers deſtinés à défendre la perſonne du Souverain. Ceux qui occupent ſa droite, doivent tirer leurs flèches de la main gauche ; c'eſt ſans doute l'origine de leur nom.

rent en même temps le Séliktar-Aga qui porte le ſabre Impérial ſur l'épaule, & eſt vêtu d'un habit d'étoffe d'or; & cet habit eſt le ſeul des habits Turcs qui joigne à la taille.

Le Kiſlar-Aga paroît enſuite ſuivi du Kaſnadar-Aga (1) qui ferme la marche, & qui diſtribue de l'argent au peuple dont la foule l'accompagne. Le Capidgilar-Kiayaſſy (2), & le Boſtandgy-Bachy qui précede le Grand-Seigneur dans toutes ſes ſorties publiques, doivent à ſon retour au Sérail mettre pied à terre au fond de la premiere cour pour venir au-devant de Sa Hauteſſe: ils doublent leurs pas lorſqu'ils s'en approchent, ſe proſternent aux pieds de ſon cheval, & l'introduiſent dans la ſeconde cour en marchant devant lui juſqu'au lieu où le Prince met pied à terre, & où les Officiers de l'intérieur le reçoivent.

Le fameux Racub Pacha qui venoit d'enterrer ſon ancien maître & d'inſtaller le nouveau, s'apperçut le premier que Sultan Muſtapha,

---

(1) On ſait que le Kiſlar-Aga eſt le chef des Eunuques; il a pour ſecond le Kaſnadar-Aga, auſſi noir, & pas moins Eunuque, dont l'emploi eſt celui de Garde du tréſor particulier; il eſt chargé, dans les cérémonies, de faire jeter au peuple l'argent deſtiné à cet uſage.

(2) Capitaine des Gardes de la Porte.

aussi ignorant, mais plus actif qu'on ne l'avoit présumé, avoit besoin d'être occupé. J'ai déjà peint le caractere de ce premier Ministre. On ne sera pas surpris d'apprendre que ses premiers soins furent d'exciter inhumainement son maître à renouveller les loix somptuaires, & à les faire exécuter lui-même à toute rigueur; il vouloit ainsi entretenir l'ignorance du Prince, & rendre son autorité odieuse au public.

Les premiers coups de cette autorité furent d'une violence & d'une barbarie extrême. Les crieurs publics n'avoient pas terminé la proclamation de la loi, que le Grand-Seigneur déguisé, ainsi que les exécuteurs de ses volontés qui l'accompagnoient, punissoit déjà ceux des Grecs, des Arméniens & des Juifs qui se trouvoient vêtus des couleurs prohibées pour ces trois nations. Un malheureux chrétien mendiant qui portoit une vieille paire de houzettes de maroquin jaune (1), qu'il venoit d'obtenir de la charité d'un Turc, fut arrêté par le Grand-Seigneur, & cette excuse ne lui sauva pas la vie. Chaque jour éclairoit quelque nouvelle horreur.

Les Turcs même furent compris dans la

(1) Cette couleur est réservée pour la chaussure des Turcs.



Loi : elle fixoit le genre des fourrures de chaque état ; elle prononçoit sur la forme de l'habit & sur la hauteur de la coëffure des femmes. Les Européens n'en furent exceptés qu'en se soumettant à porter les habits qui leur sont propres. Cela auroit dû, en les y assujettissant pour jamais, préserver les Ambassadeurs de l'humiliation de voir bâtonner leurs protégés, & de leur voir essuyer d'autres mauvais traitemens dont les Turcs n'auroient pas même eu l'idée, si on ne leur eût jamais présenté que des habits étrangers.

Cependant deux événemens malheureux vinrent rallentir cette vexation : ce n'est jamais que par de nouveaux désastres, que l'humanité soumise au despotisme, reçoit le soulagement de ceux qu'elle a soufferts ; & je remarquerai à cet égard, que lorsqu'on interroge à Constantinople quelqu'un sur son âge, il répond toujours en citant l'année de la grande peste, celle de la famine, l'époque de telle rébellion, de tel incendie.

La flotte du Grand-Seigneur étoit dans l'Archipel occupée à tirer de ses malheureux habitans un tribut que cette forme de perception quadruple toujours, tandis que la Caravanne des Pélerins pour la Mecque étoit en route vers Damas. Constantinople reçut aussi à la fois la nouvelle que le vaisseau Amiral, pendant que ses

ſes Officiers & la plus grande partie de l'équipage étoient à terre, avoit été enlevé & conduit à Malthe par les eſclaves qui y étoient embarqués ; & que la Caravanne, nonobſtant le Pacha, le canon & les troupes qui l'eſcortoient, avoit été attaquée & taillée en pièces par les Arabes du déſert. Les préjugés & l'amour-propre ſe trouvant bleſſés en même-temps par ces deux cataſtrophes, on ne garda plus de meſure ; & la conſternation du Sérail animant l'inſolence du peuple, on oſa murmurer hâutement contre le Grand-Seigneur, & s'en prendre à lui de ces triſtes événemens.

Tout ce qui menaçoit l'ordre établi d'une commotion trop forte, ne pouvoit manquer d'inquiéter Racub Pacha ; & cet adroit Miniſtre trouva bientôt un expédient à diſtraire l'attention du peuple, & la porter ſur un objet agréable. La famine encore récente lui en fournit le moyen. Il répandit dans le public le magnifique projet de couper l'Aſie mineure par un canal navigable (1), & propre au tranſport des denrées, afin de ne plus les expoſer au danger & à l'incertitude des trajets de mer. Il falloit pour cela réunir le fleuve Zacarie à la

(1) Racub Pacha plus inſtruit que les Turcs ne le ſont ordinairement, avoit ſans doute pris ce projet dans Pline.

ville d'Ifnic l'*ancienne Nicée*, en fe fervant d'un lac fitué à moitié chemin, dont les eaux auroient fervi à la dépenfe des éclufes, & qui abreuvé par plufieurs rivieres qu'on pouvoit y verfer, feroit devenu intariffable. Le Drogman de la Porte fut envoyé d'office à M. de Vergennes pour me demander à cet Ambaffadeur : je me rendis à la Porte pour confulter le plan d'opérations : il y eut même des voyages de quelques Miniftres pour aller prendre des renfeignemens fur les lieux ; mais tout ce projet qui n'avoit été qu'un prétexte, difparut avec les mécontentemens qu'il avoit fait oublier.

Cet événement me donna le premier apperçu de l'ignorance des Turcs, que j'ai bien vérifié depuis. A peine fus-je arrivé à la Porte, qu'on m'y préfenta un Grec qui devoit, nous difoit-on, nous être d'un grand fecours pour ce travail ; c'étoit le plus habile de l'Empire : je le queftionnai fur le nivellement, & je fus bien à portée d'évaluer les talens de cet homme, quand il me montra une petite planchette de cuivre avec laquelle il devoit opérer, & que je n'avois pas apperçue d'abord, parce que ce rare inftrument étoit entouré d'un grand nombre de fpectateurs ravis d'admiration.

Quant aux malheureux Pélerins de la caravanne, on finit par les regarder comme autant

de martyrs ; & la bonté que le Roi eut d'acheter à Malthe, & de rendre aux Turcs le vaisseau & le pavillon amiral (1), que les esclaves avoient enlevés, acheva de rétablir pour quelque temps le calme dans Constantinople.

Cependant l'activité du Grand-Seigneur trouva heureusement un autre aliment que les loix somptuaires. Les monnoies, la vérification des comptes du trésor, l'occuperent bientôt tout entier. Il retrancha aussi des abus de dépense dans son Harem, il y fixa l'entretien annuel des femmes (2). Le Kislar-Aga perdit encore sous ce règne toute l'importance de sa charge, en perdant l'administration des Vakoufs, dont le Visir fut chargé : mais une spéculation toujours dangereuse pour le Souverain, & qui fut

(1) Ce pavillon étoit d'autant plus intéressant, que donné par la Mecque au Grand-Seigneur, les Turcs y attachent un préjugé superstitieux. Les noms des disciples du Prophète aux quatre angles, un sabre à deux lames pour écusson, & des passages du Coran pour bordure tissue en argent sur un étoffe cramoisie, donnent à ce pavillon un caractère talismanique qui rend toujours sa perte plus fâcheuse que sa possession n'est utile.

(2) On m'a assuré que l'article de l'habillement des femmes avoit été porté dans le tarif à environ 250 liv. de notre monnoie par an, ce qui ne doit pas paroître somptueux.

présentée à Sa Hautesse par un de ses favoris, fit altérer les monnoies à un tel degré, que les faux monnoyeurs travaillent aujourd'hui en Turquie à l'avantage du peuple : quelqu'alliage qu'ils employent, le coin du Grand-Seigneur est encore au-dessous du titre qu'ils donnent à leurs espèces.

Les revenus de l'Empire ne furent point accrus par cette manœuvre. Les Pachas, qui gouvernent les provinces en même-temps qu'ils en sont les fermiers, n'en furent pas moins avides. L'œil du Souverain devint seulement plus attentif à les dépouiller du produit de leurs rapines (1). Les vexations continuerent, & le danger de paroître riche n'arrêta que la prodigalité qui restitue.

---

(1) Cette espèce de confiscation est versée dans le trésor particulier du Grand-Seigneur. Les plaintes des provinces contre leurs administrateurs lui procurent la connoissance de la fortune des vexateurs ; & la justice du Souverain, vivement offensée sans doute, se dédommage en s'emparant des sommes extorquées. Les malheureux qui crient misere, n'obtiennent jamais que la tête du coupable ; & le nouvel oppresseur qui le remplace, leur fait presque toujours regretter l'ancien. Le systême des finances en Turquie consiste à placer sur la surface de la terre un grand nombre d'éponges qui, en se gonflant de la rosée, donnent au Souverain le moyen de s'en emparer, en les exprimant dans le réservoir dont il a seul la clef.

Attaqué par la circulation, le commerce éprouva bientôt cette eſpèce de langueur qui ne manque jamais de produire les plus grands déſordres. Les artiſans manquerent d'ouvrage; & le déſœuvrement joint au beſoin, porta le peuple aux crimes. L'eſpoir du pillage & l'ardeur de ſe venger des riches, multiplierent les incendies.

Des Coundaks, eſpèce d'artifice qui ne conſiſte qu'à placer au milieu d'un petit faiſceau d'éclats de bois de pin, un morceau d'amadoue enveloppé de mêches ſoufrées, ſont le moyen que les incendiaires employent le plus ordinairement. Ils dépoſent furtivement cette allumette derriere une porte qu'ils trouvent ouverte, ou ſur une fenêtre; & après y avoir mis le feu, ils ſe retirent. Cela ſuffit ſouvent pour cauſer les plus terribles ravages dans une ville, dont les maiſons bâties en bois, & peintes à l'huile d'aſpic, offrent une extrême facilité au premier malfaiteur qui voudra les réduire en cendres.

Cet expédient, dont ſe ſervent les incendiaires, & qui échappe ſouvent à la vigilance des propriétaires, joint aux cauſes ordinaires des incendies, donna pendant quelque temps de fréquentes alarmes; mais enfin cette eſpèce de fléau fut diſſipé par la groſſeſſe d'une des femmes du Sérail, & ſurtout par l'activité que cette

nouvelle fit reprendre au commerce. On prépara les préſens d'uſage en pareille occaſion; toutes les idées ſe tournerent vers les Donanemas (1), qui n'avoient pas eu lieu depuis deux règnes; & l'occupation des individus rétablit le calme dont cet événement aſſuroit la durée, en ajoutant à l'autorité du Grand-Seigneur. En effet, de quelque ſexe que fût l'enfant qui devoit naître, cette groſſeſſe annonçoit des héritiers à l'Empire. Sultan Muſtapha, plus radieux, parut en public avec la certitude de plaire. Quelques ſommes d'argent diſtribuées au peuple acheverent de captiver ſon opinion & ſa bienveillance. On eſt toujours certain de ſe la procurer, lorſqu'on daigne faire quelques frais, & lorſqu'on ſait s'y prendre avec un peu d'adreſſe pour l'obtenir.

Murad Mollach avoit eu des torts de ce genre, il n'avoit pas aſſez ménagé la multitude. Ses amis l'avertirent que dans ſa poſition, il devoit un peu plus compter avec elle, s'il vouloit parvenir aux grands emplois; ce fut donc pour lui plaire, & en même temps pour

---

(1) Réjouiſſances publiques à l'occaſion de la naiſſance des Princes Ottomans; elles n'ont ordinairement lieu que ſur mer pour les Princeſſes; mais l'on décida que le premier enfant après une longue ſtérilité, ſeroit fêté plus que de coutume.

ſe procurer les bonnes graces de ſon Maître, que cet Effendy, profitant du moment, donna dans la prairie de Buyukdéré, une fête relative à l'événement qui excitoit la joie publique.

On me ſaura gré de m'attacher à ces détails, ils offrent le vrai tableau des mœurs & des uſages d'une nation.

Deux grands poteaux, diſtans l'un de l'autre de 40 pieds, ſupportoient une corde tendue à leur extrémité ſupérieure. On avoit ſuſpendu à cette corde des ficelles, ſur leſquelles des lampes de verre étoient fixées à des diſtances convenables aux objets que l'illumination devoit repréſenter (1); le chiffre du Grand-Seigneur, le deſſin de ſon bateau, des mots tirés du Coran & appliquables au ſujet, décorerent cet édifice pendant les trois jours que dura la fête, tandis que des Danſeurs de corde, une troupe de Comédiens Juifs, & des Danſeuſes ne ceſ-

(1) Les grandes moſquées s'illuminent de la même maniere pendant le ramazan. Leurs minarets ſervent de poteaux pour attacher la corde principale à laquelle les rayons de lampes ſont ſuſpendus par des anneaux deſtinés à les faire gliſſer à meſure qu'on les allume par la galerie d'un des minarets, & que de la galerie du minaret oppoſé, on tire une petite corde qui les réunit, & maintient les fils de cette eſpèce de haute-liſſe à des diſtances convenables.

ferent d'amuſer le ſpectateur fort avant dans la nuit. C'eſt ſurtout à la lumiere d'une vingtaine de réchauds de fer élevés ſur des piquets, où l'on entretenoit une flamme rouge avec des chiffons goudronnés & du bois de pin, que ce tableau m'a paru le plus curieux.

Ces lugubres candelabres étoient plantés en cercle pour éclairer les baladins qui occupoient le centre; & des tentes dreſſées pour Murad Mollach & ſa compagnie, formoient avec la foule des aſſiſtans, une grande ligne de circonvallation, dont les femmes du peuple occupoient une partie. L'illumination placée en dehors de cette derniere enceinte, n'étoit que l'enſeigne de la fête, dont l'article le plus précieux étoit la comédie.

Une eſpèce de cage de trois pieds quarrés, ſur ſix de haut, enveloppée d'un rideau, repréſente une maiſon, & contient un des acteurs Juifs, habillé en femme. Un autre Juif habillé en jeune Turc, & réputé amoureux de la dame du logis; un valet, aſſez plaiſamment balourd; un autre Juif vêtu en femme & jouant la complaiſante; un mari que l'on trompe; enfin les perſonnages qu'on voit par-tout, occupent les dehors & compoſent la pièce. Mais ce qu'on ne voit point ailleurs, c'eſt le dénouement; tout eſt en ſcène, rien n'eſt abandonné à l'imagination des ſpectateurs; & ſi le

cri du Muezzin (1) se fait entendre sur ces entrefaites, les Musulmans se tournent du côté de la Mecque pendant que les acteurs continuent chacun leur rôle; & j'en aurai assez dit sur ce bizarre assemblage de dévotion momentanée & d'indécence continuelle, si l'on apperçoit que ce tableau, difficile à décrire, pourroit encore moins se dessiner.

Des danseurs de corde maladroits, des utteurs assez gauches, quelques bouffons grossiers & des baladines remplissent les intervalles d'une comédie à l'autre. Parmi ces dernieres, dont le mérite n'est sûrement ni dans l'élégance de leurs pas, ni dans l'agrément de leurs gestes, mais qui plaisent infiniment aux Turcs par le talent qui les caractérise, on distinguoit une jeune fille de dix à douze ans, dont l'agilité promettoit; & lorsqu'après chaque danse, elle faisoit, suivant l'usage, sa ronde avec le daïré (2), pour recueillir en argent la valeur des idées agréables qu'elle avoit fournies à la compagnie, les Seigneurs Turcs de la société de Murad Mollach, la mettoient à l'enchere à l'envi l'un de l'autre, tandis qu'ils lui appli-

(1) Celui qui du haut des minarets appelle à la priere.

(2) Tambour de basque qui sert à marquer la mesure.

quoient des féquins fur le front (1), pour lui témoigner leur bienveillance. Le prix de cette efclave, dont la figure n'avoit cependant rien de diftingué, monta jufqu'à la fomme de douze bourfes (2), qu'un vieux Mollach donna au marchand pout acheter le ftérile plaifir de perpétuer des idées qu'il avoit perdu l'efpérance de réalifer.

Excepté dans les fêtes publiques, où la licence eft toujours permife, ces acteurs ne développent leurs talens que dans l'intérieur des maifons, lorfqu'ils y font appellés pour les nôces & les fêtes particulieres. Ces troupes de mauvais bâteleurs font toujours compofées d'hommes ou de femmes feulement : celles de femmes repréfentent dans l'intérieur des Harems avec autant de diftinction & auffi peu de

(1) Le fequin eft une monnoie d'or fi légere, qu'en l'appuyant fur le front, elle y tient pendant quelque temps ; & c'eft la maniere dont les Turcs récompenfent l'agilité des danfeurs.

(2) La bourfe turque eft une valeur numérique de 500 piaftres, & qui devroit répondre à celle de 1500 livres, fi l'altération des monnoies du Grand-Seigneur n'étoit pas au degré de ne plus admettre de comparaifon, & que le change du commerce réduit depuis long-temps à 25 ou 30 pour cent, fans être encore au niveau de la valeur comparée des matieres intrinfeques.

retenue que les comédiens dont on vient de parler ; mais la musique est l'amusement ordinaire & le plus familier des Turcs.

Leur musique martiale est du genre le plus barbare. Des caisses énormes, frappées avec des espèces de maillets, réunissent un bruit sourd au son vif & clair des petites timbales qu'accompagnent des clarinettes & des trompettes aiguës, dont on force les tons pour compléter le tintamarre le plus discordant qu'on puisse imaginer.

La musique de chambre est au contraire très douce; & si l'on peut lui reprocher une monotonie de semi-tons, à laquelle on répugne d'abord, on ne peut lui refuser une sorte d'expression mélancolique dont les Turcs sont puissamment touchés. Un violon à trois cordes, monté au ton de la guimbarde, la viole d'amour qu'ils ont adoptée, la flûte de derviche, plus douce que notre traversiere ; le *tambour*, espèce de mandolin à long manche & à cordes de métal ; les chalumeaux, ou la flûte de Pan, & le tambour de basque destiné à rendre la mesure plus sensible, composent cet orchestre. Il s'établit au fond d'un appartement où les musiciens accroupis sur leurs talons, jouent sans musique écrite, des airs mélodieux ou vifs, mais toujours à l'unisson, tandis que la compagnie, dans un grand silence, s'enivre d'un enthousiasme langoureux, de la fumée des pipes & de quelques pilules d'opium.

Ceux des Turcs qui ſe ſont une fois abandonnés à un uſage immodéré d'opium, ſont faciles à connoître par une ſorte de rachitiſme que ce poiſon produit à la longue. Dévoués à n'exiſter agréablement que dans une eſpèce d'ivreſſe, ces hommes ſont ſurtout curieux à voir lorſqu'ils ſont réunis dans un endroit de Conſtantinople qu'on nomme *Tériaky Tcharchiſſy* (le marché des mangeurs d'opium).

C'eſt là que vers le ſoir on voit arriver par toutes les rues qui aboutiſſent à la *Solimanie* (1) ces amateurs, dont les figures pâles & triſtes ne pourroient inſpirer que la pitié, ſi des cous alongés, des têtes tournées à droite ou à gauche, l'épine du dos déviée, une épaule dans l'oreille, & nombre d'autres attitudes bizarres qui réſultent de leur maladie, ne préſentoient le tableau le plus ridicule & le plus plaiſant.

Une longue file de petites boutiques eſt adoſſée à un des murs qui ſervent d'enceinte à la place où eſt conſtruite la Moſquée. Ces boutiques ſont ombragées par une treille qui communique de l'une à l'autre, & ſous laquelle chaque marchand a ſoin de placer un petit ſopha, pour aſſeoir ſon monde ſans gêner le paſſage. Les chalands arrivent & s'y placent ſucceſſivement pour recevoir la doſe

---

(1) La plus grande moſquée de Conſtantinople.

qui convient au degré d'habitude & de besoin qu'ils ont contracté. Bientôt les pilules sont distribuées; les plus aguerris en avalent jusqu'à quatre plus grosses que des olives; & chacun buvant un grand verre d'eau fraîche par-dessus, attend dans son attitude particuliere une rêverie agréable, qui au bout de trois quarts d'heure ou d'une heure au plus, ne manque jamais d'animer ces automates; elle les fait gesticuler de cent manieres différentes, mais toujours bizarres & toujours gaies. C'est le moment où la scène intéresse davantage; tous les acteurs sont heureux, chacun d'eux retourne à son logis dans un état de déraison totale, mais aussi dans la pleine & entiere jouissance d'un bonheur que la raison ne sauroit procurer. Sourds aux huées des passans qu'ils rencontrent & qui se plaisent à les faire déraisonner, chacun d'eux croit posséder ce qui lui plaît; ils en ont l'air, ils en ont le sentiment : la réalité procure souvent beaucoup moins.

On retrouve le même tableau dans les maisons particulieres où le maître donne l'exemple de cette étrange débauche. Les gens de loi y sont les plus sujets; & les Derviches s'enivroient tous d'opium, avant de s'être avisés de lui préférer l'excès du vin. Ces sortes de Moines sont en Turquie de deux espèces très différentes, mais également remarquables. La différence vient du genre de règle que leur fondateur leur a respec-

tivement imposée. Celle des Derviches Mewliach est de tourner comme des totons au bruit d'une musique assez douce, & de chercher une sainte ivresse dans les vertiges qui devroient résulter naturellement de ce bizarre exercice, si l'habitude qu'ils ont de tourner ainsi, ne les préservoit pas de l'étourdissement & de l'ivresse à laquelle ils vont suppléer dans les tavernes. La règle des autres Moines nommés *Tacla-Tépen* (1), plus triste, a aussi plus de barbarie. Elle consiste à se promener gravement, & à la file les uns des autres, autour de leur Chapelle, & à prononcer le nom de Dieu à haute voix & avec effort à chaque coup de tambour qu'on leur fait entendre. Bientôt les coups de baguettes pressés graduellement, deviennent si vifs, que ces malheureux sont contraints à de terribles efforts de poitrine; les plus dévots ne finissent la procession qu'en vomissant le sang. Leur abord est toujours sombre, toujours farouche; & ces Moines sont si persuadés de la sainteté de leur pratique, & si sûrs de plaire au Ciel par leurs hurlemens, qu'ils ne jettent jamais sur les autres hommes que des regards du plus profond mépris.

Il y a encore en Turquie d'autres Moines, & des Santons qui courent la campagne: leur ren-

(1) Batteurs de planches : peut-être n'avoient-ils pas d'autre instrument dans l'origine.

contre dans un bois n'eſt pas ſans inconvéniens. Sous le manteau de la Religion, ils s'introduiſent chez quelques dévots; & c'eſt partout la plus mauvaiſe compagnie qu'on puiſſe trouver.

Ceux de ces Derviches qui ſont aſſez audacieux pour profiter de l'ignorance générale, s'érigent en prophêtes & prophétiſent impunément. S'il arrive que l'événement juſtifie les prédictions qu'ils ont haſardées, alors ils ne tardent guere à paſſer pour des Saints, & à jouir de la plus haute conſidération : mais ceux même qui, faute de ſuccès, ne parviennent qu'à paſſer pour des foux, n'en ont pas moins le droit de pénétrer par-tout. Rien ne peut s'oppoſer à leur effronterie; le nom de Dieu proſtitué par ces coquins en impoſe toujours à la multitude ſuperſtitieuſe, & j'en ai vu venir inſolemment s'aſſeoir à côté du Viſir, pendant que je m'entretenois ſecrètement avec lui, & que les gens les plus conſidérables ſe tenoient à l'écart. Le fanatiſme du public impoſe aux gens plus éclairés la loi de ſe contraindre; & les Turcs les plus puiſſans ne parviennent à ſe débarraſſer momentanément de cette canaille, qu'en lui donnant quelque argent, dont le véritable effet eſt cependant de la rendre plus incommode & toujours inſolente.

Rakub Pacha plus inſtruit que les Turcs ne le ſont ordinairement, ſoit pour détruire l'igno-

rance, ou pour laiſſer après lui un témoignage de ſon goût pour la littérature, fit bâtir à ſes frais une grande coupole, pour y fonder une Bibliothèque publique : il n'en exiſtoit pas à Conſtantinople. Mille à douze cents manuſcrits Arabes ou Perſans que ce Viſir avoit raſſemblés, & qu'il légua à ce monument, furent rangés ſur des corps de tablettes diſpoſés en pyramides circulaires au centre de la rotonde qu'il fit bâtir à cet effet. Un Bibliothécaire ſurveille ce dépôt : le public a droit d'y pénétrer à des heures marquées, & Rakub en fonda l'entretien; mais rien ne fondera certainement l'inſtruction des Turcs, tant que les difficultés de la langue en fixeront les bornes au ſeul talent de lire & d'écrire.

L'Imprimerie auroit pu les étendre; un certain Ibrahim Effendi avoit établi cet art ſi utile de multiplier les copies; il fit même imprimer pluſieurs ouvrages, mais qui n'eurent qu'un foible débit, quoiqu'il eût choiſi ceux qui devoient en promettre le plus : quel ſuccès pouvoit avoir en effet un art, qui, dès le premier coup-d'œil, réduiſoit à rien le talent de ceux que l'on conſidéroit comme des ſavans? Ils devinrent juges & parties; la Typographie ne pouvoit atteindre à la perfection des liaiſons; on la mépriſa, Ibrahim ferma boutique.

Rakub lui-même n'étoit pas exempt de cette fauſſe ſcience qui s'enorgueillit des difficultés

vaincues. Il se plaisoit à lier les lettres d'une maniere indéchiffrable, & sur toutes choses il aimoit à jouer sur le mot. On cite encore de lui plusieurs traits assez plaisans dans ce mauvais genre, mais qui par cela même qu'ils appartiennent au glossaire, ne peuvent être traduits.

Dégagé par la force naturelle de son esprit de tous les préjugés qui abrutissent les Turcs presque généralement, ce Visir trouvoit jusques dans les objets les plus atroces, le moyen de s'égayer. On jugera bien que le Mahométisme n'étoit pas à l'abri de ses plaisanteries. Un Européen se présenta un jour à la Porte & fit soupçonner par ses gestes, plus que par son langage, qu'il vouloit se faire Turc, & qu'il étoit Allemand. A la nécéssité d'appeller quelqu'un pour le faire expliquer, se joignoit l'article des traités qui nécessite la présence d'un Drogman pour qu'un Européen puisse légalement renier sa religion. On en trouva un de l'ambassade d'Allemagne qui fut conduit au Visir & lui apprit que le nouveau venu, né à Dantzick, en étoit parti tout exprès pour embrasser le Mahométisme à Constantinople. Cette résolution parut trop bizarre à Rakub pour ne pas vouloir en connoître le véritable motif; & le candidat, interrogé de nouveau, répondit dévotement que Mahomet lui avoit apparu pour l'inviter à mériter toutes les faveurs attachées à l'Islamisme. Voilà un étrange coquin, dit le Visir. Mahomet lui a

apparu à Dantzick ! A un infidèle ! tandis que depuis plus de soixante-dix ans que je suis exact aux cinq prieres, il ne m'a jamais fait pareil honneur. Dites-lui, Drogman, qu'on ne me trompe pas impunément; que certainement il a tué pere & mere, & que je vais le faire pendre, s'il ne me dit pas la vérité. Effrayé de cette menace, le voyageur avoua alors qu'il avoit été maître d'école à Dantzick, & qu'au bout d'un certain temps, il avoit eu le malheur de donner lieu à des soupçons fâcheux; que les parens des enfans qui lui étoient confiés l'avoient griévement chicané; qu'à la fin les Magistrats s'étoient disposés à sévir contre lui d'une maniere un peu chaude; que pour échapper à leur sentence, & bien informé qu'à Constantinople on ne faisoit pas tant de bruit pour si peu de chose, il y étoit venu changer de coëffure, dans l'espérance d'être bientôt lui-même assez instruit pour contribuer aussi à l'éducation de la jeunesse Turque. Faites-lui faire sa profession de foi, répliqua le Visir, & menez ce Néophyte chez un tel Mollach pour qu'il pourvoie à son entretien; ils sont faits pour vivre ensemble, c'est un camarade que je lui envoie; mais qu'on charge l'Iman du quartier d'aller les instruire tous deux, & de leur apprendre qu'aucune religion n'a jamais toléré leur régime.

L'uſage conſtamment ſuivi par les Empereurs Turcs de faire bâtir une Moſquée & de la doter pour en fonder l'entretien, a tellement multiplié ces temples, que les emplacemens étoient devenus très rares à Conſtantinople. Sultan Mahamout avoit pris le parti d'en faire conſtruire une à Scutary : il mourut, & Sultan Oſman la fit achever. Muſtapha trouva cependant le moyen d'acheter dans ſa Capitale un terrain aſſez vaſte pour la Moſquée qu'il vouloit y bâtir : ce Prince imagina, pour ſuppléer aux habitations qu'il alloit détruire, & pour doter la nouvelle Moſquée, de faire faire une jetée ſur un bas-fond du rivage de la mer de Marmora, près des murs de la ville, afin d'y former un nouveau quartier.

L'ignorance des architectes lutta long-temps & avec déſavantage contre les vagues de la mer; & l'avarice qui apprend toujours à ſes frais qu'il n'y a de vraie économie que dans les dépenſes faites à propos, fut enfin contrainte de céder à la néceſſité. Tout l'or que l'on avoit prodigué juſques-là ne ſervit à rien; il fallut recommencer ſur de nouveaux frais & en venir aux encaiſſemens; ce dernier expédient réuſſit & l'ouvrage fut conſolidé.

La plupart des Turcs propriétaires des maiſons qu'on venoit d'acheter pour placer la Moſquée, devinrent les locataires des nouvelles ha-

bitations, & les fermiers du nouveau temple, qui fut achevé sous le regne de son fondateur. L'intérêt ou le zèle réligieux des propriétaires ne présenta à Mustapha aucune contradiction dans l'achat des maisons qui convenoient à l'exécution de ce plan. Sultan Soliman, le plus grand Prince des Ottomans, n'avoit pas été si heureux dans une semblable circonstance ; & ce trait m'a paru d'autant plus intéressant qu'il suffit pour donner une idée de la valeur légale des propriétés en Turquie.

L'emplacement de la Solimanie avoit été décidé, & Sultan Soliman sembloit n'être menacé d'aucun obstacle dans les achats qui devoient lui en assurer la propriété ; lorsqu'un Juif, qui possédoit dans le centre de ce terrain une maison de peu de valeur, refusa de s'en défaire à aucun prix. On eut en vain recours à la prodigalité, cet Israélite fut inflexible, & son entêtement l'emporta sur son avarice. Tout ce qui environnoit Sultan Soliman, accoutumé à voir plier l'univers devant ce Prince, applaudissoit d'avance au spectacle de la maison du Juif détruite dans ses fondemens & du Juif lui-même traîné au supplice : mais heureux les Princes qui ne confondent point l'homme & le Souverain, ne croient pas pouvoir disposer de leur autorité pour satisfaire leur dépit personnel ! heureux les Princes qui attendent

que la justice ait prononcé dans leur propre cause, & dont l'ame est assez grande pour ne pas se contenter du suffrage de ceux qui les environnent!

Tel étoit Sultan Soliman ; il descendit du Trône pour interroger la Loi : Un homme, écrit-il au Mufti, veut élever un temple à la Divinité; tous les Musulmans, propriétaires du terrain qui doit former l'emplacement, s'empressent de participer à cette bonne œuvre, en vendant leurs maisons; un seul, & c'est un Juif, se refuse à toutes les offres : quelle peine mérite-t-il? Aucune, répond le Mufti : les propriétés sont sacrées sans distinction d'individus; & l'on ne peut élever un temple à Dieu sur la destruction d'une loi aussi sainte. Elle est favorable au desir que le Juif a sans doute de laisser à ses enfans une propriété dont la valeur seroit peut-être dissipée; mais on peut prendre ce terrain à loyer : c'est le droit du Souverain, toutes les fois qu'il a besoin d'une maison. Il faut donc passer un contrat de location pour le Juif & ses descendans; par ce moyen sa propriété demeure intacte, & l'on peut ensuite abattre la maison & bâtir la Mosquée, sans craindre que la priere des Musulmans y soit réprouvée : le festa du Mufti fut exécuté.

Aux fondations des Mosquées se joint ordinairement celle d'écoles publiques, où les en-

fans du quartier vont apprendre à réciter leurs prieres. Plusieurs gens riches font aussi construire des fontaines & des Namas-Giack (1), afin d'indiquer aux dévots Musulmans la direction de la Mecque. C'est sur-tout dans la campagne, où ce genre de luxe se développe avec profusion. La superstition a multiplié ces petites fondations; elles valent un grand nombre d'indulgences, & le Turc qui les obtient en trouve journellement le débit.

Celles dont les gens en place ont toujours besoin pour se sauver dans ce monde s'achetent un peu plus cher; & la nécessité où ils sont de se ménager la bienveillance du Grand-Seigneur, invite l'avarice, l'ambition & la crainte à des spéculations infinies, & dont les calculs sont souvent fautifs. Le plus économique, lorsqu'il réussit, est sans doute de faire accepter au Grand-Seigneur une esclave qui lui plaise, & qui soit assez reconnoissante pour employer son crédit en faveur de son premier maître. J'ai vu chez ma belle-mere une de ces Géorgiennes, destinée par Asma, Sultane, au suprême honneur d'amuser Sa Hautesse, & je

(1) Terrain disposé pour faire la priere. Une pierre sur laquelle la profession de foi est ordinairement écrite, est orientée de maniere à indiquer le côté de la Mecque, en même temps qu'une fontaine y sert aux ablutions.

n'ai vu très distinctement en elle, qu'une fille de 18 ans, médiocrement grande, extrêmement forte, & qui pouvoit passer pour une assez jolie fille de cabaret; elle avoit à la vérité de grands yeux noirs, dont la beauté, assez commune en Turquie, se seroit distinguée partout ailleurs; mais ils étoient inanimés, & le surmé qui les noircissoit n'y ajoutoit rien d'agréable.

Je ne veux pas encourir le reproche de négliger des détails sur cette drogue si fameuse & si usitée dans toute l'Asie; c'est une poudre noire impalpable & tellement volatile qu'elle s'attache d'une maniere veloutée sur un fil de laiton fixé au bouchon du flacon qui la contient. L'art de s'en servir consiste à tirer ce fil de laiton, auquel le bouchon sert de manche, sans qu'il touche les bords du flacon, ce qui le dégarniroit de la poudre noire dont il s'agit. On applique l'extrémité de cette aiguille dans le coin intérieur de l'œil, en y appuyant les deux paupieres, & ensuite on la retire doucement vers la tempe, afin de laisser en-dedans des cils, deux raies noires, qui donnent à de beaux yeux un air dur qu'ils n'avoient pas, & que les Turcs prennent pour un air tendre.

Ce qui paroîtra bien plus extraordinaire, c'est que les hommes eux-mêmes, & surtout

les vieillards, ont auſſi cette coquetterie. L'uſage du ſurmé eſt preſque général. Il eſt vrai qu'on lui attribue la vertu de fortifier la vue ; mais il eſt plus certain que l'effet du ſurmé ne la ſatisfait pas (1).

Tout ce qui peut contribuer à l'entretien de la beauté, ou ſuppléer à ſon défaut, eſt ſaiſi

(1) Cet uſage eſt moins commun dans le peuple, & ſemble appartenir plus particuliérement à l'opulence & à une ſorte d'inaction néceſſaire à ce genre de beauté ; on ſent en effet que cette poudre impalpable placée avec précaution ſur le bord des paupieres, s'étendroit déſagréablement par une tranſpiration forcée. Cependant le peuple, cette partie toujours la plus nombreuſe, dont le travail impoſe à la richeſſe pareſſeuſe un tribut journalier, a auſſi ſa maniere de ſe décorer. Elle conſiſte, ainſi que chez preſque toutes les nations ſauvages, à ſe couvrir les bras & les jambes, quelquefois la poitrine, de ſignes deſſinés par des piqûres, & qui frottés, avant d'être cicatriſés, avec quelque couleur, retient celle qu'on y fait pénétrer. La couleur bleue qui réſulte de la poudre à canon, eſt la plus commune. Les préjugés ſemblent auſſi fournir le plus grand nombre des ſujets de ce bizarre tableau ; les noms de Jéſus & de Mahomet diſtinguent le Chrétien & les Turcs que le même travail réunit. La galanterie a auſſi ſa part dans ce genre de décoration ; & l'on voit ſouvent des vers amoureux mêlés avec quelques paſſages du Coran ; mais le genre de cette galanterie n'eſt pas toujours aſſez prononcé pour que l'on puiſſe s'y méprendre.

dans

dans ce pays avec une avidité extrême, & les Chiotes sont à Constantinople en possession de ce charlatanisme. Jamais leur art de rendre la peau fraîche n'a cependant éloigné le moment où elle doit cesser de le paroître : on pourroit même les accuser de hâter la destruction de la beauté en Turquie, si l'usage immodéré des bains d'étuves ne la détruisoit pas encore plus efficacement que le sulimé (1).

La construction de ces bains doit être décrite, afin d'en calculer les résultats, après en avoir examiné les effets.

Deux petites chambres bâties en brique, revêtues en marbre ou en stuc, se communiquent, & sont chacune éclairées par de petites coupoles percées en échiquier. Ce petit édifice est ordinairement joint à la maison par une chambre où l'on se déshabille. Des doubles-portes en chassis, garnies de feutre, ferment la premiere & la seconde partie de l'étuve. Une voûte souterraine, dont l'ouverture est extérieure, sert de foyer. Cette voûte répond à la pièce du fond, & échauffe surtout une chaudiere placée immédiatement sous le marbre du plan-

(1) Le sulimé est une espèce de fard pour blanchir la peau, & dont l'effet est surtout de la rendre luisante.

cher de l'étuve, au plafond même de la voûte inférieure, où l'on entretient un feu de bois de corde; des tuyaux, disposés dans l'épaisseur des murs, partent de l'intérieur de la chaudiere, & s'élevent en dehors de la coupole, pour évaporer l'eau que l'on tient dans une continuelle ébullition. D'autres tuyaux qui partent d'un réservoir, sont également contenus dans la maçonnerie, & fournissent de l'eau froide dans l'intérieur, par le moyen de robinets placés à côté de ceux qui donnent de l'eau chaude. De petites estrades de bois bien poli sont disposées pour s'y asseoir, & des rigoles taillées dans le marbre servent à l'écoulement des eaux que l'on verse.

Ces bains particuliers, toujours échauffés vingt-quatre heures avant qu'on en fasse usage, sont portés par cette méchanique à un tel degré de chaleur, qu'après s'être totalement dépouillé dans la chambre extérieure, & avoir chaussé des sandales de bois très élevées pour ne pas se brûler les pieds sur les marbres du plancher; on ne peut cependant pénétrer dans la premiere pièce qu'après avoir laissé un moment dilater ses poulmons entre les deux premieres portes; cela fait, on ne peut encore pénétrer dans la seconde étuve, sous laquelle se trouve le véritable foyer, sans prendre la même précaution; & l'on peut assurer que

l'air de cette pièce est à celui de la premiere comme ce dernier est à l'air extérieur. Une transpiration subite, & qui ruisselle par tous les pores, est aussi l'effet qu'on éprouve d'abord en y entrant; mais la violence de cette chaleur, & celle de ses effets, n'empêchent pas que les femmes ne restent dans ces bains jusqu'à cinq & six heures de suite, & qu'elles n'y reviennent très fréquemment.

Celles qui n'ont pas de bains particuliers vont aux bains publics; ils sont toujours prêts & disposés de maniere à contenir une grande quantité de monde.

Quelques femmes un peu plus délicates & plus scrupuleuses que d'autres, prennent cependant le bain pour elles seules, & s'y rendent avec des amies particulieres: pour complèter la fête, elles y font porter leur dîner; l'attrait d'une plus grande liberté, celui de converser tout le jour ensemble, suffit sans doute pour les dédommager d'avoir si mal choisi le lieu de la scene.

Des baigneuses nommées *Telleks*, la main passée dans de petits sacs de serge, frottent la peau jusqu'au desséchement. Elles se servent aussi d'une argile très fine, pétrie avec quelques feuilles de rose, & desséchée ensuite au soleil, comme d'une espèce de savon pour en frotter la tête, en y versant de l'eau chaude

avec de grandes tasses de métal. Les cheveux des femmes, ainsi nétoyés & parfumés, sont ensuite réunis en une infinité de petites tresses.

On ne retrouvera pas dans cette description les perles, les diamans, les riches étoffes, & tous les agrémens dont Milady Montagu s'est efforcé de parer ces bains. On croira difficilement aussi que cette Dame y soit réellement entrée toute vêtue, comme on le lui a fait assurer (1). Ce qui est très certain, c'est qu'un trop grand usage de ces étuves ouvre à la fin les pores au point de les rendre sensibles à l'œil. Il est également sûr qu'une dilatation des fibres aussi forcée, en altérant les formes, amene aussi la décrépitude avant la vieillesse.

Ces bains publics, répandus en très grand nombre dans tous les quartiers de la ville, servent aussi aux hommes, mais à des heures différentes de celles qui sont destinées aux

(1) Dans la nouvelle édition des lettres de cette Dame, on assure cependant que tout ce qu'elles contiennent, a été vérifié. Il semble que cette assertion de l'Editeur devroit être accompagnée de preuves & d'autorités. Mais le Public n'est jamais difficile sur les erreurs qui l'amusent; l'intérêt qui perçoit ce tribut, n'est pas plus scrupuleux; & ceux qui n'aiment que la vérité, doivent se borner à la présenter, sans se charger de la défendre.

femmes. Un homme qui oseroit tenter d'y pénétrer lorsque les femmes y sont rassemblées, seroit sévérement puni de son entreprise, quand même il auroit le bonheur d'échapper aux coups de tasses (1), de sandales (2) & de pestemals mouillés (3). Les femmes Turques sont surtout inexorables, quand l'audace d'un homme n'a d'autre objet que celui de les insulter; mais on ne pourra sans frémir jeter un coup-d'œil sur les suites funestes de l'abandon aveugle auquel elles se livrent quelquefois.

Je ne parle point de ces femmes dont les charmes sont si souvent vendus à prix, & dont j'ai rencontré quelques cadavres mutilés dans les environs de Constantinople. La cruauté des hommes qui les assassinent pour s'épargner la peine de les payer, ou même le danger d'être arrêtés en les ramenant à la ville, est une de ces atrocités que l'avarice ou la crainte peu-

(1) Tasses, mot turc dont la prononciation & la signification sont absolument françoises.

(2) Sandal, ce mot a encore le même rapport avec notre langue : c'est une semelle de bois que le pied chausse au moyen d'une courroie qui l'embrasse; mais il y a cette différence, qu'en Turquie les sandales sont montées sur deux traverses de bois élevées de cinq à six pouces.

(3) Pestemal, est un morceau d'étoffe, soie & coton, que la pudeur s'est réservé dans les bains.

vent expliquer. Mais je parle des femmes d'une condition plus relevée, qu'une force irréfiftible domine, & qui s'échappent furtivement de leur prifon. Ces infortunées emportent toujours leurs diamans avec elles, & croyent ne rien avoir de trop précieux pour celui qui les accueille. Le penchant funefte qui les aveugle ne leur permet pas d'appercevoir que ces richeffes même deviennent la caufe de leur perte. Les fcélérats qu'elles vont trouver ne manquent guere de les punir de leur témérité au bout de quelques jours, & de s'affurer la propriété de leurs effets par le crime le plus monftrueux, & que le gouvernement s'empreffe le moins de punir. On voit fouvent flotter les corps dépouillés de ces malheureufes dans l'intérieur du port, fous les fenêtres de leurs meurtriers; & ces redoutables exemples, fi capables d'intimider les femmes & de calmer une femblable fureur, ne les effrayent ni ne les corrigent.

C'eft dans la vue d'empêcher que ces défordres ne deviennent plus fréquens pendant les fêtes folemnelles & les réjouiffances publiques, que le Gouvernement interdit alors la fortie des femmes.

La groffeffe annoncée dans le Sérail touchoit à fon terme, tous les préparatifs de fêtes étoient achevés, & l'on n'attendoit plus

que l'ordre du Gouvernement pour les commencer.

Je n'ai ſu avec quelque certitude, que depuis mes liaiſons avec les Turcs, ce qui ſe pratique dans l'intérieur du Sérail à l'occaſion des naiſſances, & je place ici ces détails pour n'y plus revenir.

Aux premieres douleurs, le Viſir, le Mufti, les grands Officiers & les Chefs des Corps Militaires ſont mandés au Sérail pour y attendre le moment de l'accouchement dans la ſalle du ſopha : c'eſt ainſi qu'on déſigne la pièce intermédiaire (1), qui ſépare la partie du Sérail qu'on nomme le Harem, du reſte des bâtimens que le Grand-Seigneur occupe avec ſa maiſon.

Douze petites pièces de canon du calibre d'un quarteron, & qu'on nomme les pieces du ſopha, ſont rangées dans cette chambre qui a vue ſur la mer. Il y a auſſi une batterie de pieces Suédoiſes ſituée à mi-côté dans le bois de Cyp ès qu'on nomme fort improprement les Jardins du Sérail; & les murs de Byſance qui ſervent d'enceinte au Palais ſont bordés en dehors d'une monſtrueuſe artillerie qui ſe croiſe

(1) Cette pièce ſe nomme chez les particuliers le Mabein odaſſi; & ce mot traduit littéralement, veut dire la chambre intermédiaire.

avec celle de Tophana, ſituée vis-à-vis de l'autre côté du port.

Auſſi-tôt après l'accouchement, le Kiſlar-Aga ſortit du Harem avec l'enfant : c'étoit une Princeſſe ; il vint la préſenter aux grands Officiers, qui dreſſerent acte de ſa naiſſance & de ſon ſexe : après quoi les pièces du ſopha firent leur ſalve, qui, ne pouvant guere être entendue que par la batterie à mi-côté, fut répétée par celle-ci & ſuivie de celle de la pointe du Sérail & de Tophana. A ces différentes ſalves, ſuccéderent celles de la Douanne, de la Marine & de la Tour de Léandre (1).

(1) Cette tour, ſituée ſur un rocher iſolé en face de Conſtantinople, & plus près de Scutari que de la capitale, eſt appellée par les Turcs *Kis-couleſſy* (la tour de la fille). Ils prétendent qu'elle a long-temps ſervi de priſon à une Princeſſe Grecque. Le nom que les Européens lui donnent, feroit préſumer qu'autrefois on la regardoit comme la demeure de Héro ; mais il faut une circonſpection extrême dans ces ſortes de conjectures, pour éviter le ridicule & même l'abſurdité. Des voyageurs ont placé une colonne de Pompée à l'embouchure de la Mer Noire, où cet illuſtre Romain n'a jamais été. Ils ont appellé du même nom une autre colonne qui ſe voit à Alexandrie, & que très certainement Pompée n'a jamais fait élever ; & pour revenir aux environs de Conſtantinople, on voit ſur les bords du Pont-Euxin une tour antique, reſtée parmi les débris de pluſieurs

Les crieurs publics annoncerent auſſi-tôt cet événement; & la Sultane qui venoit de naître fut proclamée *Eibedoullach*, Dieu-donnée. On ordonna en même temps les réjouiſſances, dont la durée fut fixée à ſept jours ſur terre & trois ſur mer, ce qui ne s'étoit encore pratiqué que pour la naiſſance d'un Prince: mais on trouva convenable d'accueillir ainſi le premier enfant qui naiſſoit après deux regnes ſtériles. Ces fêtes ſatisfaiſoient ſurtout au beſoin extrême qu'on avoit de s'égayer; & quoiqu'elles fuſſent très diſpendieuſes & très à charge au peuple, les marchands même ſe conſoloient d'être obligés de fermer leurs boutiques, parce que le deſpotiſme devoit également fermer la ſienne.

En effet, tous les inſtrumens de la tyrannie qui ne ſervent d'ordinaire qu'à opprimer l'humanité, ſemblent ſervir uniquement à protéger la licence dans ces temps de réjouiſſances publiques. On voit renaître à Conſtantinople

---

autres de même conſtruction, leſquelles bâties en ligne de diſtance en diſtance, ſervoient jadis à ſignaler les bateaux coſaques dont on redoutoit les pirateries ſur les bords de la Mer Noire. Cette tour iſolée manquoit de nom dans ce pays d'ignorance & de barbarie; & nos Européens qui ont la manie de vouloir tout ſavoir & tout expliquer, l'ont nommée la tour d'Ovide.

ce qui se pratiquoit dans l'ancienne Rome au temps des Saturnales. Il est permis aux Esclaves de respirer, de s'égayer devant le Maître, & même de s'égayer à ses dépens; de nouveaux acteurs s'emparent de la scene : on offre aux Grands le spectacle de leurs propres ridicules; & ces Grands confondus avec le peuple sont contraints par l'usage d'en rire eux-mêmes, ou du moins de paroître s'en amuser.

Au reste, on doit concevoir qu'un Gouvernement qui semble étouffer la joie par sa nature, ne peut la forcer à paroître qu'en disparoissant lui-même ; & la pauvre humanité toujours facile à tromper, toujours prompte à se faire une illusion flatteuse, lorsqu'elle perd de vue ses tyrans, profite d'un instant de relâche pour saisir cette lueur foible & passagere de félicité.

Les Grecs surtout, naturellement gais & bruyans, se livrent dans ces occasions à toute l'intempérance de la joie, & passent rapidement de l'oppression au bonheur, de l'humiliation à l'insolence. Examinons présentement la décoration de ce nouveau théâtre, & mettons les acteurs en scène.

Des poteaux plantés à trois ou quatre pieds de distance devant les boutiques & sur le bord des trotoirs qui prolongent les deux côtés de la rue, sont réunis à leur extrémité supérieure

par des arceaux qui joignent auſſi les maiſons. Cette petite charpente, recouverte enſuite en branches de lauriers, mêlées de papiers friſés de différentes couleurs, forme des berceaux auxquels on ſuſpend des feuilles d'oripeaux, que le moindre vent agite avec bruit; leur ſurface brillante réfléchit la lumiere des lampes de verre & des lanternes colorées dont on garnit tout l'édifice. Les portes des particuliers ſont également décorées avec une recherche proportionnée à l'importance ou à la vanité du propriétaire; mais les maiſons des Grands offrent dans leur décoration le plus grand excès de magnificence. Les rues qui y aboutiſſent ſont recouvertes, juſqu'à une certaine diſtance, en berceaux aſſez élevés pour que les lampes & les découpures ne gênent point le paſſage des gens à cheval: on conduit ces portiques ainſi décorés juſques dans les cours intérieures des Palais; & là des ſalles conſtruites exprès, richement meublées, éclairées par une quantité de luſtres dont la lumiere ſe répete dans un nombre infini de miroirs, préſentent aux curieux un point de repos dont le maître fait les honneurs ſuivant la qualité des perſonnes qui s'y arrêtent. D'autres ſe bornent à faire meubler le deſſous de leur porte, dont les deux battans ouverts invitent à s'y arrêter & à prendre une taſſe de café, ou d'autres rafraî-

chiffemens que le maître ordonne toujours & que ses gens s'empressent de distribuer.

La porte du Visir & celle du Jénissaire-Aga (1) sont surtout remarquables par la somptuosité des décorations, & par la profusion des colifichets qui y sont bisarrement mêlés aux ornemens les plus riches. On ne peut voir sans étonnement cette salle du Divan, ce Tribunal redouté & l'effroi de la nature, paré pour quelques jours, ne présenter que des images riantes.

Des lanternes tournantes sur lesquelles on a peint des figures ridicules, & souvent obscènes, mêlées avec des transparens où sont écrits le nom de Dieu, ses attributs, le chiffre du Grand-Seigneur, ou quelques jeux de mots; des morceaux de miroirs taillés en soleil, pour donner de l'éclat à ces illuminations, amusent la multitude dont l'affluence ne tarit pas. Les gens les plus graves (2) par leur âge & l'im-

(1) *Pacha Capoussi* & *Aga Capoussi*, la porte du Pacha & la porte de l'Aga, désignent l'hôtel du Visir & celui du Général des Jénissaires. Un homme du peuple, ou même un homme inférieur à celui dont il parle, dit aussi : j'ai été, ou j'ai servi à la porte d'un tel; mais le terme de *Capou* ou *Capi* (porte), prononcé seul, désigne toujours le Palais du premier Ministre, le lieu où l'on traite toutes les affaires.

(2) L'envie d'obliger un Turc de mes amis, m'avoit en-

portance de leur emploi, n'en font pas moins fenfibles à ces imitations triviales & puériles. J'ai vu un petit Palais conftruit par un Européen avec des rognures de verre & de la colle de poiffon, acheté mille écus par le Vifir pour figurer dans fa boutique.

Tant de profûfion chez les Miniftres & les Grands porteroit fans doute à croire que dans cette circonftance l'illumination du Sérail efface toutes les autres.

Un cordon de lampes décore la premiere porte, & quelques lanternes colorées éclairent les paffans que la curiofité dirige vers la porte qui fépare les deux cours. Cette porte eft, ainfi

---

gagé à porter à fon fils un affez joli colifichet; l'enfant fe plaifoit fort avec moi, & je me faifois une fête du plaifir qu'il alloit avoir, lorfqu'à l'afpect de ce joujou, je le vois ralentir fa marche, entrer gravement, regarder mon préfent avec une indifférence réfléchie, s'affeoir de l'air du monde le plus férieux & fe concentrer triftement dans fon petit orgueil. Bientôt après arrive le grand-pere; & par un contrafte fingulier, le vieillard fe récrie fur la gentilleffe de l'ouvrage, s'établit fur le tapis pour le mieux confidérer, le retourne, l'examine par-tout, s'en amufe & finit par le brifer. Cette fcène me parut d'abord étrange; mais une plus longue habitude en Turquie m'apprit depuis tout ce qu'elle avoit d'inftructif & de piquant pour un obfervateur.

que la premiere entrée, fort mesquinement éclairée, mais cependant assez pour faire distinguer de vieux drapeaux, de grandes haches, quelques boucliers, des masses d'armes, des ossemens de poissons qui passent pour des os de géans, & quelques autres objets de pareille importance (1). Mais la porte de la salle d'armes qui se trouve à gauche en entrant dans cette cour, offre dans le genre des anciennes armures des choses vraiment curieuses à voir (2). La Monnoie, plus agréablement décorée, présente un tableau tout à fait différent. Un nombre infini de lampes se réfléchissent dans une tapisserie de piastres (3), d'Iselottes (4), de paras (5), & de sequins (6) tout neufs, qui for-

---

(1) Dans cette premiere réjouissance on avoit joint à ces trophées une vieille mître d'Evêque suspendue à la clef de la voûte.

(2) La pièce la plus remarquable de ce dépôt est une catapulte ; c'est peut-être la seule qui existe, mais les Turcs en font si peu de cas que ce n'est qu'en parcourant l'intérieur de ce magasin que j'y ai découvert par hasard cette précieuse antiquité ensevelie sous un tas de décombres. Ce magasin d'armes étoit autrefois une Eglise Grecque.

(3) Monnoie équivalant à 3 liv.

(4) Pièce de trente paras, 2 liv. 5 f.

(5) Petite pièce d'argent valant 6 deniers.

(6) Pièce d'or : il y en a de plus ou moins de va-

ment différens deſſins. C'eſt auſſi le ſeul endroit du Sérail où les curieux ſoient paſſablement accueillis pas le Zarp-hana-Eminy (1). Si tout annonce dans la ville que le deſpotiſme a laiſſé le champ libre aux plus grands excès d'une joie fantaſtique, on ſent également à l'aſpect vraiment lugubre de la premiere cour du Sérail, que l'intérieur de cette formidable enceinte eſt encore l'aſyle impénétrable où le deſpotiſme, dans un loiſir inquiet, attend le moment de diſſiper cette ivreſſe de liberté momentanée qui anime tous les individus.

On ne peut en effet conſidérer la gaieté exceſſive du peuple, que comme un accès de frénéſie, capable d'allarmer le deſpote s'il en permettoit la durée. J'ai déjà dit que les Grecs ſe diſtinguoient ſurtout par leur joie inſolente & effrénée. Cependant les Juifs toujours occupés du commerce, toujours tourmentés par la ſoif du gain, après avoir tiré tout le parti poſſible de la fabrication & de la vente des lanternes, vont enſuite débiter des bouffonneries à la porte des Grands où l'on diſtribue des paras à tous les baladins qui s'y arrêtent.

---

leur; & les plus connus, dits *Zéremapouls*, valent aujourd'hui 9 liv. en obſervant cependant la différence de 20 pour cent, que les monnoies du Grand-Seigneur perdent par le change du commerce avec l'Europe.

(1) Intendant de la monnoie.

Plusieurs gens en place établissent devant leur hôtel des comédies à demeure, dont les sujets variés, mais toujours du genre le plus indécent, sont joués à la grande satisfaction du public. Au reste, si les mœurs sont peu ménagées dans ces divertissemens, le Gouvernement ne l'est pas davantage. On voit à chaque instant des troupes de Grecs & de Juifs représenter les différentes charges de l'Empire & en exercer les fonctions, de maniere à les tourner en ridicule. Dans cette fête dont je fus témoin, le costume du Prince lui-même & celui de toute sa suite ne fut point respecté. Une troupe de Juifs eut l'audace de le contrefaire; il est vrai qu'on ne tarda pas à réprimer l'insolence de cette imitation, elle fut interdite: mais on laissa jouer le grand Visir, & dès-lors aucune charge ne fut épargnée.

J'ai vu entr'autres un faux Stambol Effendissy (1), auquel on laissoit exercer tranquillement une justice distributive assez févere. Le hasard le fit rencontrer avec le véritable : ils se saluerent réciproquement avec beaucoup de gravité, & continuerent chacun leur route. Une autre troupe qui imitoit le Jénissaire Aga fut s'emparer de l'hôtel de ce Généralissime pendant qu'il étoit à faire sa ronde; & ses gens traiterent le

(1) Leutenant de Police de Constantinople.

mafque avec autant de diftinction que s'il eût été leur maître. A ces plaifanteries fuccéderent d'autres facéties encore moins aimables & qu'on ne réprima pas davantage. De prétendus Officiers des ponts & chauffées, fuivis de paveurs, dépavoient la porte des particuliers qui ne fe rachetoient pas à trop bon marché. D'autres mafques, fous l'accoutrement de pompiers, rançonnoient d'une autre façon ; en un mot, on jouoit les vexations de tout genre, & pour les bien jouer on les imitoit au naturel. A la fin tout cela devenoit onéreux & très incommode; mais le terme expiré, le bâton reparut, & tout rentra dans l'ordre (1).

Le defpotifme fut cependant contraint de refpecter encore la liberté pendant les trois foirées deftinées aux feux d'artifice fur mer.

Le corps de la Marine, celui des Dgébedgis (1), & le corps de l'Artillerie s'étoient pré-

---

(1) Les Befeftins offrent dans les Donanemas le coup-d'œil le plus riche. Celui des Jouailliers eft furtout éclatant en pierreries, que les marchands y étalent; & ces marchés couverts font ce qu'il y a de plus curieux & de plus véritablement magnifique. Les Tcharchis, autres marchés, où toutes les drogueries font raffemblées, m'ont auffi paru paffablement décorés.

(1) Dgebedgis, ce corps ne peut être affimilé à aucun des nôtres. Son fervice eft d'avoir foin des ar-

parés à fournir chacun un feu d'artifice pour trois nuits consécutives. De grands radeaux traînés au milieu du port en face de Yalikiosk (1), où le Grand-Seigneur devoit se rendre, furent disposés pour offrir le spectacle consolant de la prise de Malte, ou celui de quelques combats dans lesquels les Mahométans battent toujours infailliblement les Chrétiens. Beaucoup de pétards, encore plus de fumée, & si peu de feu qu'à peine dans les beaux momens on distingue les murailles du château de Carton qu'on attaque, ne donnent pas une grande idée du génie des artificiers. Ils n'ont pas non plus de merveilleux succès dans l'art de tirer des fusées d'honneur. Le plus grand nombre de ces fusées, après avoir langui sur le chevalet, vont s'éteindre dans la mer, avant que la garniture ait le temps de prendre feu.

Les fusées de gerbe, plus légeres & mieux proportionnées, s'élevent un peu davantage; mais la plupart s'allument lentement, faute

---

mes, des poudres & de tous les ustensiles de guerre qui se conservent en magasin.

(1) Le Kiosk de la Marine : il est situé en-dehors du Sérail sur le bord de la mer, & sert à toutes les cérémonies relatives à la flotte, ainsi qu'au débarquement & à l'embarquement du Grand-Seigneur.

d'avoir bien diſpoſé les mêches, & ſe dirigent d'une maniere très irréguliere : il faut pourtant convenir que ces déſauts même donnent aux bouquets d'artifice des Turcs un air de profuſion & une durée qui les rend fort agréables; l'applaudiſſement n'eſt cependant général qu'au moment où les malheureux Grecs ou Juifs, loués pour porter un habit à l'Européenne & défendre l'aſſaut avec quelques ſerpentaux dont la proviſion s'épuiſe bien vîte, ſont aſſaillis, culbutés & accablés en raiſon de leurs vêtemens, de tous les coups de poing que le droit de la guerre autoriſe, & que leur qualité d'infidèles ne leur permet pas de rendre.

Le plaiſir d'aſſommer les Chrétiens eſt pour les Turcs un ſi grand régal, que les ſavoris de Sultan Mahamout, d'ailleurs gens fort aimables, n'imaginerent rien de mieux pour amuſer leur maître dans une fête qu'ils lui donnerent dans l'intérieur du Sérail : ils trouverent auſſi le ſujet ſi ſimple & ſi naturel, qu'ils n'héſiterent pas à faire prier les Ambaſſadeurs Européens de prêter leur garde-robe. On fit endoſſer ces habits à des Juifs toujours deſtinés à être battus & toujours prêts à ſe laiſſer battre quand on les paye. Tous les courtiſans du Grand-Seigneur convinrent auſſi que jamais cette canaille n'avoit mieux gagné ſon argent que ce jour-là. Paſſe pour les Juifs aſſurément; mais falloit-il

prêter des habits ? & nos Européens n'auroient-ils pas dû sentir l'inconvénient qu'il y a toujours à se laisser représenter d'une maniere ridicule ?

Les réjouissances étoient à peine terminées, qu'on annonça une nouvelle grossesse ; elle donna naissance à Sultan Sélim, & la Princesse Eibed-Oullah son aînée fut mariée à l'âge de six mois à un Pacha fixé dans son gouvernement, qu'on avoit plus d'envie de dépouiller que de favoriser, & qui sentit aussi bien plus vivement la nécessité d'envoyer annuellement cent mille piastres pour l'entretien de sa jeune épouse, que l'honneur d'une aussi belle alliance.

Melek Pacha éprouva aussi dans ce genre un désagrément qui dut lui paroître encore plus sensible. Jeune, aimable, & parvenu à la place de Capitan-Pacha (1), il jouissoit tranquillement dans son intérieur du plaisir de n'avoir

(1) *Capitan-Pacha,* en mer : cette dignité est la même que celle d'Amiral; mais elle ne peut lui être assimilée, lorsque la flotte est désarmée. Cette charge ne donne que le rang de Pacha à deux queues. Elle est cependant occupée quelquefois par des Visirs du banc, c'est-à-dire, des Pachas qui par leur rang portent le même bonnet que le Grand-Visir, & siègent au Divan du Grand-Seigneur pendant qu'ils habitent Constantinople.

qu'une feule femme qui fixoit tous fes foins, & dont il étoit tendrement aimé. La bienveillance de fon maître venoit de l'élever à la dignité de Vifir (1) ; & rien ne manquoit à fon bonheur, lorfqu'une fœur du Grand-Seigneur, veuve pour la fixieme fois, le vit paffer dans une cérémonie publique. Frappée de la bonne mine de Mellek, cette vieille Sultane le demanda à fon frere, qui fur le champ fit fignifier à l'Amiral qu'il l'honoroit de fon alliance. Ce fut un coup de foudre; mais il n'y avoit pas de remède, & Mellek fut forcé de congédier fa femme fur le champ: elle ne furvécut que peu de jours à fon malheur; & le Pacha, plus courageux ou moins fenfible, fe réfigna: il continua de plaire, il plut même au point que le Grand-Vifir, pour fe débarraffer d'un concurrent dangereux, fit donner à Mellek un gouvernement qui le débarraffa lui-même des empreffemens de fa vieille Princeffe (2).

---

(1) On appelle Vifirs tous les Pachas à trois queues. Il ne faut donc pas confondre cette dignité avec celle de Grand-Vifir. Celui-ci eft diftingué par le Sceau de l'Empire, le cachet du Grand-Seigneur. Il poffede le premier inftrument du Defpotifme. On le nomme par cette raifon Vifir Afem, le Grand-Vifir.

(2) On a déjà vu que les Sultanes ne peuvent fortir de Conftantinople. Le Defpotifme craint fans doute

Sultan Mustapha continuoit à s'occuper des finances en dépouillant soigneusement les comptables, & en s'appropriant par la voie des confiscations ce que les prévaricateurs avoient volé dans l'Empire. Déjà Sa Hautesse jouissoit de la satisfaction d'avoir completé plusieurs hasnés (1), & de les avoir mis sous le scellé; mais c'étoit peu de chose encore au gré de sa passion dominante: il résolut d'attenter à la fortune du Pacha de Bagdat. La conduite indépendante de ce Gouverneur offroit à la vérité plus d'un prétexte au desir de le dépouiller; mais il étoit plus aisé de prononcer cet arrêt que de l'exécuter: la richesse & l'éloignement sont de grands moyens de défense.

---

qu'en les laissant s'éloigner avec leurs maris, l'enfant mâle qui naîtroit échappât à ses coups.

(1) Hasné veut dire trésor, & se dit de la totalité du trésor du Souverain; mais ce mot s'emploie aussi comme expression numéraire, & dans ce cas il désigne dix mille bourses, qui, à la différence près du change, valent quinze millions; & c'est lorsque cette somme complette est rassemblée dans des coffres, qu'on y met le scellé comme on ferme un sac de 1200 liv. Mustapha prenoit un tel plaisir à cette occupation qu'il sacrifioit tout pour grossir son trésor. Il fit vendre à l'encan beaucoup de bijoux, & même il envoya à la monnoie tout ce qui lui fût donné par la Cour de Dannemark en vaisselle d'or ou d'argent, lors de la conclusion de son Traité avec la Porte.

Muſtapha ſe flatta cependant de ſurprendre ſon ſujet qu'il n'eſpéroit pas de dompter : un Capidgi-Bachi (1), porteur en apparence d'un témoignage de bienveillance, mais eſſentiellement muni d'un ordre adreſſé aux juges du Divan de Bagdat, pour abattre la tête du Pacha, ſe rendit auprès de lui : de ſon côté le Gouverneur, attentif à tous les émiſſaires de Conſtantinople, & connoiſſant aſſez les ſucceſſeurs à l'Empire Grec, pour les craindre eux & leurs préſens (2), fit viſiter le Capidgi avant de l'introduire au Divan, trouva l'ordre ſecret dont il étoit porteur, lui fit couper la tête &

---

(1) Capidgis-Bachis : eſpèce de Chambellans qui prennent ſous le bras ceux qui ſont admis à l'audience du Grand-Seigneur & les conduiſent devant ſa Hauteſſe. Ils ſont auſſi chargés de toutes les commiſſions extraordinaires qui ont pour objet l'exécution des ordres du Sultan, de quelque nature qu'ils ſoient. Raſſembler des vivres, lever des troupes, confirmer un Pacha, lui ſoutirer de l'argent, lui couper la tête avant de le dépouiller, ou après l'avoir dépouillé de ſes richeſſes ; en conduire un autre en exil, ſouvent l'empoiſonner en route, tout cela eſt du reſſort des Capidgis-Bachis ; c'eſt le caſuel de leur emploi. Les Salachors (Ecuyers) ſont employés aux mêmes fonctions dans des rapports plus ſubalternes ; & le plus ou le moins d'adreſſe dans l'exécution des ordres dont ils ſont porteurs, décide de leur avancement.

(2) *Timeo Danaos & dona ferentes.*

envoya cette tête au Grand-Seigneur pour toute réponse. D'autres tentatives ne furent pas plus heureuses; & ces exemples imités par d'autres Pachas moins riches & moins éloignés que celui de Bagdat, encourageront à la résistance, & réduisirent la Porte à la seule ressource d'assassiner ou d'empoisonner ceux de ses Officiers qu'elle vouloit punir. Dans ce cas l'émissaire déguisé de son mieux & muni d'un ordre qu'il tient bien caché, tâche d'approcher le proscrit, choisit, s'il se peut, le moment du Divan, saisit l'instant de tuer son homme, présente son ordre, & ne court plus de danger, s'il a été assez adroit pour ne pas manquer son coup. Voilà ce qu'on appelle une justice éclatante; mais le poison demande moins de courage, & l'on commence à le préférer pour cette raison.

Ceux des Pachas ou autres vexateurs qui, par une rétribution habituelle d'une partie de leurs rapines, savent assouvir l'avidité de la Sublime Porte, jouissent de la portion qu'ils se réservent avec une sorte de sécurité; mais ils ne préservent leur fortune après leur mort qu'en la confiant à celui qui gère leurs affaires, ou a quelque homme sur la probité duquel ils croient pouvoir compter. Cependant ces fidéi-commis exposent à de terribles dangers; & la crainte de se perdre, ou du moins celle de perdre sa propre fortune, porte souvent à l'infi-

délité

délité. On pourroit peut-être ajouter à ces motifs la tentation si naturelle de s'approprier les biens du défunt dans un pays où le mot d'honneur & celui de probité sont à peine connus.

On jugera parfaitement des procédés du Gouvernement Turc en matiere de succession par la maniere dont le fisc compta avec les gens d'affaires de Rakub Pacha, qui depuis long-temps avoit épousé une sœur du Grand-Seigneur.

Ce Visir, célèbre par l'activité de son ame, l'atrocité de son caractere & la finesse de son esprit, mourut en place, & dans ce période de crédit qui sembloit ne laisser aucun motif d'inquiétude à ses gens d'affaires; mais sa fortune les rendoit comptables, & les calculs exagérés du Sultan Mustapha pouvoient les montrer coupables. Cependant le scellé fut apposé au nom de Sa Hautesse, qui se réserva l'examen de sa succession.

Un Turc revêtu de la charge de Trésorier du feu Grand-Visir, fut arrêté à l'instant du scellé, ainsi qu'un Arménien qui avoit été constamment le Banquier de ce Ministre: ces deux malheureux, enchaînés dans les prisons du Sérail, éprouvoient à chaque instant la terreur de la mort que leurs gardiens se plaisoient à leur inspirer. On leur faisoit payer leur nourriture au poids de l'or; & les moindres faci-

lités, les moindres adouciſſemens leur étoient vendus au prix le plus exorbitant. Enfin ils rendirent leurs comptes; & l'examen que le Grand-Seigneur prit la peine d'en faire lui-même, ne ſervit qu'à prouver leur innocence. Mais l'avidité trompée par cet examen, eut recours aux tourmens pour obtenir l'aveu d'un fidéi-commis qui n'exiſtoit pas.

Le Boſtandgi-Bachi fut chargé de cette horrible vexation; les délations les plus calomnieuſes furent écoutées. On ſuppoſa des ſommes énormes paſſées ſecrètement dans leurs mains; & la queſtion la plus cruelle fut employée, toujours ſans fruit quant à la découverte de la vérité, mais utilement pour l'avarice du Prince qui engloutit la plus grande partie des richeſſes que l'Arménien tenoit du commerce de ſon pere. Le Tréſorier éprouva le même ſort, & fut contraint de racheter ſa vie au prix de toute ſa fortune, après avoir ſubi les tourmens les plus cruels.

Telle eſt la juſtice que le deſpote exerce, légalement ſans doute, puiſqu'aucune loi ne réclame contre ces atrocités, & que l'habitude de les ſouffrir étouffe juſqu'à la plainte.

Voyons actuellement la juſtice rendue dans les tribunaux Turcs, ſur un code écrit, révéré par l'opinion & commenté par des magiſtrats départis à cet effet. Et vous, qui, juſtement tou-

ché des inconvéniens & de la multiplicité de nos formes judiciaires, avez osé dire, sans pouvoir assurément le penser, que la justice chez les Turcs étoit préférable à la nôtre, examinez avec attention le tableau que je vais vous offrir; & si vous en avez le talent, tâchez d'indiquer quelques remèdes à la surabondance qui nous nuit, corrigez notre intempérance, mais ne nous vantez pas la famine.

Le Grand-Seigneur est en même temps le successeur au Califat & le chef du Gouvernement militaire : son despotisme est établi sur le Coran; & l'interprétation de ce livre est exclusivement attribuée au corps des Ulemats. Tout doit être soumis à la loi, tout doit obéir au Souverain. Ces deux pouvoirs ont la même source; on apperçoit déjà le choc & les débats qui doivent naître entre deux puissances, dont le droit est égal, & dont les intérêts sont différens : on voit également que le pouvoir de se nuire les réunit souvent, & les contraint à des égards & à des ménagemens réciproques.

En effet, si les Ulemats peuvent faire parler la loi à leur fantaisie, & animer le peuple contre le Souverain, celui-ci peut d'un seul mot déposer le Mufti, l'exiler & même le perdre, aussi bien que ceux de son corps qui lui dé-

plaiſent. La loi & le deſpote doivent également ſe craindre & ſe reſpecter ; mais le deſpote, s'il n'eſt pas un imbécille, emporte néceſſairement la balance : il diſpoſe de tous les tréſors, de tous les emplois & de la vie de tous ſes ſujets, il a de terribles moyens pour ſe faite obéir.

Examinons actuellement l'uſage du pouvoir, ſoit de la part du Grand-Seigueur, ſoit de la part des Juges.

Plus le pouvoir du Grand-Seigneur eſt étendu, moins il eſt facile de limiter celui des Officiers qui le repréſentent. Les Pachas ſont dans toute l'étendue de l'Empire Ottoman les Gouverneurs & les fermiers de leurs Pachaliks ; ils y donnent à chaque diſtrict des gouverneurs & des fermiers particuliers ; ceux-ci diſtribuent dans chaque canton d'autres ſous-fermiers non moins deſpotes : de maniere que dans cette cruelle hiérarchie, chaque ſubalterne perçoit le double de ce dont il eſt comptable.

Si le droit du fermier peut s'exercer d'une maniere ſi deſtructive ſur le revenu annuel de chaque territoire, le gouverneur de la province, armé d'un pouvoir plus vaſte & plus redouté, détruit encore avec bien plus d'audace & de facilité. Il eſt le maître de multiplier les vexations, les avanies & les déprédations de tout genre au gré, de ſes deſirs avides. Le moin-

dre prétexte suffit pour citer à son tribunal ceux qu'il lui plaît de citer ; & l'homme riche, aux pieds de l'homme insatiable, n'est jamais innocent.

Cependant le Souverain, observateur tranquille en apparence, attend, pour punir le vexateur, que le produit des vexations soit suffisant pour mériter une place dans son trésor particulier. Mais si le Grand-Seigneur semble ne guetter que l'homme en place, en vain un homme riche voudroit échapper au despotisme, en se tenant dans l'obscurité : il sera bientôt revêtu d'un emploi qui donnera tôt ou tard au Prince le droit de compter avec lui. Cet homme n'a donc rien de mieux à faire que de commencer par compter avec les autres, & de réduire le fruit de ses rapines en argent comptant pour le cacher plus facilement. On a déjà vu que les gens de loi sont les seuls qui puissent jouir tranquillement de leur fortune, & je ne parlerai point des sujets Chrétiens ou Juifs. Ceux-ci méprisés, insultés même par le porte-faix Musulman qui les sert, ne peuvent être considérés par le Gouvernement, que parce que leur industrie accumule des richesses que les avanies journalieres font refluer, par le canal des gens en place, dans le gouffre où le Souverain engloutit tout.

On pourroit croire, ſur la foi des Européens, que la douane eſt plus douce chez les Turcs que chez les autres Nations. Les Francs n'y payent en effet que trois pour cent. Je veux bien ne pas mettre en ligne de compte les avanies qu'ils eſſuyent d'ailleurs dans tous les genres ; ce ſont des étrangers : leur poſition n'entre point dans l'examen des mœurs & du Gouvernement des indigènes. Ceux-ci ſont aſſujettis à payer ſept pour cent de douane, & dix ſur beaucoup d'articles de conſommation ; par une clémence que l'on affecte auſſi de vanter, on perçoit ce droit en nature : mais qu'en réſulte-t-il ? Que ſur cent turbots qu'un pêcheur apporte, on lui prend les dix plus beaux & qui valoient ſeuls tout le frétin qu'on lui laiſſe.

Conſultons préſentement les livres de Loi, & voyons comment on ſait les interpréter dans les Tribunaux.

Tout doit être jugé ſur la dépoſition des témoins. C'eſt la premiere loi du Légiſlateur des Arabes. On ne peut donc ſe préſenter en Juſtice, ſans que le demandeur & le défendeur en ſoient également pourvus : il n'y a donc point de procès ſans faux témoins. L'art du Juge conſiſte à deviner par des interrogations captieuſes à laquelle des deux parties il doit adjuger le droit d'affirmer, & ce premier ju-

gement décide le procès: si une partie nie, l'autre est admise à prouver; de sorte que conduit en Justice par un homme que je n'ai jamais vu, pour payer une somme que je ne lui ai jamais due, je serai contraint de la lui payer sur la déposition de deux témoins Turcs qui affirmeront ma dette. Quel est le moyen de défense qui me reste? Ce seroit de convenir que j'ai dû; mais d'assurer que j'ai payé. Si le Cadi n'est pas gagné, il m'adjugera les témoins; j'en trouverai bientôt moi-même; & il ne m'en coûtera qu'une rétribution fort modique pour les gens qui auront pris la peine de se parjurer pour moi, & le droit de dix pour cent au Juge qui m'a fait gagner ma cause.

C'est toujours celui qui gagne qui paye les frais; la crainte de perdre l'argent qu'on a, ne réprime donc pas le desir de s'emparer de celui des autres; & les peines portées contre les suborneurs de témoins & contre les faux témoins eux-mêmes (1), doivent être rarement prononcées: le Juge dont ils font fructifier le domaine, leur doit des ménagemens.

(1) La peine portée contre les faux témoins est de les promener dans les rues sur une âne, la tête du coupable tournée du côté de la queue de l'animal; mais je n'ai jamais vu cette loi mise à exécution.

Un Turc vouloit dépouiller son voisin d'un champ qu'il possédoit très légitimement. Ce Turc commence par s'assurer d'un nombre suffisant de témoins prêts à déposer que le champ lui avoit été vendu par le propriétaire; ensuite il fut trouver le Juge & lui remit 500 piastres pour l'engager à autoriser son usurpation. Cette démarche prouvoit assez l'iniquité de sa demande. Elle indigna le Cadi : il dissimula, écouta les parties, & sur ce que le légitime possesseur n'opposoit que l'insuffisance de son titre de possession : vous n'avez donc point de témoins, lui dit-il? eh bien, j'en ai cinq cents qui déposent en votre faveur. Il montra alors le sac qu'on lui avoit remis pour le séduire, & chassa le séducteur.

Ce trait qui fait honneur à l'intégrité du Juge, n'en fait pas sans doute à la loi; elle est toujours la même, & tous les Cadis ne ressemblent pas à celui que je cite.

Dans les causes compliquées, les parties ajoutent aux témoins la précaution de se munir d'un Fetfa du Mufti; mais ces décisions, comme je l'ai déjà observé, n'étant données par le Chef de la Loi que sur l'exposé qu'on lui présente, chaque partie en obtient facilement une qui lui est favorable.

On n'a pas non plus terminé son affaire par un jugement formel qui donne gain de cause. Il n'y a de certain que les frais qu'il faut payer. Si la partie adverse fait naître un nouvel in-

cident, il faut plaider encore & payer de nouveau les frais.

Un avantage précieux de la Loi civile chez les Turcs, feroit fans doute le droit qu'elle donne à chaque particulier, de plaider lui-même fa caufe; mais que lui refte-t-il de cet avantage dans un pays où le jugement eft arbitraire ? De-là vient que les Juifs, les Arméniens & les Grecs ont confervé à leurs Chefs une efpèce de jurifdiction civile à laquelle ils fe foumettent quelquefois, pour éviter que le fonds du procès ne foit dévoré par le Cadi qui le jugeroit. Mais excepté les Juifs qui font plus foumis à leur Kakam que les Chrétiens à leur Patriarche, il eft affez commun que la partie lézée évoque l'autre aux Tribunaux Turcs, qui finiffent alors par s'enrichir de leurs dépouilles refpectives.

La loi concernant les efclaves les foumet à celui qui les achète; invite à les bien traiter, ou à les vendre quand on n'en eft pas content; & les efclaves ne peuvent être reçus en témoignage ni pour ni contre leur Maître.

Le nommé Draco, Grec, puiffament riche, poffédoit deux belles maifons de campagne contiguës au village de Tarrapia fur le canal de la mer Noire, à trois lieues de Conftantinople: il y paffoit l'été avec toute fa famille, & plufieurs efclaves Chrétiens qui le fervoient: on avoit établi dans fon voifinage un chantier pour

la conſtruction d'un vaiſſeau. Un des conſtructeurs Turcs profita de cette circonſtance pour courtiſer une des eſclaves Chrétiennes. Draco la ſurprit, la maltraita; & pour ſe venger, elle mit le feu aux deux maiſons qui furent totalement conſumées. A ce trait de noirceur, elle ajouta l'audace de s'en vanter; & Draco, craignant avec raiſon de nouveaux effets de fureur de cette méchante créatute, la fit enlever nuitamment & conduire chez un Juif, avec ordre de l'enfermer ſoigneuſement & de la vendre au plutôt, de maniere à l'éloigner pour toujours. Cependant cette eſclave trouve le moyen de crier par la fenêtre qu'elle eſt Turque. La populace s'aſſemble, la garde arrive, la maiſon du Juif eſt enfoncée : on conduit la fille chez le Viſir; là elle affirme de nouveau qu'elle eſt Turque, que Draco l'a retenue eſclave & l'a maltraitée pour l'obliger de ſe faire Chrétienne, qu'elle a mis le feu à ſa maiſon pour ſauver une Muſulmane. On loua ſon zèle, on remercia la providence, & Draco fut pendu deux jours après l'incendie, devant ſes maiſons qui fumoient encore.

On demandera ſans doute ce qu'eſt devenue la loi qui n'admet pas le témoignage des eſclaves contre leur maître, celle qui condamne un incendiaire aux flammes, & celle qui admet le défendeur à plaider lui-même ſa cauſe? Rien de tout cela ne fut examiné; un Chré-

tien ne mérite pas tant d'égards en Turquie.

Après avoir vu périr l'innocent, voyons comment la loi traite les criminels. On ne peut le dire sans horreur, c'est pour ces monstres qu'elle a des ménagemens. En effet la loi qui condamne l'assassin à perdre la vie, permet aux plus proches parens du mort de lui faire grace. On conduit le criminel sur le lieu du délit : celui qui fait l'office de bourreau fait aussi celui de médiateur; il traite jusqu'au dernier moment avec le plus proche parent du mort ou avec sa femme qui suit ordinairement pour assister à l'exécution. Si les propositions sont refusées, le bourreau exécute la sentence; si elles sont acceptées, il reconduit le coupable au Tribunal pour y être absous. Cependant l'accommodement a rarement lieu, parce qu'il y a une sorte d'opprobre attaché à vendre le sang de ses parens ou de son mari; mais on sent qu'en vertu d'une loi pareille, nous verrions quelquefois parmi nous les plus lâches & les plus exécrables assassins jouir en paix du fruit de leurs crimes.

Un jeune Turc pressé d'hériter, avoit assassiné son pere & fut condamné sur les plus fortes preuves à avoir la tête tranchée. Un de ses amis, compagnon de ses débauches, court chez son Juge avec une forte somme; là il apprend que la sentence est déjà prononcée; il ne se décourage point; il presse le Juge, que la vue du trésor avoit déjà persuadé : je ne puis,

dit-il à son client, absoudre votre ami que sur une preuve de son innocence plus forte que celle qui l'a montré coupable. Ayez le courage de vous déclarer l'assassin de son pere, produisez deux témoins ; je vous condamnerai à subir la peine qui vient d'être prononcée contre votre ami, il rentrera dès ce moment dans tous ses droits & pourra vous faire grace. L'entreprise étoit sans doute hasardeuse ; un parricide ne devoit pas inspirer une grande confiance. Cependant le coupable fit grace au meurtrier supposé, & cette atrocité préparée par la loi eut un plein pouvoir.

Pour que les voleurs de grands chemins soient punis, il faut qu'ils soient arrêtés en flagrant délit. Le Législateur Arabe devoit sans doute ce ménagement à une nation qui ne vivoit que de rapines. Aussi les Etats du Grand-Seigneur sont-ils infestés de ces brigands, qu'on nomme Haidouts : ils y commettent les plus grandes horreurs, & les efforts que le Gouvernement fait rarement pour les réprimer, & qu'il fait toujours alors d'une maniere mal-adroite, ne tendent jamais qu'à les disperser & à les éloigner de la Capitale. S'ils commettent quelques assassinats dans un village, le Cadi qui s'y transporte, en rançonne les habitans, sans s'occuper de la recherche des coupables. C'est aussi par cette raison que le premier soin des habitans de la campagne est toujours de chercher à soustraire la connoissance du crime aux

Juges, dont la préſence eſt plus dangereuſe que celle des voleurs. Ceux-ci ſont en Turquie ce que ſont dans nos villes les ouvriers qui n'ont pas la maîtriſe. On les punit quand on peut les ſurprendre au travail; ils quittent leur métier lorſqu'ils ſe ſont enrichis, racontent leurs chef-d'œuvres, acquierent de la conſidération, & parviennent à des emplois qui leur donnent le droit d'exercer leur induſtrie.

Le dogme du Coran qui enjoint de ſe ſoumettre aux décrets de la providence, ne ſembloit pas devoir être compris dans le Code criminel; cependant un Turc ayant tué un Chrétien d'un violent coup de bâton ſur le crâne; le Juge après s'être fait repréſenter l'inſtrument du meurtrier & avoir bien & duement vérifié la qualité du bois dont étoit fait le bâton, prononça qu'elle étoit trop légere pour que le Chrétien fût mort du coup ſans une volonté directe de la providence, à laquelle il n'appartenoit pas aux hommes de s'oppoſer. On ne retrouveroit pas aiſément le chapitre du Coran d'où cette ſentence a été tirée; mais il paroît indubitable que ſi le Chrétien eût commis l'aſſaſſinat en queſtion ſur la perſonne d'un Turc, le Juge n'auroit jamais penſé qu'il fût l'exécuteur des ordres de Dieu.

Outre les procés qui ſuivent les formes judiciaires d'informations, de vérifications de titres & d'appels aux Tribunaux ſupérieurs,

toutes les querelles particulieres & les accusations de premier mouvement sont portées sur le champ au Tribunal, lorsqu'une partie le requiert, sans que l'autre puisse surtout hésiter à s'y rendre, si la querelle a eu lieu en présence du peuple. Au seul mot de justice, on voit toujours la multitude prendre fait & cause contre celui qui s'y refuse : le nom de la justice est sacré chez toutes les nations. C'est le point central de l'esprit humain : on peut s'y méprendre, on peut chercher à éluder, on peut travailler à faire illusion aux autres, on peut se la faire à soi-même, la justice règne toujours invisiblement, & le crime ne lui rend pas moins hommage que la vertu.

Chaque quartier a son Mekkemé (1), & dans lequel un Cadi escorté de son Naïb (2), siège à toute heure du jour, pour y écouter les plaintes, & rendre une justice d'autant plus prompte que les frais ne manquent jamais de suivre immédiatement la sentence.

Celle que le Stambol-Effendissy (3) exerce sur

---

(1) Mekkemé, Tribunal où se rend la justice.

(2) Naïb, premier Clerc de Juge.

(3) Stambol-Effendissy, le Lieutenant de Police de Constantinople ; c'est le premier degré qui conduit un homme de loi aux grandes charges, qui sont, ainsi que celle-ci, à la nomination du Grand-Seigneur, sans égard à aucun rang d'ancienneté.

tout ce qui a rapport à l'approvisionnement de la Capitale, paroît être plus désintéressée, & n'a cependant qu'une apparence plus noble & plus majestueuse. Il fixe le prix des denrées, le fait publier & veille par lui-même, ou par le moyen d'un Subdélégué nommé Murtasib, sur l'intégrité des poids & des mesures. Précédé de quatre Jénissaires en habit de cérémonie & le bâton à la main, cet Officier monté sur son cheval parcourt la ville ayant à ses côtés un de ses gens, tenant en main des balances déployées. Un autre porte des poids, un troisieme un marteau, & le reste du cortège est armé de bâtons & d'autres instrumens nécessaires pour puuir les coupables.

Ce grouppe est toujours précédé par quelques hommes déguisés qui vont furtivement saisir un pain sur une boutiq ue, les balances & les poids d'un vendeur de fruits ou d'autres denrées, & tout autre objet qui peut convaincre le délinquant de sa friponnerie.

Le pain apporté au Magistrat est placé dans la balance en opposition aux poids qu'il doit peser, tandis que le boulanger déjà saisi, & en présence de son Juge, attend le mot qui doit le renvoyer absous, lui faire donner la bastonnade, ou même lui imposer quelque punition plus sévere encore, comme celle d'avoir l'oreille clouée à sa boutique; enfin celle même

d'être pendu, si le Juge a un peu d'humeur. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le véritable boulanger, le propriétaire du four, celui dont on punit la friponnerie, n'est pour rien dans cette affaire : il conserve tranquillement chez lui le produit journalier du faux poids que l'on punit, & laisse à un de ses garçons, au maître valet de son four, tous le danger & tous les inconvéniens de sa malversation. Celui-ci s'oblige, moyennant un double salaire, à représenter son maître ; & cet avantage est sollicité par le second garçon, quand le premier est pendu : cela ne décourage personne. Il faut cependant convenir que les punitions ne sont pas à beaucoup près aussi fréquentes, qu'elles sont fréquemment méritées.

La rétribution que les maîtres boulangers payent au Stambol-Effendissy est considérable ; & si ce Magistrat doit empêcher les grands abus & les friponneries bien avérées, il a aussi un extrême intérêt de leur donner certaines facilités dans leur commerce, pour s'assûrer à lui-même le tribut qu'ils lui payent. Mais il ne doit aucun égard aux petits marchands qui courent les rues : leurs poids, leurs balances sont saisis & brisés à coups de marteau pour la moindre imperfection ; & la bastonnade complète ordinairement la cérémonie, à moins que

ces malheureux ne ſachent ſe tirer d'affaire, comme on s'en tire en Turquie. Les plus adroits s'accommodent même avant d'être traduits devant le Juge, & obtiennent meilleur marché des gardes déguiſés qui les arrêtent, & qui chemin faiſant, font ainſi valoir leur petit emploi.

A ces précautions priſes pour aſſurer la fidélité dans la vente des comeſtibles, le Gouvernement ajoute la fixation des prix; mais on n'en paye pas moins ce que les choſes valent; ſous le deſpotiſme, la multitude eſt facilement trompée. Ce n'eſt pas un état d'aiſance que le peuple demande, il n'en a pas l'habitude; mais il a quelquefois des accès de douleur & de déſeſpoir. Il prend alors le ton & le caractere de ſon maître, il veut être obéi, & il croit l'être quand pour remédier aux plaintes que lui arrache l'exceſſive cherté des vivres, le Viſir ordonne de les vendre à plus bas prix, & que ſorti *incognito* pendant la publication de cette loi, ce Miniſtre a fait pendre un garçon boulanger. Perſonne ne s'informe à quel titre on a ſacrifié ce miſérable; mais tout le monde en trouve le pain meilleur.

Comment un ſi grand mépris pour l'humanité peut-il être accompagné, chez les Turcs, de la plus biſarre bienfaiſance envers les animaux les moins utiles à la ſociété? Sans doute

que la barbarie même a besoin de quelque relâche : elle écrase les hommes sous le poids d'un sceptre de fer ; mais elle sourit aux objets dont la nullité ne lui laisse aucune inquiétude ; & l'orgueil du despotisme, en confondant tous les êtres, choisit ses favoris dans les plus foibles.

C'est sans doute par ce principe que le Gouvernement, en exerçant le plus rigoureux monopole sur le bled qui se consomme dans la Capitale, par une extraction ruineuse au cultivateur, & une distribution moins onéreuse aux boulangers qu'aux consommateurs, accorde tant pour cent en faveur des tourterelles. Une nuée de ces oiseaux vient fondre assiduement sur les bateaux qui traversent le port de Constantinople & transportent cette denrée à découvert, soit pour l'emmagasiner, soit pour l'envoyer en mouture, sans que les bateliers s'opposent jamais à l'avidité de ces oiseaux. Cette facilité qu'on leur donne de glaner sur les bleds, les attire en si grand nombre & les familiarise au point que j'en ai vu sur les épaules des rameurs attendre une place vacante pour aller à leur tour remplir le jabot.

C'est encore d'après des observations très peu réfléchies, que les voyageurs ont prôné la charité des Turcs envers d'autres animaux.

Il y a dans Constantinople une grande quan-

tité de chiens, de la même race que ceux des bergers, c'est-à-dire à museaux & à oreilles de renard. Ces animaux, répandus dans tous les quartiers de la ville, semblent avoir la même origine; mais ils n'ont point de maîtres particuliers, & ceux de chaque canton font à frais communs une guerre févere aux marodeurs qui passent leurs limites. On reconnoît à leurs mines tristes, à une démarche foible & languissante, ainsi qu'à leur excessive maigreur, ceux de ces animaux qui, n'étant pas nés dans des quartiers à boucheries, sont réduits aux seules ordures que l'on jete, & qu'ils sont encore trop heureux de devoir au défaut de police qui les leur abandonne. La prodigalité des enfans, qu'ils sont fort soigneux de caresser, leur procure aussi quelque ressource. Les femelles de cette classe indigente obtiennent aussi quelquefois un bout de natte entre deux bornes pour alaiter leurs petits; mais malgré ces foibles secours, tous ceux qui ne sont pas voisins des boucheries de la ville, font très peu d'honneur à la charité turque. Toujours misérables, toujours plus ou moins étiques, souvent mutilés, ils semblent réclamer contre les voyageurs qui ont exalté les charmes & les douceurs de leur existence (1).

(1) On ne reconnoîtra pas dans cette description

On a pareillement célébré comme une bonne-œuvre, l'usage où sont les Turcs de nourrir les chats avec des foies de mouton, distribués à ces animaux par de pieux personnages, qui se vouent à cette sainte action. Cela ne seroit, à la vérité, ni plus sot ni plus étrange que l'histoire des tourterelles; mais un fait ne prouve pas l'autre, & tout ce qui tient aux mœurs mérite une discussion réfléchie & circonstanciée.

Ainsi que les Juifs, les Turcs ont des viandes défendues: la loi leur prescrit de saigner & de laver celles qu'ils mangent; elle leur interdit aussi l'usage de certaines parties de l'animal, telles que les foies, les poumons, &c. Les bouchers doivent donc pourvoir au débit des articles qui ne peuvent convenir qu'aux chrétiens.

Des *Dgiherdgis* (vendeurs de foie) portant sur l'épaule un long bâton qui suspend leur marchandise, l'annoncent en criant à tue-tête, mais ne la donnent jamais gratis : la quantité de moutons que l'on tue dans une ville immense où l'on consomme d'autant moins de bœufs

---

la race de chiens que nous nommons chiens Turcs: ils ne sont pas plus connus en Turquie que les lits à la Turque, les robes à la Turque, & toutes les nouveautés auxquelles on donne ce nom.

que les Turcs en ſont peu friands, multiplie néceſſairement ces vendeurs de foies qui parcourent journellement les rues pour les débiter en gros aux chrétiens qui les mangent, & en détail aux vieilles femmes, qui par-tout affectionnent leurs chats ſans en être plus charitables; mais l'oiſiveté qui cherche à ſe diſtraire, offre encore aux Dgiherdgis un autre genre de débit très abondant.

La maniere d'être d'un Turc, aſſez aiſé pour n'avoir rien à faire, eſt de ſortir journellement de chez lui pour aller s'aſſeoir de préférence dans une boutique de marchand de tabac à fumer. Là, ſous le prétexte d'eſſayer quelque nouvelle qualité de tabac, il fume pluſieurs pipes ſans rien payer, & jouit encore par-deſſus le marché du coup-d'œil des paſſans, qui de leur côté admirent l'indolente gravité du Turc, & le reſpect de deux ou trois valets qui ſe tiennent debout à ſes côtés, les mains croiſées ſur leur ceinture. Dans cette poſition, le premier vendeur de foies qui paſſe, s'arrête, vante le talent qu'il a de raſſembler tous les matoux du quartier, dit quelques bons mots pour égayer ſon Excellence, en obtient la permiſſion d'opérer. Les paſſans s'arrêtent, les chats ſe raſſemblent en un clin d'œil au mot du guet; les épaules du marchand en ſont couvertes, ils ſe ſuſpendent à ſes habits: le marchand ſe hâte de

donner un repas à ſes convives ; l'homme important que cette ſcene a diverti, la lui paye ; & l'Européen qui ne ſait pas la langue, ou qui la ſait mal, & ne vit point avec les Turcs pour étudier leur génie & leurs mœurs, croit voir un acte de charité, le publie, & n'accrédite qu'une erreur.

Les hommes ont un ſi grand beſoin de s'entr'aider, que les vertus ſecourables devroient ſans doute leur être plus familieres qu'elles ne le ſont en général. Ces vertus ſemblent offrir un remède naturel à l'infortune & aux néceſſités qui nous ſont communes ; & dans ce rapport, elles devroient être exercées avec plus de zèle & d'empreſſement chez les peuples opprimés. Mais le deſpotiſme détruit les ſentimens d'humanité & de commiſération dans les victimes qu'il immole : comme il en eſt dépourvu lui-même, il n'inſpire aux hommes qui gémiſſent ſous l'oppreſſion que le deſir d'opprimer à leur tour : ce n'eſt qu'à l'ambition de tyranniſer les autres, que la tyrannie doit ſes eſclaves ; & la perſécution eſt ſi naturelle en Turquie, qu'il y exiſte un engagement, une formule expreſſe de ne pas ſe nuire.

Un Turc qui avoit été Couchetchy-Bachi (1)

---

(1) Couchetchy-Bachy, c'eſt le grand Prévôt de l'Hôtel ; le Lieutenant du Boſtandgi-Bachi.



ſous le regne des trois Favoris que Sultan Mahamout fut contraint de ſacrifier, & dont j'ai déjà dit un mot au commencement de ces Mémoires, avoit été très lié avec mon beaupere. Le Gouvernement faiſoit encore uſage de ſon intelligence & de ſes talens pour les perquiſitions ſecrettes : des affaires de ce genre l'avoient conduit à Péra (1) ; il voulut faire connoiſſance avec moi ; & paroiſſant regretter que ſes affaires ne lui permiſſent pas de reſter plus long-temps, il partit en promettant de revenir dans peu : déjà il étoit à moitié de l'eſcalier où je le reconduiſois, lorſque s'arrêtant & ſe retournant avec vivacité vers un de mes gens qui me ſuivoit : apportez-moi vîte, lui dit-il, du pain & du ſel. Je ne fus pas moins étonné de cette fantaiſie que de l'empreſſement qu'on mit à la ſatisfaire. On lui apporte ce qu'il avoit demandé ; il met d'un air myſtérieux ſur un petit morceau de pain, une pincée de ſel,

(1) Péra, fauxbourg dans lequel habitent les Ambaſſadeurs & preſque tous les négocians étrangers, excepté les François qui ſont pour la plupart réunis à la Galata. Mais il ne faut pas croire que ces deux quartiers ſoient affectés excluſivement aux Européens. Les Turcs, les Grecs, les Juifs, les Arméniens y forment une population de plus de cinquante mille ames, à laquelle ſe réuniſſent deux ou trois cents Européens ou ſoit-diſant tels.

mange le pain avec une gravité dévote, & me quitte en m'assurant que je pouvois désormais compter sur lui. Je me fis expliquer tout ce que cette formule contenoit d'important & de significatif (1) ; cependant on verra que ce même homme, devenu Visir sous le nom de Moldovandgy-Pacha, a été pour le moins bien tenté de violer son serment à mon égard. Quoi qu'il en soit, si ce genre de serment n'est pas toujours religieusement respecté, il sert du moins assez souvent de frein pour modérer l'esprit de vengeance auquel les Turcs sont naturellement portés. Leur fureur se manifeste rarement dans la chaleur du premier mouvement : jamais ils ne se battent en duel, mais ils assassinent ; & c'est ainsi que se terminent chez eux toutes les querelles qui ne s'accommodent pas. L'offensé aiguise alors publiquement son couteau, ou prépare ses armes à feu : quelques amis cherchent à le calmer, d'autres l'excitent & l'encouragent au meurtre ; mais aucunes mesures ne tendent à prévenir le crime que ces préparatifs annoncent. L'ivresse doit cependant précéder le crime. Il faut que le vin donne à un Turc le degré de courage dont il a besoin

(1) Les Turcs croient que la plus grande ingratitude est d'oublier celui dont on a reçu la nourriture ; elle est représentée par le pain & le sel dans cette formule.

pour

pour servir sa colere. Parvenu à ce point, il sort de la taverne, & dès-lors il n'y a plus de salut pour l'offenseur que dans la maladresse de l'offensé. Si le meurtre est consommé, & que la garde, qui n'est jamais armée que de bâtons (1), se mette à la poursuite de l'assassin, on le voit alors donner de véritables preuves de courage : il se défend comme un lion ; on diroit que le crime a élevé son ame ; & s'il succombe, les menaces de ses camarades décident bientôt les parens du mort à un accommodement qui laisse jouir le coupable de la haute considération que cet événement lui assure (2).

---

(1) Les patrouilles qui parcourent la ville pour le bon ordre & la sûreté publique, ne sont armées que de bâtons en forme de petites massues, dont le gros bout est trempé dans de la résine. Lorsque quelque coupable veut profiter de son agilité pour échapper à cette arme, il est bientôt renversé par l'adresse des gardes à lancer ces bâtons dans les jambes de celui qui fuit. On voit même souvent des gens culbutés de cette maniere, sans avoir d'autres torts que d'aller trop précipitamment à leurs affaires. C'est une petite gentillesse qui exerce les gardes dans le talent d'arrêter les coupables ; mais lorsque ceux-ci ont des armes à feu, ils se font respecter de si loin, que les gardes sont alors plus attentifs à éviter leur rencontre, qu'ardens à les poursuivre.

(2) Il n'y a point à cela d'exagération : on ne dit jamais qu'en éloge, un tel a tué tel autre ; celui qui

Ce n'eſt donc que quelques mercenaires Turcs, quelques Chrétiens ou quelques Juifs qui fourniſſent des exemples de punition publique, en réparation des meurtres qu'ils peuvent commettre. Dans ce cas, le coupable conduit à la Porte, y reçoit ſa ſentence : aucun appareil n'accompagne ſon ſupplice ; & j'en ai rencontré qui traverſoient la foule qui ſe trouve ordinairement dans les rues, en cauſant avec celui qui devoit les exécuter. Les criminels avoient ſeulement les mains liées, & le bourreau les tenoit par la ceinture. C'eſt le moment de négocier avec les parens du mort, & de travailler à l'accommodement dont je viens de parler. Des gens m'ont aſſuré qu'il y avoit eu des marchés de ce genre qui avoient manqué par la ſeule avarice du coupable. Ce fait paroît dénué de toute vraiſemblance ; mais s'il pouvoit être vrai, ce feroit ſans doute parce que ſous le deſpotiſme les richeſſes ſont tout, & la vie peu de choſe.

L'habitude de mépriſer les Chrétiens & d'honorer les Turcs a établi l'uſage de placer la tête coupée du vrai Croyant ſur ſon bras qu'on recourbe à cet effet ; & celle de l'Infidèle ſur ſon derriere.

---

en a tué dix eſt le héros de ſon quartier : point de bonne fête ſans lui, ſon amitié vaut une ſauve-garde.

Il ne manqueroit aux Turcs, pour compléter leur barbarie, que d'imiter la nôtre en étendant la peine d'un crime perſonnel juſqu'à couvrir de l'infamie de ſon ſupplice les innocens qui ont le malheur d'appartenir au coupable. On grave au contraire ſur la pierre ſépulcrale le nom du mort, & le genre de ſon ſupplice; & j'ai connu un Européen qui fut à ce ſujet fort mal reçu par une femme Grecque, très conſidérable, dont le mari venoit d'être pendu pour une tracaſſerie de Cour. Il crut devoir la plaindre de cet événement, il inſiſtoit ſurtout ſur le genre du ſupplice : comment vouliez-vous donc qu'il mourût ? s'écria la femme en fureur; apprenez, Monſieur, que perſonne dans ma famille n'eſt mort comme un Baccal (1). L'Européen interdit ſe retira en ſouhaitant à tous ſes parens une heureuſe fin. Ce préjugé, bien différent du nôtre, s'explique encore par le deſpotiſme. Etre puni pour crime d'Etat, c'eſt avoir figuré ſoi-même dans l'Etat. On ne dépend jamais que pour commander à ſon tour: c'eſt l'origine de l'eſclavage, c'eſt l'aliment de la vanité des eſclaves, & le ſeul ſentiment

(1) Baccal, marchands Epiciers : ils meurent ordinairement dans leur lit. C'eſt l'état que l'on a coutume de mettre en oppoſition avec l'état le plus diſtingué.

d'honneur qui puiſſe avoir lieu ſous le deſpotiſme.

Quoiqu'on ait vu que l'ivreſſe porte les Turcs au crime, & leur donne la force de le commettre; & quoique la loi leur défende l'uſage du vin, les tavernes à Conſtantinople ſont auſſi publiques & auſſi nombreuſes que nos cabarets le ſont dans nos villes; le Gouvernement les rançonne & les protége; ceux des Turcs qui y vont, s'y ennivrent toujours; & la conſommation du vin devenue un revenu du fiſc, eſt donnée à ferme à un Intendant nommé Charab-Emini (1). Cet Officier perçoit les droits d'entrée; mais la police des tavernes appartient, ainſi que la rétribution qu'on en tire, au premier Magiſtrat & aux Gouverneurs particuliers des quartiers où elles ſont ſituées.

J'ai déjà dit que dans les fêtes ſolemnelles on fermoit les tavernes, afin d'éviter pendant ce temps les funeſtes effets de la débauche habituelle du peuple. La police appoſe le ſcellé ſur la porte de chaque taverne; mais un gui-

(1) Charab-Emini, Intendant du vin : charge que le Gouvernement ne donne jamais qu'à un Turc : il eſt le fermier de cette partie des octrois, & perçoit les droits, ſoit à titre de ferme, ſoit à titre de régie.



chet ménagé en dessous, & que la police feint de ne pas appercevoir, y conserve une entrée toujours libre & toujours publique; il n'en coûte que de s'incliner un peu pour se soustraire à la loi & s'ennivrer à son aise.

Les trois jours de Bairam excitent cependant une sorte de sollicitude de la part du Gouvernement pour prévenir les désordres que l'ivresse pourroit occasionner. Le Ramazan qui précéde ces fêtes, est le mois lunaire destiné au jeûne; & son époque est annuellement devancée de onze jours. Ce temps d'abstinence que Mahomet a copié du jeûne des Chrétiens, consiste chez les Turcs, ainsi qu'il consistoit dans la primitive Eglise, à ne prendre aucune nourriture pendant que le soleil est sur l'horison. On apperçoit aisément que la partie de la révolution lunaire qui détermine le Ramazan vers le solstice d'hiver, le rend alors moins pénible que celle qui le place dans le solstice d'été, vu la longueur des jours & l'excessive chaleur qui accompagne alors ce temps d'abstinence. Mais la classe qui travaille, semble supporter seule toute la rigueur du Ramazan: privée pendant le jour d'un verre d'eau pour se désaltérer ou se rafraîchir la bouche, le coucher du soleil ne lui présente qu'un repas frugal, avec le repos de la lassitude que la priere & la nécessité de-

manger avant le jour viennent encore interrompre.

Le Ramazan présente un tableau bien différent chez les gens aisés : c'est la mollesse qui s'endort dans les bras de l'hypocrisie, & ne se réveille que pour se livrer au plaisir de la bonne-chere, de la musique, & de tout ce qui peut dédommager la sensualité, de l'ennui de l'abstinence.

Soumis à la révolution d'un temps marqué par la loi, & toujours pressé d'en voir arriver le terme, un Turc pendant le Ramazan ne se lasse point de compter les heures & les minutes; il s'environne de toutes les montres & de toutes les pendules qu'il possede : c'est aussi l'époque où Genève perçoit la plus grande partie du tribut que son industrie impose aux Turcs. Ce commerce avantageux s'accroîtroit encore infiniment si par une double quadrature, disposée de maniere à raccourcir le spiral des balanciers, ou à élever graduellement le point de suspension des pendules, on parvenoit à avancer la marche des aiguilles, & à la retarder par l'inverse de cette même opération, relativement au coucher du soleil que les Turcs placent toujours à douze heures. Je pourrois garantir aussi qu'uniquement sensibles à ce résultat diurne, ils ne s'appercevroient pas que les oscillations précipitées ou retardées, en divisant la diffé-

rence, altéreroient la durée de chaque heure en particulier.

La montre la plus réguliere ne suffit cependant pas pour déterminer le moment de rompre le jeûne; les crieurs de mosquées, placés dans les galeries des minarets, y observent la disparition du soleil; & c'est à celui de Sainte Sophie à donner le premier signal, en chantant l'invitation à la priere, que les autres Muezzins répetent chacun sur son minaret. A cette époque l'impatience des Turcs, dont les plus dévots commencent toujours par l'ablution, se porte généralement au plaisir de fumer; c'est le premier de leurs besoins.

Mais si les Turcs attendent que le soleil disparoisse pour se permettre quelque nourriture, ils n'ont pas moins de soin de bien constater le commencement de la nouvelle lune pour entrer en Ramazan; en général, ils n'accordent une pleine & entiere confiance aux calculs astronomiques que pour entrer en fête. On remarque en effet que cette lune consacrée à l'abstinence n'a ordinairement que vingt-huit jours, & que les gens préposés pour observer cette planète, & venir en faire une déclaration juridique à la porte, apperçoivent toujours un peu tard le premier trait de lumiere qui en désigne le renouvellement; mais en revanche ils sont bien moins scrupuleux pour affirmer l'ap-

parition de la lune ſuivante qui détermine le Bayram, & que des ſalves d'artillerie annoncent au public.

Cependant ces fêtes qui ſuccédent au temps d'abſtinence chez les Turcs, ne peuvent être comparées à la ſolemnité qui ſuit le carême chez les chrétiens ; & l'on ne retrouve une ſorte d'imitation de l'Agneau Paſchal que dans le Courban-Bayram, le Bayram du ſacrifice. Cette ſeconde fête paſchale n'a lieu que ſix ſemaines après la premieré. Le Grand-Seigneur, tous les Grands, & tous les particuliers en état d'en faire la dépenſe, immolent ce jour-là un ou pluſieurs moutons. On ſoigne à cet effet une quantité proportionnée de ces animaux, dont on peigne la laine & dont on dore les cornes; & l'inſtant d'offrir ces holocauſtes doit être calculé ſur celui où le même ſacrifice ſe conſomme à la Mecque.

L'époque du Bayram eſt auſſi celle des conſommations du luxe; chaque individu ſe procure, donne ou reçoit des habits neufs. C'eſt encore le temps des parties de plaiſir dans tous les genres ; elles entraînent toujours quelques déſordres & quelques vexations de la part des promeneurs qui ſe répandent alors dans les villages qu'on trouve à trois ou quatre lieues de Conſtantinople, & dans leſquels les Turcs vêtus de neuf, bien abſous & toujours bien ar-

més, croyent pouvoir tout commettre impunément, & tout exiger des malheureux Grecs qui y végétent.

Les aqueducs qui conduisent l'eau à Constantinople servent souvent de but aux promenades des Turcs : mais l'on juge bien que ce n'est ni pour admirer l'architecture de ces édifices, ni pour juger de la salubrité des eaux, que les curieux s'y rendent en foule. Ils ont grand soin d'y faire porter du vin, & les choses dont ils aiment à se régaler; ils s'établissent dans des Kioks délabrés que les Empereurs ont fait construire en même temps que les édifices destinés à rassembler les eaux des pluies & à les conduire à la capitale.

Les aqueducs que les Turcs ont été contraints de substituer aux anciennes citernes, sont si mal construits, que leur comparaison avec l'aqueduc des Grecs a dû donner à celui-ci une assez grande réputation. Cet édifice bâti du temps de Justinien, ne présente toutefois rien d'intéressant, ni du côté de la hardiesse, ni du côté de la légéreté. On y voit encore moins le bon goût de l'architecte, qui semble ne s'être attaché qu'à tromper l'œil par la coupe des piles en lui présentant l'apparence de masses en l'air, tandis que ces cônes renversés forment des renforts beaucoup trop saillans dans leurs bases. Un mélange de grands arceaux gothi-

ques & de petits arcs à plein ceintre, ne sont ni plus hardis ni plus agréables; & j'ai seulement observé avec quelque intérêt que cet édifice pouvoit fixer l'époque où le bon goût de l'architecture a commencé à se dégrader chez les Grecs.

Les aqueducs des Turcs sont d'un genre plus déterminé; nulle proportion dans le dessin, nul choix dans les matériaux, aucun talent, aucune propreté dans leur emploi : on est étonné de l'immensité du travail, on est indigné de son imperfection; & tout annonce également que la force a fait agir l'ignorance, & que l'avarice l'a soudoyée.

Ces défauts se présentent d'une maniere moins frappante dans les Mosquées que les Empereurs Turcs ont bâties à Constantinople; parce que tous ces édifices construits sous les yeux des Sultans & sur le modèle de Sainte Sophie sont plus ou moins décorés, & toujours assez soignés par la crainte & l'amour-propre des Grecs ou des Arméniens qui en sont les entrepreneurs. Il y a même des Mosquées (1) qui, bâties sur le plan de cette ancienne église

(1) La Mosquée de Sultan Achmet & celle de Chekzadé sont d'une construction plus svelte; & la premiere, décorée de six minarêts, est située sur la longueur de la place de l'Hyppodrome.

grecque, ont ſurpaſſé leur modèle; mais ce modèle eſt bien éloigné d'être un chef-d'œuvre, & l'on doit préſumer qu'un examen plus réfléchi auroit empêché les voyageurs de prodiguer des éloges à la ſtructure de Sainte Sophie. Si ces voyageurs euſſent été plus habiles en architecture, ils auroient conclu du ſeul déplacement des colonnes, qu'après avoir économiſé dans le premier plan les maſſes néceſſaires à la ſolidité, on les avoit exagérées dans les contreforts dont on a enſuite appuyé cet édifice. Ils auroient encore vu, en meſurant de l'œil l'arc de la coupole extérieure, que la voûte platte qui ſert de plafond, n'offre qu'une hardieſſe illuſoire, & qu'indépendante de l'édifice, loin de s'y appuyer, elle eſt ſuſpendue par le plein-ceintre qui la recouvre. On m'a même aſſuré que cette coupole intérieure étoit conſtruite en pierres-ponces liées avec une pâte très fine de ciment & de chaux, ce qui réduit à rien cette prétendue merveille. La décoration intérieure ne fait pas plus d'honneur au ſiécle de Conſtantin (1). Une grande quan-

(1) On prétend que cet édifice, bâti par Conſtantin, & détruit par un tremblement de terre, fut réédifié par Juſtinien; mais il ſemble qu'on ne doit attribuer à ce dernier Empereur que les maſſes de

tité de colonnes espacées sans proportion, & dont le module semble avoir été méconnu dans leur hauteur, dans leurs bases & dans leurs chapiteaux, aucun ordre dans les entablemens, aucune regle, aucun goût dans les profils, ne méritoient pas tant de célébrité : on ne peut en effet admirer dans cet édifice que la richesse & l'abondance des matériaux, dans lesquels on seroit tenté de reconnoître les riches débris qu'on ne retrouve plus à Delphes ni à Délos.

Mais la beauté des Mosaïques qui décoroient le plafond de Sainte Sophie ne peut être contestée; j'y ai encore apperçu le bout des aîles des quatre Chérubins qui étoient appuyés sur la corniche à la naissance de la voussure des quatre piles. L'obstination des Turcs à barbouiller cette coupole avec une eau de chaux, ne laisse plus rien appercevoir aujourd'hui de ces Mosaïques; & l'on acheve d'ailleurs de les détruire en continuant d'en arracher des lambeaux qu'une barbare curiosité achete de l'avarice & de l'ignorance aussi barbare qui les détruit.

---

pierre en contrefort qu'il a fait élever extérieurement pour appuyer les piles que des tremblemens de terre avoient fait céder. L'effet de ces secousses est encore marqué par l'inclinaison des colonnes dont les bazes de bronze n'appuyent plus également.

Quelques morceaux de ces Mosaïques qui se séparent en cryſtaux de trois à quatre lignes cubes, envoyés à Vienne pour y être taillés, ont donné des pierres de différentes couleurs d'un beau feu & d'une grande dureté.

Le mépris des Turcs pour l'ouvrage le plus recherché que l'on connoiſſe, ne laiſſe aucun doute ſur la ſimplicité des ornemens qui parent leurs autres Moſquées. Ces ornemens ſe réduiſent à quatre grands tableaux, dans leſquels ſont écrits ſéparément les noms des quatre diſciples de Mahomet : pluſieurs paſſages du Coran ſont également écrits dans différens endroits, & particuliérement vers la tribune où ce livre révéré eſt lu pendant la méditation qui précede la priere. J'ajouterai que les femmes, également admiſes dans les Moſquées, ne s'y placent que dans l'endroit qui leur eſt deſtiné ; & quand les mœurs des Turcs n'auroient pas décidé cette ſéparation, on pourroit leur pardonner de l'avoir établie dans les temples, où l'ordre & le ſilence devroient avertir conſtamment que ſi les beſoins de la vie ont placé des bornes & fixé des intervalles dans le culte qu'on rend à l'Eternel, une adoration reſpectueuſe ne peut avoir aucun terme dans le temple qui lui eſt conſacré.

Un chant aérien ſubſtitué au bruit des cloches, annonce les heures de la priere dans une

formule arabe qui réunit l'unité de Dieu, la miſſion du Prophête, les prieres & les bonnes œuvres. Les Muezzines de chaque Moſquée (1) montent à cet effet ſur leurs minarets. Ces eſpèces de clochers qui reſſemblent à des colonnes, ſont de petites tours creuſes, de quatre à cinq pieds de diamètre; elles s'élevent ſur une égale épaiſſeur depuis l'angle des Moſquées juſqu'à la hauteur des coupoles, où une galerie de vingt à trente pouces de ſaillie communique à l'eſcalier tournant qui y conduit par une petite porte toujours orientée du côté de la Mecque. Le minaret, diminué alors d'environ un quart de ſon épaiſſeur, continue à s'élever d'un cinquieme ou d'un ſixieme en ſus, & ſe termine par un capuchon pointu revêtu de plomb & terminé par une ſorte de croiſſant, dont les deux extrémités recourbées en volutes & très rapprochées, enferment ordinairement le nom de Dieu découpé dans le métal même. Les grandes Moſquées ont pluſieurs de ces minarets, à chacun deſquels on double & on triple les galeries : mais ceux de Sainte Sophie

(1) Muezzines, crieurs des Moſquées : c'eſt un office que l'Iman fait lui-même dans les petites cures; mais dans les grandes Moſquées c'eſt une fonction ſéparée.

n'en ont qu'une ; ils ſont auſſi les moins élevés & les moins ſveltes (1).

Ce ſeroit ſans doute ici le moment de fixer les idées ſur la valeur que les Turcs attachent au croiſſant : mais j'aurai occaſion de traiter cet objet en parlant de l'artillerie du Grand-Seigneur ; & je me bornerai préſentement à obſerver qu'en faiſant reconſtruire le Palais du Viſir après l'incendie dont j'ai parlé, l'architecte employa des fleurs-de-lis à quatre feuilles pour ornement final de la coupole qui couvre la porte de ſéparation des deux cours. Il ſubſtitua cet ornement aux croiſſans qui décoroient l'ancienne porte ; il avoit obſervé cette petite décoration au Palais de France, il en adopta l'emploi, & perſonne n'imagina que cela pût rien ſignifier.

Par une recherche du même genre, mais d'un effet bien différent, deux colonnes de verre antique, placées pour décorer la principale porte du Sérail, ſont appuyées ſur leurs chapiteaux : je m'en ſuis plaint au Surintendant des bâtimens, qui m'a judicieuſement obſervé que les feuillages des chapiteaux, artiſtement

(1) Ces minarets, qui ont ſans doute été les premiers conſtruits après la priſe de Conſtantinople, ſont devenus déſagréables à voir par la légéreté & la hardieſſe de ceux qu'on a bâtis depuis.

ſculptés, méritoient bien qu'on les tînt à portée d'être admirés.

L'enceinte de Conſtantinople du côté de la mer fait également gémir : on y obſerve une forêt de colonnes rangées en travers & ſur pluſieurs couches qui ſervent de fondement à ces hautes murailles ; & les plus riches débris confondus parmi les plus vils matériaux, préſentent à chaque pas le tableau attriſtant de l'ignorance & de la barbarie confuſément mêlées avec les précieux reſtes du ſavoir des anciens Grecs.

Pour achever de peindre les Turcs, & pour donner une idée de leur orgueil ſtupide, il ſuffira de citer un de leurs adages favoris :

La richeſſe aux Indes,
L'eſprit en Europe,
Et la pompe chez les Ottomans.

Le tableau de la marche du Grand-Seigneur, le jour de ſon couronnement, a pu donner une juſte idée de cette pompe dont ils ſont ſi glorieux : mais je dois cependant convenir qu'il y a quelque choſe de brillant & d'aſſez impoſant dans le cortége qui accompagne le Sultan lorſqu'il ſort par mer. La grace, la légéreté, la richeſſe de ſes bateaux, ne peuvent être comparées à rien de ce que nous avons dans ce genre. Sa Hauteſſe a ſeul le droit du Tandelet

delet couvert d'écarlate, ſurmonté de trois lanternes dorées, & armé de vingt-ſix rameurs; un ſemblable bateau qui ſuit à tout événement, lui ſert toujours pour ſon retour. Les différens Officiers de ſa Cour l'accompagnent chacun dans les bateaux qui leur ſont deſtinés, & dont le grand nombre joint à la préciſion des coups de rames & à la vîteſſe des bâtimens, préſente l'aſpect le plus majeſtueux joint au coup-d'œil le plus agréable.

Lorſque le fils du Grand-Seigneur eſt d'âge à ſortir en public, ſon bateau également armé de vingt-ſix rameurs eſt diſtingué par le Tandelet bleu : après quoi le Viſir eſt le ſeul qui puiſſe avoir un Tandelet; mais il doit être verd, & ſon bateau ne peut être armé que de vingt-quatre rameurs.

Le Mufti expoſé dans le ſien aux intempéries de l'air comme le dernier particulier, n'eſt diſtingué que par neuf paires de rames & le droit d'avoir deux hommes ſur chaque banc. Les autres bateaux des Grands, dont le nombre de rames eſt également déterminé ſuivant l'importance de leurs charges, n'ont qu'un rameur à chaque banc, ainſi que les Ambaſſadeurs étrangers qui n'ont également aucun droit de Tandelet.

Mais les bateaux du Harem deſtinés à tranſporter les femmes du Grand-Seigneur, ſont

armés de vingt-quatre rameurs, & ont des Tandelets blancs couverts & fermés tout-autour par des jalousies. On prépare aussi pour les y recevoir des murailles de toile, dont on forme une petite rue étroite qui de la porte du Sérail aboutit à ces bateaux. Lorsqu'elles sortent pour la promenade, ce qui est très rare, on entoure également avec des toiles le Harem champêtre qui leur a été destiné, & dans lequel on les introduit avec la même précaution. Des Eunuques noirs environnent cette enceinte; & des Afféquis (1) armés de carabines forment une seconde ligne de circonvallation pour défendre les approches. Malheur à celui qui ignoreroit ces dispositions & se mettroit à portée de la balle; le coup de la mort lui donneroit le premier avis. C'est ainsi que les femmes de ce Prince, toujours parquées comme des moutons, jouissent quelquefois du plaisir de respirer le grand air.

Ce divertissement extraordinaire ne donne pas sans doute une grande idée des plaisirs habituels qui régnent dans le Harem du Grand-Seigneur. On pourroit même croire que les femmes y existent d'une maniere moins agréable

(1) Bostandgy-Afféquis : c'est une troupe d'élite qui fait l'office de la Prévôté de l'Hôtel; ce sont les grenadiers des Bostandgis.

que dans ce petit parc, puiſqu'on leur en fait une fête. Voilà ſans doute de quoi réformer bien des idées.

Celles que j'avois recueillies d'abord ſur le Gouvernement & le Militaire Turc, étoient informes. On ne peut bien juger les hommes qu'en action, & j'en réſerve les détails aux circonſtances de la guerre derniere qui me les ont développés. Ces détails hiſtoriques me rameneront à Conſtantinople, d'où je partis en 1763 pour venir en France avertir le Miniſtere que je perdrois mon temps, & le Roi ſon argent, ſi on ne m'employoit pas à quelque choſe de plus utile.

Fin de la premiere Partie & du Tome Ier.

